

Simeon Andrews - Tony Benn
Gabrielle Clotuche - Keith Dixon
Michel Godard - Dirk Lauwers
Philippe Marlière - Laurent Pimay
Sasha Roseneil - Edgar Szoe
Peter Tatchell - Steve Thomas
Derek Wall - Fiona Williams

CM
CAHIERS
MARXISTES



L'épreuve du blairisme

août-sept. 2004 228

Les Cahiers Marxistes

Référant aux courants marxistes, la revue tend à considérer la société comme totalité ; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

abonnement (5 numéros)
pour la Belgique 30 EUR
pour l'Union Eur. 35 EUR
hors Union Eur. 40 EUR

au compte **001-1047600-76** des
CM av. Derache, 94 b. 6,
1050 Bruxelles,
ou carte VISA/MASTERCARD
Tél/fax : 0032-2-650.49.21.
E-mail : cmarx@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/socio/cmarx

comité de rédaction

Mateo Alaluf, Jacques Aron,
Claire Billen, Francis Bismans,
Yannick Bovy, Albert Carton,
Barbara Delcourt, Pascal Delwit,
Pierre Gillis, Michel Godard,
Serge Govaert, Jean-Jacques
Heirwegh, Rosine Lewin, Jean-
Paul Mahoux, Jacques Moins,
Jacques Nagels, Nadine Plateau,
Maggy Rayet, Claude Renard,
Jean-Maurice Rosier, Christian
Vandermotten, Benoît Verhaegen.

rédacteurs en chef

Pierre Gillis & Michel Godard

secrétariat & mise en page

Thomas Perissino

C	M
CAHIERS	
MARXISTES	

<i>Edito</i>		3
<hr/>		
• Voyage au cœur du blairisme	Philippe Marlière	9
• La Grande-Bretagne américaine	Keith Dixon	21
• Un <i>zoom</i> britannique sur l'Europe sociale	Gabrielle Clotuche	47
• Libéralisation de l'énergie en Grande-Bretagne : rêve et réalité	Steve Thomas et Dirk Lauwers	63
• Valeurs publiques en matière de parentalité et de couple	Sasha Roseneil et Fiona Williams	77
• L'égalité des chances à l'Université <i>UK</i> ?	Michel Godard	99
• Cigarette, whisky et petit pépé	Edgar Szoc	111
• La nouvelle gauche est verte	Derek Wall et Peter Tatchell	115
• Reconquérir la démocratie	Tony Benn	127
• En finir avec l'héritage de Thatcher	Simeon Andrews	131
<hr/>		
• La «Constitution» européenne	Laurent Pirnay	135
<i>Lecture</i>		153

L'épreuve du blairisme

Il se peut que la fibre internationaliste de certains de nos lecteurs soit lassée de la perfidie d'Albion. Que d'autres calent devant la cuisine anglaise et préfèrent le tourisme au soleil. Aux uns et aux autres, ce numéro rappellera d'abord que le blairisme est déjà dans notre assiette, servi par l'Union européenne réellement existante. Voir en passant l'article de **Laurent Pirnay** sur le traité constitutionnel, à peine hors thème en fin de ce numéro, où la nuisance de Blair en matière sociale et fiscale s'est confirmée.

Avec une vue trop étroitement wallonne et bruxelloise, on pourrait ne considérer que la récente inflexion à gauche du PS, sous la pression – hésitante depuis, hélas – d'Ecolo au milieu des années 90, pour imaginer que «la troisième voie» est écartée de l'horizon des partis socio-démocrates européens.

Serait-ce avec une pointe de doute car est-il vraiment révolu le temps pas si ancien où, en Belgique, «Elio» privatisait Belgacom, la CGER et le secteur financier public et où l'enseignement francophone était mis au pain sec par «Laurette»? Sans parler de la réforme fiscale consentie aux libéraux, et en cours d'exécution.

Mais il suffit de jeter un œil en Flandre, et au gouvernement fédéral, pour trouver des amis déclarés de Blair à tous les étages, du *VLD* au *SP.a*. Ainsi notamment, après son purgatoire académique à Oxford, Vandebroeck s'est-il fait l'idéologue de «l'Etat social actif», pour chasser les chômeurs. Ou encore, Vandebossche-père s'est répandu en bla-

bla sur «la modernisation» de la fonction publique, qu'il ruinait avec son opération Copernic. Et ce ne sont que deux exemples¹.

Guère plus loin, le chancelier *SPD* Schroeder bénit les patrons allemands qui revendiquent le rallongement du temps de travail hebdomadaire. En Grande-Bretagne, la durée moyenne est de 43.6 heures/semaine... Blair II régnant (et s'opposant à une Europe sociale).

La dérive néolibérale des *nomenklatura* socio-démocrates est donc loin d'être arrêtée, et Blair loin d'être un simple épouvantail abandonné sur une île où ses gesticulations ne devraient plus effrayer que les moineaux. La Grande-Bretagne sous *New Labour* continue à représenter un laboratoire de ce qui nous pend au nez si la gauche laisse faire, ici et à l'Union européenne, chaque détail des articles réunis dans ce numéro valant avertissement. Et si parfois il est trop tard pour prévenir, on sera étonné de découvrir un précédent ou une inspiration britanniques à des mauvais coups déjà reçus.

Un thatchérisme plus charitable

Dans le contexte de l'après-deuxième-guerre, l'atlantisme de bien des dirigeants socialistes ne surprenait pas, ni même en somme les rapports privilégiés d'un certain nombre d'entre eux avec la *CIA*. En 2003-2004, le suivisme de Blair dans la guerre américaine en Irak a simplement révolté la majorité de la population européenne, et un nombre immense de Britanniques. «*Bliar*», comme *liar*, menteur, est devenu l'expression du sentiment commun, avec quelques pitreries d'espions pour le décor. L'affaire paraissant entendue, il nous a toutefois paru important d'y revenir, avec **Keith Dixon**, pour mieux mesurer l'américanisation en profondeur, multidimensionnelle, dont Thatcher, et Blair à sa suite, sont les acteurs. Les stéréotypes britanniques qui affichent un aimable complexe de supériorité vis-à-vis des «*colonial cousins*» d'outre-Atlantique en seront égratignés, tant mieux, mais la menace d'une «*mule de Troie*» nord-américaine en Europe ne saurait être sous-estimée. En 2003, un Louis Michel a pu surprendre quelques vieux camarades par sa critique de l'impérialisme *US* : s'il en a solidement rabattu depuis, la contribution de Dixon devrait plutôt l'encourager à persévérer, notamment dans ses nouvelles fonctions.

1. Nos lecteurs réguliers se souviendront de nos récents numéros : 224, *Etre de gauche et flamand* (avril-mai 2003) ; 225, *Copernic - le manager, soleil de la fonction publique* (août-sept. 2003).

Mais l'enjeu premier n'est probablement pas de politique internationale, où la continuité de rapports étroits *USA-UK* était dans l'ordre des choses. C'est en politique intérieure, économique et sociale, que Blair s'est révélé un héritier direct de Thatcher. A ce propos, **Philippe Marlière** est un de ceux qui, dans la mouvance des partis socialistes européens, suggéraient depuis plusieurs années que Blair et le *New Labour* n'avaient plus rien à faire au PSE. Ces derniers temps, Elio Di Rupo en est d'ailleurs venu à exprimer des sentiments semblables. Lors d'un séminaire du Congrès Marx international, en 2001, Marlière soulignait la proximité de Blair avec la *CDU*, avec la droite catholique : très à droite à tous égards, mais avec une pointe de charité. Sa contribution couvre principalement la période 1997-2003, pour faire l'inventaire de l'héritage thatchérien et analyser la stratégie de prise du pouvoir, et de maintien de Blair qui est parvenu à ostraciser la droite tout en asphyxiant le *Labour*, déclaré vieux : ceux des militants qui n'ont pas été écartés et ne sont pas partis sont priés d'empêcher le retour de la droite, qui serait pire.

Quelques chapitres moins connus

L'épreuve du blairisme, c'est donc aussi celle de reculs sociaux poursuivis ou à peine adoucis. Il ne nous a pas paru nécessaire de tirer sur l'ambulance des chemins de fer britanniques. Ni sur celle du Service national de santé alors que des patients fuient sur le continent à la recherche d'une table d'opération. Mais on ne les oubliera pas dans le paysage.

Pour un bilan global, nous avons demandé à **Gabrielle Clotuche** d'explorer les statistiques européennes éclairantes en matière de pauvreté et d'inégalités. Même avec des éléments qui ne forcent pas les contrastes, le Royaume-Uni apparaît dans l'Europe à 15 comme le parent pauvre des pays développés du Nord, en position intermédiaire ou moyenne par comparaison avec les pays du Sud de l'Europe et l'Irlande ; et cette position médiocre est à peine nuancée si on considère l'Europe à 25, avec ses nouvelles colonies de l'Est. Parent pauvre signifiant en l'occurrence, plus pauvre et inégal, avec moins de politiques sociales.

Ces politiques sociales ne sont toutefois pas nulles, et on comprend donc que la menace de pire puisse être agitée par Blair – le retour de néolibéraux *hard* – et qu'il trouve du crédit en jetant ci et là des cacahuètes au peuple. Sans toucher à l'essentiel des «acquis» du thatchérisme.

Ainsi, à l'articulation de l'économique et du social, le secteur de l'électricité connaît-il en Grande-Bretagne l'expérience de privatisation et libéralisation la plus ancienne, Blair dans les pas de Thatcher. Cette opération a servi de référence en Europe, et nous commençons à en déguster de

pareilles. **Steve Thomas** et **Dirk Lauwers** nous en donnent un bilan détaillé et proprement édifiant. Parmi bien d'autres aspects, une comparaison vient à l'esprit, celle des privatisations-braderies des pays d'Europe centrale et orientale : les dégâts ne furent pas d'importances comparables, mais le ressort est le même. Et dégâts il y a néanmoins eu, car les consommateurs pauvres de Grande-Bretagne paient plus cher.

Par contre, à lire **Sasha Roseneil** et **Fiona Williams**, on comprendra mieux le rapport pervers que le *New Labour* a pu nouer avec certains acteurs sociaux, dont on notera en passant qu'il ne s'agit pas ou plus des syndicats ni des municipalités mais bien de l'associatif caritatif. Nos deux auteures rendent compte d'une recherche dans le domaine de la politique familiale qui compare et confronte les discours de l'associatif concerné et du *New Labour*. Le choix de ce dernier de faire de «l'enfant» un enjeu prioritaire est déjà, en soi, révélateur : on peut faire du pétainisme sans avoir eu de Pétain, et des unanimités sentimentales pour pas cher (qui donc serait «contre» les enfants ? même pas notre Dutroux). Mais l'analyse comparée des valeurs montre surtout la résistance de ce monde associatif, la persistance en son sein de valeurs, notamment en matière d'égalité, qui ne sont plus celles des blairistes. *Moderato*, car le gouvernement Blair est plus généreux que ses prédécesseurs².

Dans un autre domaine, celui des universités, il y a eu carrément confrontation. Au printemps de cette année, un projet de loi de réforme a vu plus de quatre-vingt députés du *New Labour* manifester leur opposition aux *Commons*, si bien que le projet n'est finalement passé que de quelques voix. Manifestations étudiantes, grèves des enseignants,... c'est une partie de la base sociale que Blair a mis au centre de sa cible médiatique qui s'est révoltée. Au cœur du débat, les choix de privatiser, mettre en concurrence et faire payer les étudiants. Autant dire que le vieux discours libéral sur l'égalité des chances est encore trop social pour le *New Labour*.

Un système politique bloqué

La résistance à Blair n'a pas manqué de s'exprimer dans la rue. Contre la guerre en Irak, elle fut énorme, massive. L'électeur travailliste a beau-

2. Dans un registre semblable, les organisations syndicales réunies dans le *TUC* ont d'abord espéré en Blair, et apprécié le pas qu'il a fait faire à l'Europe sociale (*Traité d'Amsterdam*). Puis elles en ont été complètement dégoûtées, notamment parce qu'il a maintenu la législation anti-syndicale de Thatcher. Et certains se préparent à dire 'oui' à Blair et au référendum sur la «Constitution» européenne, au nom du moindre mal.

coup voté avec les pieds, notamment aux élections municipales de juin dernier, où le *New Labour* a perdu des dizaines de positions historiques. Des ministres ont démissionné, des parlementaires ont fait dissidence... et pourtant il n'est pas entendu que Blair soit près de la fin.

Une des clés de son pouvoir est la prise de contrôle du *Labour* par une machine politique à l'américaine. Elle se moque bien d'avoir perdu la moitié des membres, parce qu'elle table essentiellement sur le travail de ses «*spin doctors*» avec la presse, celle de caniveau en tête (nous devrions y revenir, avec une pensée pour Berlusconi). Cette machine ne cultive pas seulement les amitiés d'un Murdoch, elle a aussi besoin d'argent. Parfois cela donne lieu à péripéties : des ministres milliardaires doivent démissionner. Ou encore – nous avons demandé à **Edgar Szoc** de vous les narrer – celles du million (de livres) de Bernie Ecclestone, mais sans pouvoir vous prouver que la F1 soit devenue une branche de l'Internationale socialiste, ni que Francorchamp va remplacer Quaregnon.

L'autre clé du pouvoir de Blair tient au système électoral britannique. Plusieurs de nos collaborateurs n'accordent pas trop de signification à la tatouille des élections européennes, où le *New Labour* n'a fait que 22 % (avec un taux de participation de 39 %, qui mesure plutôt l'euro-scepticisme ambiant). C'est que les *Tories* n'ont guère fait mieux, de sorte qu'au scrutin majoritaire à un tour par circonscription, le nombre de sièges du *New Labour* ne serait pas trop bousculé.

C'est dans ce cadre que doivent se situer des perspectives de gauche. **Derek Wall** et **Peter Tatchell** en brossent un panorama qui, comparant plusieurs échecs de la petite gauche et le succès relatif des *Greens*, plaident pour la convergence rouge-verte que ceux-ci représentent.

Nous avons aussi tenu à publier un plaidoyer de **Tony Benn** pour l'engagement syndical dans la rénovation du *Labour*. Son texte, rédigé au moment d'une conférence socialiste de juillet 2003, a sans doute une importance nationale particulière au regard des relations historiques entre le parti et les syndicats. Mais sa portée est bien plus grande : il s'agit d'un point d'articulation essentielle entre l'éthique et la lutte des classes. On s'en rendra mieux compte en lisant la dernière contribution britannique, celle de **Simeon Andrews**, secrétaire du *LRC - Labour Representation Committee*, récemment créé pour donner corps au projet d'une sorte de reconquête du *Labour* au nom de ses valeurs essentielles.

Post-scriptum à l'usage d'apprentis sorciers de la politologie

Il nous semble enfin que notre parcours britannique est encore éclairant sous un autre aspect, celui du régime politique. Contre tous les belges gribouilles de la «polarisation» en deux grands partis par communauté et de la modification du scrutin plus ou moins proportionnel que nous connaissons, le régime britannique – et d'ailleurs, en pire, l'étazunien aussi – nous montre, non pas une plus grande clarté des choix, mais une plus grande confusion, les deux partis chassant au centre, et finalement,... à droite. Globalement et pour conquérir un maximum de circonscriptions. Et avec la quasi certitude qu'aucune force nouvelle ne pourra peser significativement, ni même émerger, sinon par le centre éventuellement.

Les réformes électorales italiennes n'ont-elles d'ailleurs pas impulsé des tendances analogues ?

Pour la Belgique, avec quelque illusion sur son enracinement social et électoral, *Agalev* a déjà été, en 2003, la première victime de son appui au seuil électoral de 5 %. Nul n'est obligé de persévérer dans cette voie, ni dans les voies parallèles qui visent l'élection directe des bourgmestres, par exemple.

S'il ne s'agit pas de cultiver le confort et le sectarisme groupusculaires, il n'est pas non plus souhaitable d'imposer un *numerus clausus*, c'est-à-dire bientôt, un régime de clans au sein d'une seule famille. Car une des ripostes au blairisme qui nous entoure passe forcément par la gauche plurielle, la possibilité réelle de tirer les convergences à gauche, par la gauche. Personne ne dit que c'est facile, mais c'est nécessaire.

Michel Godard

Voyage au cœur du blairisme

Philippe Marlière*

«Tony Blair est certainement le leader le plus moderne de la gauche européenne. Il a eu la chance d'être précédé par Margaret Thatcher et l'intelligence de ne pas l'oublier. Il a su faire fructifier son héritage, pour le plus grand bien de son pays».

Silvio Berlusconi
(entretien in *Politique internationale*,
été 2000, n° 88, p. 149).

Introduction

Peut-on encore être socialiste avec Tony Blair ? La question, théorique il y a quelques mois encore, est aujourd'hui pleinement d'actualité¹. Pour des socialistes européens de premier rang, la réponse ne fait aucun doute : Elio di Rupo, le vice-président belge de l'Internationale socialiste a décrit publiquement M. Blair comme un «*homme de l'époque coloniale qui a opté pour le modèle américain*» ; Tam Dalyell, le plus ancien député

* Maître de conférence en sciences politiques à l'Université de Londres. Auteur de *La Troisième voie dans l'impasse. Essais sur Tony Blair et le New Labour*, Paris, Editions Syllepse, 2003, 218 pp.

1. Cet article a été rédigé avant le débac électoral du *New Labour* aux élections municipales et européennes de juin 2004 et avant l'enlèvement des forces d'occupation américano-britanniques en Irak. Cette analyse couvre essentiellement la période allant de la première victoire blairiste en 1997 jusqu'aux jours qui ont précédé l'attaque américano-britannique contre l'Irak au printemps 2003.

travailleuse à la Chambre des Communes, considère que Tony Blair devrait être jugé pour «*crimes de guerre*». Plus diplomatique mais tout aussi sévère, Nelson Mandela a affirmé que le Premier ministre britannique était devenu le «*ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis*».

De tels propos sont-ils excessifs ? Rien n'est moins sûr, surtout dans la bouche d'hommes politiques aussi expérimentés. Le regard que porte sur Tony Blair la majorité des socialistes européens s'est nettement durci depuis l'intervention en Irak de la Grande-Bretagne aux côtés des Etats-Unis. De l'automne 2002 au printemps 2003, n'est-ce pas Blair lui-même qui s'est dépensé sans compter pour faire avaliser par les Nations-Unies la décision américaine de renverser, coûte que coûte, le régime de Saddam Hussein ? Pour parvenir à ses fins, il n'a pas lésiné sur les méthodes employées : ce fut Tony Blair qui parla un temps des preuves établissant l'existence de relations entre Saddam Hussein et Al-Qaeda – des «*preuves irréfutables*» qui ne furent jamais établies ; ce furent les services secrets de Tony Blair qui concoctèrent un «*rapport accablant*» démontrant la présence en Irak d'armes de destruction massive. La supercherie fut vite découverte : les sources avaient été maladroitement recopiées à partir d'une thèse soutenue par un étudiant américain dans les années 1990. Après un an d'occupation anglo-britannique en Irak, aucune arme de destruction massive n'avait été découverte. Depuis la commission d'enquête dirigée par Lord Hutton chargée de faire la lumière sur le suicide du Dr. Kelly, un expert britannique en armements, on a pu apprendre que les services secrets avaient préventivement averti M. Blair de la très probable absence de ces armes et des dangers de déstabilisation que comporterait une intervention militaire. Ce fut encore M. Blair qui assura les députés travaillistes que, dans tous les cas de figure, il respecterait le droit international et n'engagerait pas son pays dans une guerre sans le soutien des Nations-Unies. Ce fut le même Tony Blair qui, voyant ses plans contrariés par l'opposition vigoureuse de la France, rejoignit le chœur de la presse tabloïde d'extrême-droite pour exprimer sans détours sa rancœur anti-française.

Si une poignée de commentateurs-idéologues a pu affirmer que cet épisode irakien avait consacré le «*courage politique*» de M. Blair, la majorité d'entre-eux a été stupéfaite du rôle qu'il a joué dans cette guerre illégale. Outre la destruction de l'infrastructure irakienne par les forces anglo-américaines, la mort de milliers de civils et l'absence totale de base juridique à cette expédition guerrière, Tony Blair n'a pas hésité à fouler aux pieds la volonté exprimée par son peuple et par les membres de son parti. La «*libération*» de l'Irak acquise, Tony Blair peut contempler un autre champ de ruines, celui du Parti travailliste. Des milliers de militants ont renvoyé leur carte d'adhérent ; le gouvernement a essuyé

la plus importante rébellion de l'histoire parlementaire britannique quand les députés ont été invités à soutenir l'intervention armée et Robin Cook, un ancien ministre des Affaires étrangères, a vivement condamné la décision du Premier ministre et démissionné du gouvernement. Cette démission fut suivie, peu de temps après, par celle de Clare Short, la ministre du Développement international.

Le 15 février 2003 s'est tenue à Londres la plus importante manifestation de l'histoire du pays. Deux millions de Britanniques se sont rassemblés en opposition à ce conflit injustifié. Au même moment, le Premier ministre intervenait à une réunion du Parti travailliste en Ecosse. Tony Blair défendit avec vigueur son engagement en faveur d'une intervention armée aux côtés des Etats-Unis. Pour justifier cette posture belliciste, il présenta l'intervention militaire en Irak comme un «*acte humanitaire*» et disserta sur les «*fondements moraux*» du recours à la force pour désarmer le régime irakien. En complet décalage vis-à-vis de l'opinion publique, Tony Blair apparût devant le monde entier comme l'allié inconditionnel d'une administration américaine corrompue et droitière ; un homme prêt à se livrer à toutes les contorsions politiques et rhétoriques pour soutenir une guerre dont personne ne voulait à l'exception des amis de M. Bush. La mise en scène d'un Blair va-t-en-guerre, proche collaborateur de George W. Bush stupéfia l'Europe entière. Comment le fringant «*modernisateur*» de la social-démocratie européenne pouvait-il se retrouver aux côtés d'un président américain devenu la risée du monde entier ?

Le spectacle d'un Tony Blair politicien, manipulateur, parfois menaçant, n'a pourtant pas étonné les observateurs politiques qui suivent son parcours depuis le début des années 1990. Pour ceux-là, le chantre de la troisième voie a consciemment bâti sa carrière politique en tournant systématiquement le dos à l'histoire travailliste, en rejetant la rhétorique, la politique ou les objectifs fondamentaux de la gauche socialiste et social-démocrate. Pourquoi devrait-on tant s'étonner de le retrouver aux côtés de George W. Bush qu'il qualifie d'ailleurs en public «*d'ami*» ou de MM. Berlusconi et Aznar en Europe ?

Apparue au milieu des années 1990, la troisième voie blairiste a occupé depuis le devant de la scène politique, médiatique, voire même intellectuelle. Proposant une synthèse cohérente des postulats du néolibéralisme économique et de l'individualisme culturel, elle s'est largement inspirée des «*Nouveaux démocrates*» rassemblés autour de Bill Clinton. Depuis 1997, elle sert de référence idéologique au gouvernement du *New Labour* dirigé par Tony Blair. Théorisée par Anthony Giddens, un des sociologues les plus commentés dans le monde, la troisième voie

propose de fait une rupture totale avec la pratique et le mode de pensée social-démocrates.

Sous Tony Blair, le *Labour Party* a été rebaptisé officiellement *New Labour* par les auto-proclamés «modernisateurs» du parti en 1995. Entre 1994 et 1997, le Parti travailliste a subi un toilettage important de son organisation : ré-écriture de ses statuts dans une direction a-social-démocrate ; prise de distance avec les syndicats ; «présidentialisation» du *leadership* ; concentration des organes de consultation et de décision autour de personnes proches de Tony Blair et surtout élaboration d'une plate-forme électorale qui s'inspirait beaucoup de l'expérience «démocrate de droite» du président Clinton. En reprenant de larges pans de sa politique et de son discours, la politique de la troisième voie a totalement neutralisé le Parti conservateur selon la stratégie de la «*triangulation*» mise en pratique avec succès par Bill Clinton au début des années 1990. Déstabilisés par une occupation agressive de leur propre territoire politique, les conservateurs ont dû en retour droitiser leur discours. Apparaissant comme des «extrémistes» de droite aux yeux du public, ils sont du même coup devenus inéligibles. A gauche, l'absence de concurrence électorale permet au *New Labour* de continuer à capter une large part de l'électorat travailliste traditionnel.

Marketing politique

Au commencement furent le verbe et le *look*. Ainsi pourraient être résumés les premiers pas de ce gouvernement. L'intérêt national et international qu'a suscité Tony Blair, a largement reposé sur une présentation parfaitement maîtrisée de sa personne. Prenant la présidence Clinton comme modèle, la stratégie de communication du *New Labour* était au point bien avant l'élection de 1997. Une cellule de conseillers fut chargée de veiller non seulement à la présentation du discours des futurs ministres, mais encore de prendre le pouls d'échantillons d'électeurs centristes sur les questions sociales et économiques du moment, selon la technique du *focus group*².

Une sorte de «*novlangue New Labour*» apparut, à l'intersection de la langue de bois technocratique des *managers* et du refrain auto-congratatoire. Désireux de se rallier la jeunesse, le monde du rock et du *show biz* autour de slogans clinquants tels que «*Rebranding Britain*» ou «*Cool Britannia*», le *New Labour* parvint à braquer les projecteurs médiatiques

2. Des entretiens sont menés régulièrement auprès d'un échantillon d'électeurs «moyens» et «flottants», afin de recueillir leur opinion sur l'action du gouvernement et de connaître les «attentes» de cet électorat.

sur le pays dans les années 1997-1999. Avec Tony Blair, la Grande-Bretagne, jeune et innovatrice, était de retour ! L'emploi intempestif de superlatifs et d'adjectifs tels que «nouveau», «radical», «osé», etc., commença bientôt à lasser, puis irriter un public qui attendait avant tout des résultats concrets dans le domaine de l'éducation, des transports et de la santé. L'épisode du Millenium Dome, un parc d'attraction construit à Londres pour célébrer en fanfare le «passage du millénaire», a reflété jusqu'à la caricature le modernisme forcé du *New Labour*. Après avoir essayé les critiques quasi-unanimes des médias et du public, le Dome fut malgré tout imposé par le gouvernement. Il engloutit dans l'aventure plusieurs millions de livres sterling. Lors de la soirée d'inauguration, le premier ministre annonça qu'avec le Dome, la Grande-Bretagne était redevenue le «*phare de monde entier*». Peine perdue : décrié par la presse, boudé par les touristes, le Dome devint rapidement un gouffre financier et un embarras majeur pour le gouvernement. Il dût fermer ses portes un an à peine après son ouverture.

Une internationale centriste et libérale

Tony Blair s'est employé à théoriser la politique qu'il a mise en œuvre. Il faut ici lui savoir gré d'avoir rompu avec deux décennies d'hypocrisie linguistique de la part des sociaux-démocrates européens – une rhétorique de gauche et des politiques empruntant de plus en plus au néolibéralisme. En 1998, M. Blair essaya de créer avec Bill Clinton une Internationale de centre-gauche libérale. Devant la fin de non recevoir des partis membres de la II^e Internationale, il dût vite battre en retraite. De même, le «Projet» blairiste d'une alliance gouvernementale avec le parti libéral-démocrate a été bloqué par les caciques du Parti travailliste. Ce projet visait à terme la création d'une nouvelle formation – centriste et libérale – dont l'hégémonie politique permettrait peut-être de maintenir à l'infini dans l'opposition le Parti conservateur. Abandonnant momentanément ces projets, Tony Blair s'est réinventé en «modernisateur» de la social-démocrate européenne. Sa rencontre avec le sociologue Anthony Giddens a été sur ce point fondamentale. Ce dernier a tenté de théoriser les aspects majeurs de la politique néo-travailliste, en proposant une «troisième voie», entre le néolibéralisme et la «vieille» social-démocratie. Si l'on se réfère aux «valeurs», la troisième voie propose une remise à jour des «valeurs traditionnelles» de la social-démocratie. Trois concepts occupent une place centrale dans la troisième voie blairiste : l'égalité des chances (*opportunity*), la responsabilité et la communauté. La notion d'égalité des chances renvoie à l'obligation faite aux pouvoirs publics de faire en sorte que chaque individu puisse, en théorie, bénéficier d'un égal accès à des droits et services aussi importants que l'éducation ou une formation professionnelle. La responsabilité insis-

te sur les devoirs des individus à l'encontre de la communauté (locale ou nationale). Ce principe a été résumé par Blair de la manière suivante : «*Pas de droits sans responsabilités*». La communauté, enfin, constitue l'espace social dans lequel des relations «*civiques*» et harmonieuses peuvent se développer.

A défaut de former un corpus idéologique cohérent et soutenu, la troisième voie a pu initialement fournir un cadre de réflexion pour guider l'action du gouvernement du *New Labour*. Après avoir initialement affiché un intérêt réel mais prudent, les cercles universitaires britanniques ont assez rapidement pris leurs distances vis-à-vis de cette entreprise. Les travaux d'Anthony Giddens ont été critiqués pour leur abstraction et pour l'utilisation souvent inconsistante de cas pratiques prélevés dans des contextes nationaux très différents. On lui a surtout reproché d'accepter la mondialisation néolibérale de l'économie comme un donné auquel les gouvernants et individus doivent s'adapter, sous peine d'être sanctionnés par les marchés. Ce postulat a été jugé «*défaitiste*» et «*conservateur*», car il fait l'impasse sur la question de l'accroissement des inégalités de pouvoir et de richesse que produit le capitalisme globalisé.

Accroissement des inégalités

Après sept années de gouvernement, le *New Labour* fait valoir les réformes qu'il a mises en œuvre : introduction du SMIG (à un niveau bas) ; lois syndicales (qui restent toujours les plus restrictives de l'Union européenne) ; investissements accrus dans les secteurs de l'éducation, des transports et de la santé. Les rapports d'organismes non-gouvernementaux (OCDE, *think tanks* indépendants) tempèrent très largement cet *auto-satisfecit*. Sous le gouvernement de Tony Blair, les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ont augmenté. La flexibilité a été généralisée, les emplois sous-payés sont toujours la norme et la Grande-Bretagne connaît les horaires de travail les plus élevés en Europe. Un quart des enfants britanniques vit en dessous du seuil de pauvreté ; près de la moitié des femmes sont salariées à temps partiel et les hommes ont en moyenne un salaire de 42 % supérieur à celui des femmes occupant un emploi similaire.

Tony Blair s'était engagé à remettre en état de marche des services publics sinistrés. Une récente enquête de l'Organisation mondiale de la santé place la Grande-Bretagne en queue des pays de la communauté européenne sur le plan des soins médicaux. Les transports publics britanniques sont les plus chers et les moins fiables en Europe. Les chiffres des experts montrent que le gouvernement a annuellement moins inves-

ti dans les secteurs publics entre 1997 et 2001 que le gouvernement conservateur de John Major entre 1996 et 1997 !

L'inexorable marche vers la privatisation des services publics a continué avec la *Private Finance Initiative (PFI)*, rebaptisée *Perfidious Financial Idiocy* par ses détracteurs³. Le gouvernement a privatisé les services de contrôle aérien contre l'avis unanime des experts qui craignent une répétition des catastrophes que l'on a connue dans les chemins de fer. Il a ensuite imposé la *PFI* au métro londonien contre l'avis du public, de la plupart des experts et du maire de Londres Ken Livingstone, qui aura pourtant la charge d'en superviser le fonctionnement. La lente privatisation de l'éducation publique se poursuit : un nouveau programme de privatisations d'écoles primaires et de collèges publics a été mis en œuvre après l'élection de 2001. Depuis 1998, les néo-travaillistes ont imposé des frais d'inscription élevés à l'université (ils ont encore été relevés cette année), qui ont introduit une sélection des étudiants par l'argent.

Dans le domaine des questions «sociétales» et des libertés publiques, le *New Labour* a également déçu ses supporteurs. Outre la rénovation des services publics, Tony Blair s'était engagé à «nettoyer la politique» et avait promis que son gouvernement serait «plus pur que la pureté». Las ! Ces dernières années ont été marquées par des scandales qui ont provoqué la démission de plusieurs ministres (dont le bras droit de Blair, Peter Mandelson, démissionnaire à deux reprises en trois ans). Ce qui surprend les observateurs, c'est la fascination de Tony Blair et des «modernisateurs» du *New Labour* pour le monde de l'argent et des très riches. D'où ces relations de copinage entretenues avec des individus richissimes, au passé parfois contesté (Peter Mandelson et les frères Hinduja, par exemple) ; le nombre élevé d'hommes d'affaires que le premier ministre fait siéger dans les commissions para-gouvernementales (*quangos*), qui touchent aux sphères de l'économie et de l'industrie ou encore le nombre important d'hommes d'affaires et de bienfaiteurs du parti qui ont été nommés à la Chambre des Lords par Tony Blair. Pis encore, un député sans envergure politique mais milliardaire (Geoffrey Robinson) est devenu ministre ; Lord Simon of Highbury, ex-PDG de *BP*, est devenu ministre du commerce et de la compétitivité en Europe ; ou encore Lord Sainsbury of Turville, PDG de *Sainsbury Ltd* (le propriétaire de la plus grande chaîne de supermarchés dans le pays) a été nommé ministre de la science et de la technologie.

3. *Ndlr* : La *PFI* est une formule lancée par Thatcher et poursuivie par Blair. La dénomination a évolué en *PPP - Public Private Partnership*.

La gestion autoritaire du parti travailliste inquiète également de nombreux militants travaillistes. Depuis 1997, la moitié des adhérents a quitté le parti, découragés et démoralisés par l'absence de débats et de démocratie au sein de leur organisation (en 2003, le parti compte 200 000 adhérents contre 400 000 en 1997). En 2000, la gestion brutale de la candidature travailliste à la mairie de Londres a choqué. Tony Blair ayant imposé un candidat-maison dont les travaillistes londoniens ne voulaient pas, ces derniers n'ont pas hésité à faire élire Ken Livingstone, candidat indépendant et homme de leur choix. Les Gallois et Ecossais ont, dans des circonstances similaires, fait mordre la poussière à M. Blair après la mise en place musclée d'institutions décentralisées dans le royaume.

Le *New Labour* réélu en 2001 a pourtant recueilli l'un des scores en voix les plus faibles dans l'histoire du Parti travailliste. Ce succès peut s'expliquer par une série de facteurs «négatifs» : le système électoral (scrutin majoritaire à un tour) qui lamine systématiquement les forces politiques à la gauche du Parti travailliste ; un attachement viscéral de nombreux électeurs au *Labour*, «*parti des pauvres et de la classe ouvrière*» ; le discrédit accru de l'opposition conservatrice dirigée par William Hague, un *leader* fâlot que personne ne prenait au sérieux (remplacé par Iain Duncan Smith, un personnage encore plus droitier et insignifiant avant son éviction récente au profit de Michael Howard, un homme politique plus expérimenté) ; mais surtout, une opposition conservatrice jugée opportuniste (baisse des impôts) et extrémiste (europhobe, voire xénophobe), et qui rebute de plus en plus fortement l'électorat centriste. A ces éléments, on pourrait ajouter un facteur «positif» : le *New Labour* s'est imposé comme le nouveau parti des classes moyennes éduquées, économiquement aisées, relativement libérales sur les questions de société et approuvant la poursuite de politiques néolibérales tempérées qui défendent le *statu quo* social et ne remettent pas en cause leurs intérêts.

Tony Blair, le «*seul conservateur crédible*»

«*Le seul conservateur crédible*» : c'est en ces termes que *The Economist* a apporté son soutien au premier ministre néo-travailliste, quelques jours avant l'élection législative du 7 juin 2001. Comme gages de la bonne conduite politique de Tony Blair pendant les quatre années écoulées, l'hebdomadaire ultralibéral a noté que M. Blair éprouvait une réelle admiration pour Mme Thatcher et qu'il avait largement poursuivi sa politique. C'est un anti-conservatisme virulent qui forme le ciment de l'électorat hétérogène qui a reconduit au pouvoir le *New Labour*. Des deux principaux partis, le *New Labour* a souvent été perçu, à droite et à gauche (certes pour des raisons différentes), comme l'option la moins risquée. Mais au-delà de ces considérations générales, une analyse plus fine des

résultats électoraux permet de dégager quatre axes de réflexion qui indiquent un paysage politique et idéologique en profonde mutation.

Une abstention record

Ce scrutin a connu l'abstention la plus élevée de l'histoire du suffrage universel britannique. La chute du taux de participation entre 1997 et 2001 est particulièrement saisissante, passant de 72 % à 59 %. Une analyse des taux d'abstention par région montre que ceux-ci sont nettement supérieurs à la moyenne nationale dans le Nord de l'Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, c'est-à-dire dans les bastions travaillistes des régions industrielles. Cette très faible participation ne fait que ressortir plus crûment l'étroitesse de l'assise électorale du blairisme : à peine 25 % des inscrits ont voté pour le *New Labour*. Le nombre de voix néo-travaillistes est inférieur à celui de 1992, une élection pourtant perdue par le Parti travailliste. Ce résultat souligne le caractère anti-démocratique du scrutin majoritaire à un tour (*first-past-the-post*) qui permet à un parti recevant 42 % des suffrages exprimés de s'octroyer 64 % du total des sièges et 413 élus, ne laissant que des miettes à une poignée de partis d'opposition (conservateurs : 32 % des suffrages exprimés, 26 % des sièges et 166 élus ; libéraux-démocrates : 19 % des suffrages exprimés, 8 % des sièges et 52 élus ; partis régionaux : 6.5 % des suffrages et 30 élus). Cette loi électorale brutale lamine les oppositions de gauche au *New Labour* (aujourd'hui les Verts et la *Socialist Alliance*), en dépit de scores honorables dans quelques circonscriptions. Une lecture des résultats par catégorie socio-professionnelle montre que le *New Labour* talonne aujourd'hui le Parti conservateur au sein des catégories supérieures. Les banlieues chic de Londres (Enfield Southgate, Harrow – l'équivalent anglais de Neuilly-Passy à Paris), ravies de justesse aux conservateurs en 1997, ont reconduit des candidats *New Labour* pur sucre avec des majorités confortables. Inversement, les déplacements de voix en faveur des conservateurs se sont produits au sein des catégories ouvrières, catégories qui ont le plus déserté le *New Labour*. Ce taux d'abstention historiquement élevé rapproche la Grande-Bretagne des Etats-Unis où près d'un électeur sur deux ne vote pas, et où la participation électorale est le fait des classes éduquées et aisées. Sous le *New Labour*, la Grande-Bretagne électorale s'est donc «américanisée». Il faut se souvenir que l'un des objectifs majeurs du gouvernement, en 1997, était de «renouer le lien avec l'électorat», de «redynamiser» une citoyenneté mise à mal par les conservateurs. L'important recul de la participation est inquiétant et montre qu'un nombre croissant de Britanniques rejette les politiques néo-travaillistes et conservatrices.

La droite en complète décomposition

Au cours de ces quatre dernières années, la dérive à droite du Parti conservateur a été phénoménale. En pâles imitateurs de George W. Bush, les conservateurs ont proposé de nouvelles réductions d'impôts que les Britanniques ont rejetées. La mise en œuvre de ce programme aurait encore accentué la dégradation des services publics. Les conservateurs ont essentiellement défendu le maintien de la livre sterling et une ligne dure contre les demandeurs d'asile, aux accents europhobes et xénophobes. Ces deux obsessions conservatrices ne figuraient pourtant qu'au bas de la liste des sujets dont se soucient le plus les électeurs.

Les libéraux-démocrates à gauche du *New Labour*

Le parti libéral-démocrate est aujourd'hui la force parlementaire la plus à gauche. Ce reclassement politique est le fruit d'un chassé-croisé entre le *New Labour* qui, sous Tony Blair, est passé du centre-gauche au centre-droit et des libéraux-démocrates qui se sont légèrement déplacés sur la gauche. Cette nouvelle taxinomie a été acceptée par des représentants éminents du *New Labour*, tel Matthew Taylor, le directeur de l'*Institute for Public Policy Research* (le *think tank* le plus proche du gouvernement), lors d'une interview télévisée sur la *BBC*. Les Britanniques sondés placent également en majorité le Parti libéral-démocrate à gauche des travaillistes. Des trois partis principaux, les libéraux-démocrates ont été les seuls à proposer une hausse des impôts pour financer la modernisation des services publics. Les «*Lib-dem*» de Charles Kennedy sont considérés comme le parti des services publics et de la redistribution. Sur les questions de société, il se paie le luxe de largement dépasser à gauche le *New Labour* qui a concurrencé, souvent avec succès, l'autoritarisme moral des conservateurs. C'est vers ce parti qu'une fraction de l'électorat travailliste (en particulier les fonctionnaires et les jeunes) s'est reportée en 2001. Charles Kennedy a, de l'avis unanime des médias, mené la meilleure campagne : spontané, chaleureux, drôle, son style a tranché avec le parler stéréotypé de Tony Blair et l'extrémisme de William Hague.

Incertitudes au cœur du blairisme

«*Leur donner une seconde chance*»... : telle est l'expression qui revenait dans la bouche de nombreux électeurs travaillistes après l'élection de 2001. La catégorie de «blairiste heureux» n'existe pas. Ne restent que des électeurs travaillistes échaudés par sept années de gouvernement décevantes. La rénovation des services publics continue de dominer la deuxième législature de Tony Blair – «*des services publics d'un pays du*

tiers monde» comme le soulignent avec exaspération les médias de gauche et de droite. Le temps où le Parti conservateur remportait les élections en promettant une réduction d'impôt est maintenant révolu. Les Britanniques ont pris conscience du lien entre le sous-investissement dans les services publics et leur état déplorable. Signe d'une réelle fronde populaire, les électeurs de Wyre Forest dans les West Midlands, ont élu le Dr Taylor, l'unique député indépendant de cette législature. Médecin à la retraite, le Dr Taylor a mené campagne contre la construction d'un nouvel hôpital selon la méthode de la *Private Finance Initiative*, et a battu le député travailliste sortant (par ailleurs membre du gouvernement).

Le crépuscule de la troisième voie

Lorsqu'il est parvenu au pouvoir en 1997, Tony Blair se présentait comme le rénovateur de la social-démocratie européenne. Nous sommes aujourd'hui bien loin du compte. Comment peut-on encore à ce jour considérer que le «blairisme» propose une voie possible pour la social-démocratie du XXI^e siècle ? Cette proposition apparaît tout simplement ahurissante après l'examen de sa politique sociale et économique. Dans ce domaine, Tony Blair est, à quelques détails près, le digne héritier du thatchérisme. Pour le Premier ministre britannique, le secteur public est au mieux une contrainte, au pire un anachronisme dont il faut se défaire. A-t-on jamais entendu M. Blair louer les fonctionnaires travaillant dans les services publics ? Par contre, nombreuses sont les interventions publiques dans lesquelles il vante le dynamisme et le «savoir-faire» des entrepreneurs du service privé.

Son atlantisme zélé et sa politique néo-libérale lui permettent d'ailleurs d'entretenir des liens très étroits avec Rupert Murdoch et son empire de presse. Avec Tony Blair, ce n'est plus dans les colonnes du *Guardian* que s'expriment les supporteurs du régime, mais dans celles du *Sun*, quotidien de la presse de caniveau europhobe, qui se réjouit de la politique sécuritaire du gouvernement dans le domaine des libertés publiques. Son alliance avec José Maria Aznar et Silvio Berlusconi pour une Europe des marchés, vient également s'inscrire dans ce processus de rupture claire et nette avec l'ancien réformisme progressiste du Parti travailliste.

La Grande-Bretagne de Tony Blair – un *Tory* revêtu des couleurs du *Labour Party* – est aujourd'hui politiquement désorientée et démoralisée. Le conservatisme néo-libéral de Tony Blair a fait le vide autour de lui : l'opposition conservatrice est à l'agonie et la gauche a perdu toute représentation. La troisième voie blairiste a non seulement anéanti le courant social-démocrate britannique, mais a aussi sérieusement mis en cause

le principe de la compétition politique, qui repose sur une opposition entre forces de droite et de gauche distinctes.

Les capitalistes et conservateurs de toutes obédiences ne pourraient imaginer un meilleur avocat à leur cause que Tony Blair. George W. Bush, José Maria Aznar, Silvio Berlusconi, l'ultra-libéral français Alain Madelin ou encore le chef du patronat Ernest-Antoine Seillière ne s'y sont pas trompés : tous se sont publiquement déclarés proches de Tony Blair ou en accord avec sa politique.

La Grande-Bretagne américaine

Keith Dixon*

«La solution du New Labour a été de remplacer un anti-américanisme simpliste par un atlantisme vulgaire qui oblige la Grande-Bretagne à se soumettre à toute nouvelle préoccupation américaine, triviale ou non».

David Clark, assistant de l'ancien ministre des Affaires étrangères britannique, Robin Cook¹.

Un des faits les plus marquants de ces vingt-cinq dernières années sur la scène internationale a sans doute été le formidable rapprochement entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Non pas que l'alliance anglo-américaine soit un élément nouveau dans le champ géopolitique, loin s'en faut, mais ce qui fut jadis plutôt un mariage de raison a pris une toute nouvelle dimension, presque fusionnelle, exprimée au plus haut niveau dans les liens qui ont été tissés entre Thatcher et Reagan, Blair et Clinton, et – de manière peut-être plus inattendue – entre Blair et Bush. Si pendant les trente premières années de la «*relation spéciale*» les dirigeants britanniques et américains avaient souvent travaillé main dans la main pour contenir ce qu'ils percevaient comme la subversion communiste (ou «*nationaliste*» selon les cas) sur le plan international (de

* Professeur à l'Université de Lyon-2. Auteur, notamment, des *Evangélistes du marché* et de *Un digne héritier - Blair et le thatcherisme* (Raison d'agir, Paris, 1998 et 2000), et de *La mule de Troie* (Editions du Croquant, Bellecombe, 2003). Le 3^e chapitre de ce dernier ouvrage constitue l'essentiel de la présente publication des CM.

1. *The Observer*, 15 juillet 2001, cité par Robin Ramsay dans *The Rise of New Labour*, Pocket Essentials, Harpenden, 2002.

la Corée, entre 1950 et 1953, où les soldats britanniques ont combattu à côté des Américains, à l'Iran ou les services secrets britanniques ont prêté main forte à la CIA pour le renversement de Mossadegh en août 1953), cela n'avait jamais empêché l'expression de divergences parfois profondes sur tel ou tel problème conjoncturel, voire sur des questions de fond. Il est, par exemple, de notoriété publique que les administrations américaines successives déploraient le peu d'enthousiasme affiché par les Britanniques pour la construction européenne dans les années 40 et 50, et le faisaient savoir lorsque l'occasion se présentait : du point de vue américain, il aurait mieux valu que les alliés britanniques soient présents et actifs dès le début de la construction de l'Europe économique et politique, ce qui aurait pu, entre autres, contrebalancer l'influence de la France, jugée peu fiable. De la même manière, les Britanniques ont continué à s'accrocher à ce qui restait de leur Empire, malgré les critiques publiques des administrations américaines (toujours prêtes à dénoncer l'impérialisme des autres²...).

Sur le fond il y avait néanmoins chez les deux parties une analyse réaliste selon laquelle les intérêts de l'une et de l'autre étaient mieux servis par le maintien de cette relation particulière, quelles que soient les différences d'appréciation sur telle ou telle question internationale, et quelles que soient les différences entre les deux systèmes de valeurs politiques, britannique et américain. C'est d'ailleurs cette analyse-là qui avait motivé les premiers contacts entre Roosevelt et Churchill, lors de la deuxième guerre mondiale, en vue de promouvoir de nouveaux rapports entre les deux pays.

Un partenaire dominé

En 1941, lorsqu'il a cosigné avec le président des Etats-Unis, Franklin Roosevelt, la déclaration publique des objectifs politiques communs des deux pays, la *Charte Atlantique* – début officiel de la relation spéciale – Churchill savait que l'alliance qu'il cherchait à construire entre le Royaume-Uni et son ancienne colonie serait inégale, et qu'elle marquerait de fait la fin d'une époque où «*la Grande-Bretagne régnait sur les eaux*»³. En examinant le rapport de forces économiques et militaires

2. Pour une analyse critique des interventions américaines dans le monde, voir Ziauddin Sarder et Merryl Wyn Davies, *Why do people hate America ?*, Londres, Icon Books, 2002 ; et Tariq Ali, *The Clash of Fundamentalisms. Crusades, Jihads and Modernity*, Londres, Verso, 2002. Zoltan Grossman fournit une liste complète de ces interventions depuis la bataille de *Wounded Knee* en 1890 sur le site <http://www.zmag.org/CrisesCurEvts/Interventions.htm>.
3. D'après la chanson populaire et chauvine britannique, *Rule Britannia*.

dans le monde, Churchill savait aussi où résidait l'intérêt de son pays. Par rapport au Etats-Unis, la Grande-Bretagne était déjà en déclin relatif depuis le début du XX^e siècle, et le rôle primordial joué par la Grande-Bretagne dans les deux conflits mondiaux n'avait fait que creuser la différence⁴. Qui plus est, l'Empire, à la source même de la puissance britannique, montrait déjà, dans l'entre-deux-guerres, les signes manifestes de ses difficultés futures. Même pour un admirateur et un défenseur acharné de l'aventure impériale britannique comme Churchill, la perte de l'Empire devenait désormais possible. C'est sans doute ce qui l'a conduit à accepter l'article 3 de la *Charte Atlantique* qui reconnaissait «*le droit de tous les peuples de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils vivront*» – un droit dont les sujets de l'Empire n'hésiteront pas à user dès la fin des hostilités mondiales.

Il y a dans la démarche de Churchill auprès de Roosevelt dès 1941, et dans la correspondance ultérieure entre les deux hommes où Churchill tente d'entraîner un Roosevelt réticent dans la guerre contre l'Allemagne hitlérienne, une reconnaissance implicite de la dépendance de l'un envers l'autre qui sera la marque distinctive de leurs relations après la guerre. Sans l'aide financière des Américains, consentie en août 1941, les Britanniques n'auraient pas pu poursuivre leurs efforts militaires ; sans l'entrée en guerre des Américains en décembre 1941, il est également vraisemblable que les alliés n'auraient pas pu venir à bout de l'Allemagne. Lorsqu'à la fin de la guerre l'heure en était aux comptes, les Américains étaient bien placés pour le rappeler. L'accord de Bretton-Woods de 1944 avait déjà confirmé la nouvelle puissance du dollar américain par rapport à la livre sterling et la place centrale occupée désormais par les Etats-Unis dans le nouveau système monétaire international ; le prêt important consenti par les Américains en 1945 à la délégation britannique menée par John Maynard Keynes pour aider à la reconstruction d'un pays exsangue mettait, pour ainsi dire, les points sur les i en ce qui concernait le rôle dévolu à la Grande-Bretagne.

Désormais le Royaume-Uni serait le partenaire dominé dans une alliance diplomatique et militaire qui, bon an mal an, va tenir pendant toute la période de l'après-guerre, survivant même à une guerre froide qui était pourtant devenue une de ses principales raisons d'être. Le mariage avait ses raisons, et ce sont elles qui l'ont longtemps fait vivre. S'ils n'appréciaient guère la culture politique britannique et la place prépondérante au sein de cette culture d'un parti travailliste qui affichait dans sa constitution sa volonté de socialiser «*les moyens de production, de distribution*

4. Voir Alan Dobson, *Anglo-American Relations in the Twentieth Century*, Londres, Routledge, 1995, p. 5.

et d'échange»⁵, si le ton patricien de plusieurs générations de dirigeants conservateurs les agaçait, s'ils ne souhaitaient pas être associés aux menées répressives de la vieille puissance impériale dans ce qui restait de son Empire, les Américains savaient néanmoins que le Royaume-Uni serait un allié fidèle dans ce qui était devenu la lutte prioritaire contre le communisme, et que, justement grâce à ce qui restait de l'Empire, la Grande-Bretagne pourrait être très utile dans cette lutte, en Asie comme en Afrique, en transformant ses colonies en remparts contre l'avancée ennemie. Si les dirigeants britanniques, surtout conservateurs, continuaient parfois à parler à leurs homologues américains comme s'ils s'adressaient à leurs valets de chambre, si la propension américaine à l'agression et à la sur-réaction face à l'adversaire communiste les inquiétait (pendant la guerre de Corée quand il était question d'étendre le conflit à la Chine populaire, par exemple), s'ils ne partageaient pas la conception américaine très politique des échanges internationaux, les Britanniques avaient bien compris que sans cette alliance, même inégale et parfois humiliante, ils ne pourraient plus peser sur les affaires du monde.

Lorsque l'on regarde l'évolution de la relation spéciale à la lumière de la toute récente actualité politique internationale, on est frappé par les manifestations récurrentes d'indépendance dont le Royaume-Uni a pu faire preuve dans le passé, malgré son rôle de dominé (surtout par rapport à la docilité servile à laquelle le gouvernement néo-travainliste actuel nous a habitués⁶). A plusieurs reprises, pendant les soixante dernières années, ce que Lord Palmerston avait appelé les «*intérêts éternels et perpétuels*» de la Grande-Bretagne ont été mis en cause par les Américains, et la tension est montée entre les deux puissances : c'est le cas, par exemple, en 1956, lors de la crise de Suez où le Premier Ministre conservateur, Sir Anthony Eden, n'a pas trouvé de mots assez durs pour dénoncer ce qu'il considérait comme la trahison américaine lorsque le gouvernement américain a officiellement et publiquement désapprouvé l'intervention militaire franco-britannique contre Nasser. De la même manière, malgré les fortes pressions exercées sur lui à la fin des années

5. L'article 4 de la constitution du parti travailliste datait de 1918 et affichait les ambitions socialistes du parti. Pendant la période de l'après-guerre, il a souvent été l'objet d'attaques de la part de l'aile droite du parti. Il a été supprimé, sur proposition de Blair, en avril 1995.

6. Pour un exemple récent de la servilité dont Blair fait preuve dans ses rapports publics avec les dirigeants américains, il faut lire le discours du Premier Ministre britannique lors de la remise de la médaille d'or du Congrès américain, en juillet 2003, pour services rendus pendant la guerre d'Irak : «*Tony Blair's speech to the US Congress*», *The Guardian*, 18 juillet 2003.

60 par l'administration américaine sous la direction de Lyndon B. Johnson, le Premier Ministre travailliste, Harold Wilson, a considéré qu'il n'était pas dans l'intérêt politique et économique de son pays de suivre les Américains dans la guerre du Vietnam. De manière plus surprenante, l'intervention américaine à Grenade en octobre 1983, pour renverser le gouvernement marxiste, a jeté un froid (certes éphémère) dans les rapports, pourtant assez idylliques, entre Reagan et Thatcher, cette dernière considérant que l'ancienne colonie britannique et membre du *Commonwealth* relevait d'abord de la zone d'influence britannique.

Il va sans dire que ces quelques exemples n'enlèvent rien au constat général d'une forte et constante collaboration entre les deux puissances, surtout dans le domaine militaire. Si cette collaboration a connu quelques difficultés en début de période, dues entre autres à la méfiance des Américains envers une administration britannique apparemment incapable d'assurer l'étanchéité de ses services de sécurité nationale, dès la fin des années 50, seulement quelques années après la débâcle de Suez, l'effort commun dans le domaine de la défense nucléaire est reparti de plus belle pour ne plus s'arrêter. Dès cette période-là, la Grande-Bretagne a accepté l'installation de bases de sous-marins nucléaires *Polaris* dans les eaux écossaises, devenant de ce fait la première ligne de défense nationale des Etats-Unis contre une éventuelle agression nucléaire soviétique. Comme on peut l'imaginer, à l'époque, les Ecossais n'ont pas terriblement apprécié et le mouvement en faveur du désarmement nucléaire a été particulièrement actif dans cette partie du territoire britannique.

Dans les bras de l'ours américain

Néanmoins, à partir de la fin des années 70, avec l'arrivée des conservateurs radicaux au pouvoir, l'on va assister à un rapprochement beaucoup plus accentué entre les deux pays et à l'effacement de plus en plus marqué des différences publiques. Ce rapprochement concerne tout autant la politique intérieure des deux pays que la politique extérieure. Alors que la relation spéciale était auparavant fondée sur une perception réaliste d'intérêts communs dans le domaine de la politique étrangère ainsi que dans celui de la sécurité nationale, désormais la relation va se fonder de plus en plus sur des rapprochements doctrinaux concernant la politique intérieure, surtout dans les domaines économique et social. Comme jamais auparavant, tout au moins depuis le début de ce qu'il est convenu d'appeler la relation spéciale entre les deux pays, leurs élites politiques vont partager très largement la même vision de leurs réalités nationales respectives, et cela quels que soient leurs attachements partisans – républicain ou démocrate, conservateur ou néo-travailliste. A

partir de 1979, défenseurs dans le domaine économique du «*libre jeu des mécanismes du marché*» censé apporter des remèdes à tous les maux de l'économie contemporaine, Britanniques et Américains vont marcher d'un même pas lorsqu'il s'agira de pousser à une libéralisation encore plus accentuée des échanges internationaux, ou lorsqu'il s'agira dans les organismes internationaux – du FMI jusqu'à l'OMC – de faire l'éloge du moins d'Etat, de la réduction des dépenses publiques ou de la privatisation tous azimuts. Ce que l'on a appelé le «*consensus de Washington*» devient de fait un consensus anglo-américain.

Les nouveaux dirigeants anglo-saxons vont se joindre aussi dans leur préconisation des politiques sociales qui devraient accompagner cette politique économique. En l'espace d'une quinzaine d'années les travaillistes britanniques, jadis défenseurs d'un Etat social, dont le rôle était conçu comme étant d'atténuer les conséquences socialement destructrices du fonctionnement du marché, vont rejoindre leurs anciens adversaires thatchériens et leurs tout nouveaux amis démocrates américains, et se rendre aux «*évidences*» de l'argumentaire conservateur, consolidant ainsi un «*consensus*» anglo-saxon devenu intellectuellement étouffant. Selon ce nouveau consensus trans-parti et trans-Atlantique, non seulement l'Etat social ne résoudrait pas les problèmes de la pauvreté, de l'exclusion, de la précarité, mais il serait devenu le complice actif des chômeurs qui ne souhaitent pas travailler, des pauvres qui ne souhaitent pas sortir d'une exclusion confortable, des mères célibataires qui font des enfants pour recevoir des allocations, d'une armée de déviants et de petits criminels qui campent dangereusement sur les marges de notre société, détournant à leurs fins des aides de l'Etat données sans contrainte et sans discernement. L'analyse (s'il faut l'appeler ainsi) n'est ni originale, ni nouvelle – mais le consensus désormais construit autour d'elle l'est. Son adoption a conduit le gouvernement néo-travailliste, à l'instar de ceux de Clinton et de Bush, à poursuivre l'offensive lancée contre les pauvres par Thatcher, pauvres qui furent jadis la base sociale du travaillisme mais qui constituent désormais une vilaine tache sur le beau paysage de la «*nouvelle*» Grande-Bretagne.

Le Royaume-Uni se trouve désormais, pour reprendre l'expression de Will Hutton, dans les bras de l'ours américain. Et, si l'on en croit les déclarations de ses dirigeants actuels, apparemment content de l'être. Comme le fait remarquer Hutton, l'hégémonie des idées conservatrices, importées ou *made in Britain*, est telle dans les champs politiques et universitaires britanniques qu'il devient de plus en plus malaisé de penser et d'écrire contre elles. Dans un processus de disqualification médiatique, toute pensée critique est immédiatement stigmatisée et marginalisée, soit par l'opération simple des constructions rhétoriques (ceux qui s'opposent

au nouveau sens commun sont «archaïques», dépassés par le monde contemporain, nostalgiques de l'ordre ancien), soit par des mécanismes politiques plus inquiétants, qui transforment les prises de position critiques en autant d'apologies d'idéologies mortifères du présent ou du passé (ceux qui critiquent le nouvel ordre américain sont «anti-américains» et à ce titre les alliés objectifs du terrorisme islamiste ; ceux qui défendent l'idée d'une intervention publique dans les domaines social et économique sont soupçonnés de stalinisme rampant ; ceux qui s'en prennent aux idées néo-conservatrices ont des arrières-pensées antisémites, puisque certains des penseurs les plus en vue du néo-conservatisme américain sont d'origine juive⁷). Ces basses-œuvres politiques, aussi intellectuellement indéfendables qu'elles soient, fonctionnent à merveille dans le temps court de la prestation médiatique et dans les phrases courtes de la propagande analphabète des tabloïdes britanniques.

Dans le champ proprement intellectuel, la puissance de feu des grandes institutions universitaires américaines, de plus en plus gagnées par le conservatisme ambiant, est devenue telle qu'elles s'assurent une mainmise formidablement efficace sur la production académique, filtrant l'accès, par exemple, aux grandes revues universitaires «internationales». Dans une situation où la précarité d'emploi est devenue la règle, de plus en plus d'universitaires britanniques, jeunes et moins jeunes, sont invités à se conformer au nouveau sens commun conservateur anglo-américain : comme dans les entreprises, l'insécurité d'emploi a été une formidable productrice de docilité. De plus en plus on informe les universitaires britanniques qui écrivent contre le nouvel ordre établi que leurs productions sont devenues «obsolètes», qu'elles relèvent de «l'idéologie», quand tout simplement elles ne correspondent pas au «projet d'entreprise» (*corporate plan*) de leur université. Le nouveau sens commun universitaire britannique épouse donc de plus en plus les contours conservateurs de l'époque, renforçant ainsi le conservatisme du champ politique. Dans les disciplines les plus variées – de l'histoire à l'analyse culturelle – la pensée «post-moderne» est devenue la fade remplaçante de la pensée critique et une voie royale pour les carriéristes universitaires. Et pendant que l'on amuse la galerie avec les piteries du nouveau radical chic académique, le travail autrement plus efficace du

7. C'est un «argument» évoqué par Robert Kagan, un des grands défenseurs intellectuels du bellicisme américain actuel et qui a été repris en France par Alexandre Adler dans un article du *Figaro* (2-3 août 2003). L'argument est non seulement inexact du simple point de vue factuel, puisque parmi des penseurs les plus influents du courant néo-conservateur il y a un bon nombre de non-juifs, mais surtout l'argument est insultant pour la communauté juive américaine, qui se trouve ainsi associée à une doctrine beaucoup de ses membres combattent activement.

conservatisme économique et social avance sans encombre. Comme le fait remarquer Hutton : «*En même temps que la domination américaine des débats universitaires (britanniques) est devenue incontestable, l'avancée des idées conservatrices a été telle que les normes et les jugements de valeur dans des domaines comme les sciences sociales, la gestion et l'économie financière se sont déplacés progressivement vers la droite. C'est ce climat intellectuel qui a rendu possible, par exemple, à un universitaire américain de développer l'idée de l'introduction d'un marché interne dans le Service national de santé britannique – avec des résultats désastreux (...)*»⁸. Pour y faire face, comme le journaliste Nick Cohen l'a fort justement souligné dans son dernier livre, *Pretty Straight Guys*⁹, il faudrait une véritable révolution intellectuelle.

Pour comprendre la colonisation progressive de la pensée universitaire (et donc politique) britannique et ses effets actuels, il faut remonter aux années 70 et à la formidable contre-offensive menée à l'époque contre les idées socialistes et sociales-démocrates par ceux que l'on va appeler les «thatchériens». La préparation de cette contre-offensive intellectuelle date de l'immédiat après-guerre, où un certain nombre d'intellectuels néolibéraux et conservateurs, dominés à l'époque, se sont donné les moyens intellectuels et organisationnels internationaux pour mener la contre-attaque, en construisant patiemment un réseau de *think tanks* dévoués à la diffusion des idées qui leur étaient chères¹⁰. Les années 70 ont vu la montée en puissance de *think tanks* proprement britanniques, même si les liens entre ces derniers et les grandes fondations néolibérales et conservatrices américaines ont été étroits.

L'Institut des affaires économiques (qui a commencé à fonctionner en 1957) avait des relations de longue date avec le monde universitaire et médiatique américain à travers sa «maison mère», la Société du Mont-Pèlerin (fondée en 1947), et a contribué très largement à vulgariser les idées de Friedrich von Hayek, le père du néolibéralisme contemporain

8. Will Hutton, *The World We're In*, Little Brown, Londres 2002 ; p.39.

9. Nick Cohen, *Pretty Straight Guys*, Londres, Faber and Faber, 2003. Cet ouvrage de Cohen, comme le précédent, *Cruel Britannia* (1999), livre une analyse puissante et documentée des dérives des néo-travailleurs. On peut être d'accord ou non avec son évaluation du mouvement contre la guerre en Irak (où il s'en prend aux dirigeants du mouvement accusés de complaisance avec le régime de Saddam Hussein) mais il est terriblement efficace dans sa déconstruction de l'image lénifiante que les blairistes souhaiteraient projeter d'eux-mêmes. Voir en particulier le chapitre 9 qui traite du scandale Enron et des rapports entre le pouvoir néo-travailleuse et la compagnie américaine aujourd'hui défunte.

10. Pour une discussion plus approfondie de ce réseau, voir Keith Dixon, *Les Évangélistes du marché*, Paris, Raisons d'Agir, 1998.

longtemps associé à l'université de Chicago, et de Milton Friedman. L'Institut Adam Smith (fondé en 1976) – grand inspirateur de la politique de privatisation thatchérienne – avait des liens encore plus étroits avec le conservatisme américain puisque ses deux fondateurs, Madsen Pirie et Eamonn Butler, avaient fait leurs premières armes politiques et intellectuelles aux Etats-Unis, d'abord au *Republican Study Committee* et ensuite à la *Heritage Foundation*. Ces deux *think tanks* britanniques ont joué un rôle intellectuel de premier plan dans la transformation économique et sociale de la Grande-Bretagne dans les années 80.

La période thatchérienne a, par ailleurs, vu l'émergence d'autres *think tanks*, ostensiblement sur la gauche de la scène politique britannique, mais tout aussi fascinés par la «réussite» américaine – Demos et le Centre de politique étrangère (*Foreign Policy Centre*) en particulier – qui joueront largement le même rôle auprès de la direction du *New Labour* que la première génération des *think tanks* néolibéraux a joué auprès de la direction thatchérienne du parti conservateur, vulgarisant et apprivoisant un certain nombre d'idées fortes en provenance des Etats-Unis.

Think tanks de droite et de gauche

On ne peut pas sous-estimer le rôle joué par les principaux *think tanks*¹¹ néolibéraux et conservateurs dans la préparation intellectuelle et la poursuite politique de la révolution thatchérienne. Travaillant longtemps à contre-courant, ces «intellectuels collectifs» de droite ont tout fait pour diffuser et populariser les idées fondamentales de penseurs néolibéraux, comme von Hayek ou Friedman, ou de propagandistes conservateurs comme Charles Murray. Etant donné le succès de ces officines, les néo-travaillistes ont rapidement développé leur propre dispositif, destiné à préparer l'opinion intellectuelle aux «idées nouvelles» et à guider l'action gouvernementale. Bon nombre d'activistes des *think tanks* «modernisateurs» ont été par la suite intégrés dans le *staff* de Blair au 10 Downing Street.

Etant donné la proximité idéologique de l'ensemble de cette nébuleuse «pensante», il n'est plus inhabituel de voir des intervenants passer d'un «camp» à un autre, ou encore de voir le gouvernement de Blair faire appel à ceux qui sont encore officiellement dans l'opposition intellectuelle au néo-travaillisme. Ainsi, dans la période la plus récente, un des plus

11. Voir Keith Dixon, *Les Evangélistes du marché*, Paris, Raisons d'Agir, 1998 ; Richard Cockett, *Thinking the Unthinkable*, Londres, Fontana Press, 1995 ; Michael Kandiah, Anthony Seldon, *Ideas and Think Tanks in Contemporary Britain*, Londres, Frank Cass, 1996.

connus des *think tanks* thatchériens, l'*Adam Smith Institute*, spécialisé depuis le milieu des années 70 dans les politiques de privatisation, s'est vu offrir un contrat de plus de 6.4 millions de livres sterling par le ministère du Développement travailliste (à l'époque dirigé par Clare Short, ministre «de gauche» dans le gouvernement Blair) pour conseiller le gouvernement sud-africain dans le domaine de la politique économique.

La Société du Mont-Pèlerin (1947). La Société a été fondée par l'économiste et philosophe autrichien, Friedrich von Hayek, entre autres, pour défendre les idées du néolibéralisme économique dans les champs intellectuel, médiatique et politique. Aujourd'hui la Société du Mont-Pèlerin est la doyenne des *think tanks* internationaux et «maison mère» de bon nombre d'offices nationales de diffusion de la pensée néolibérale un peu par tout dans le monde. Outre von Hayek, y ont été associés Milton Friedman, chef de file des monétaristes à l'université de Chicago, Antony Fisher, milliardaire du secteur agro-alimentaire et fondateur d'un nombre impressionnant de *think tanks* néolibéraux, Geoffrey Howe, Chancelier de l'Échiquier dans le premier gouvernement de Thatcher.

L'Institut d'affaires économiques (*Institute for Economic Affairs*, 1957). Premier *think tank* britannique directement issu de la mouvance autour de la Société du Mont-Pèlerin. Cet institut a joué un rôle-clé dans la diffusion des idées hayékiennes en Grande-Bretagne, ainsi que dans la formation intellectuelle de la garde rapprochée autour de Thatcher. Son premier directeur, Ralph Harris, est devenu Lord Harris of Highcroft en 1979.

Le Centre d'études politiques (*Centre for Policy Studies*, 1974). Ce Centre, qui a travaillé de pair avec l'Institut d'affaires économiques, a été fondé par Margaret Thatcher et son mentor politique, Keith Joseph, en 1974, après la défaite du parti conservateur aux élections législatives. Dans la division du travail implicite au sein de la nébuleuse néolibérale britannique, le Centre d'études politiques ciblait surtout les cadres et les militants conservateurs.

L'Institut Adam Smith (*Adam Smith Institute*, 1976). Fondé par deux jeunes chercheurs qui avaient fait leurs armes aux États-Unis à la *Heritage Foundation*, Eamonn Butler et Madsen Pirie, il s'est spécialisé dans la défense de la politique de privatisation. Très proche des milieux thatchériens et considéré comme un conseiller officieux du gouvernement dans les années 80, son directeur, Madsen Pirie, s'est néanmoins félicité de la victoire de Blair en 1997.

L'Institut de recherche sur les politiques publiques (*Institute for Public Policy Research*, 1988). *Think tank* «modernisateur» et pro-blair-

riste qui a joué un rôle considérable au début des années 90 dans la révision de la doctrine travailliste, surtout dans le cadre de la Commission sur la justice sociale (1992), dont les travaux ont marqué une accélération du processus de «modernisation». Avant l'arrivée des néo-travailleurs au pouvoir, l'Institut définissait son rôle comme essayant de «créer un climat intellectuel en faveur du projet blairiste»¹². Aujourd'hui, son directeur, Mathew Taylor, très proche de Blair, est un des principaux partisans des «partenariats public-privé».

Demos (1988). Le plus «branché» des *think tanks* modernisateurs a été créé par Geoff Mulgan, aujourd'hui proche conseiller de Blair, et par Martin Jacques, ancien rédacteur en chef de la revue théorique du parti communiste de Grande-Bretagne, *Marxism Today*. Demos joue un rôle important dans l'introduction et l'acclimatation des idées venues, entre autres, d'outre-Atlantique. Il est responsable de la diffusion des idées «communautaristes» d'Amitai Etzioni, et a servi également de terrain d'essai aux idées du philosophe thatcherien converti au blairisme, John Gray.

Le Centre de politique étrangère (*Foreign Policy Centre*, 1993). Ce centre est le principal *think tank* néo-travalliste dans le domaine de la politique étrangère. Blair en est le président d'honneur. Les thèmes nouveaux de la politique internationale blairiste – l'intervention «humanitaire», la guerre «pour les valeurs», et plus récemment «l'impérialisme libéral» – y ont été affinés. Le directeur du Centre, Mark Leonard, est intervenu dans le débat politique sur une éventuelle action militaire en Irak, dès le mois d'août 2002, pour appuyer ce qui va devenir la position officielle de Blair – c'est-à-dire une intervention sans mandat des Nations Unies. La deuxième guerre du Golfe a néanmoins ébranlé le Centre puisque Robin Cook, qui a démissionné à cause du rôle joué par le Royaume-Uni, y était actif.

Le Réseau politique (*Policy Network*). C'est le plus récent des *think tanks* blairistes et sans doute le plus ambitieux. Le site du *think tank* fait part de contacts dans vingt-cinq pays. Étroitement associé au Réseau pour une gouvernance progressiste (à tel point que leurs organigrammes semblent se chevaucher) qui assure la promotion internationale de Blair, le Réseau politique défend les idées de la «troisième voie» dont Anthony Giddens est désormais le principal concepteur. On y trouve les acteurs les plus en vue du blairisme (Peter Mandelson et Anthony Giddens y jouent un rôle de direction). La spécificité de ce Réseau est son intérêt prononcé pour les affaires européennes – ce qui explique sans

12. Interview de Dan Corry par Peter Ruben, dans Michael Kandiah et Anthony Seidon, *Ideas and Think Tanks in Contemporary Britain*, vol.2, op. cit., p. 73.

doute leur désir d'y intégrer des personnages de la vie politique française. Le directeur du Réseau, Frédéric Michel, est un ancien assistant de Jacques Delors, et on trouvera des articles de Strauss-Kahn sur le site. Strauss-Kahn et Fabius assistent également aux séminaires internationaux organisés par le Réseau.

Travailler les travaillistes

Si la bataille des idées a été déterminante dans la préparation des transformations économiques et sociales thatchériennes, l'influence américaine ne se limite pas au seul champ intellectuel. En effet, depuis la guerre froide, les administrations américaines successives considéraient le Royaume-Uni comme une pièce maîtresse du dispositif anti-communiste, et, avec ces visées stratégiques à l'esprit, avaient tout fait pour garder le contact, et si possible guider l'évolution des deux grands partis britanniques. Ce fut particulièrement le cas pour le mouvement travailliste qui était considéré comme potentiellement hostile aux intérêts américains, et dont certains courants droitiers, dans les années 50 et 60, ont été fortement encouragés, y compris sur le plan financier¹³. Plus tard, dans les années 60 et 70, ceux que l'on considérait comme les dirigeants politiques ou syndicaux de demain ont été choyés par le biais de divers programmes de coopération culturelle et politique, en particulier le *Trade Union Committee for European and Transatlantic Unity (TUCETU)* et le *British-American Project for a Successor Generation (BAP)*¹⁴.

Un simple coup d'œil sur la biographie des principaux dirigeants politiques britanniques de la génération actuelle, en particulier le groupe autour de Blair à la direction du parti travailliste, montre le poids des Etats-Unis dans la formation intellectuelle et politique de l'élite politique britannique. A titre d'exemple, et de manière non-exhaustive, on pourrait rappeler que Peter Mandelson, ancien secrétaire d'Etat pour l'Irlande du

13. Pour une analyse détaillée de l'aide fournie par les Américains aux courants anti-communistes en Europe, et les relais au sein du mouvement travailliste, voir Pierre Grémion, *L'intelligence de l'anti-communisme*, Paris, Fayard, 1995. Pour une discussion du rôle joué dans le mouvement travailliste par les «conseillers» rattachés à l'ambassade américaine à Londres, voir Robin Ramsay, *The Prawn Cocktail Party*, Londres, Vision Paperbacks, 1998.

14. Pour une discussion plus approfondie de ce que l'auteur appelle la «tendance américaine» au sein du parti travailliste, voir Robin Ramsay, *The Rise of New Labour*, op. cit.

Nord et éminence grise de Blair, George Robertson¹⁵, ancien ministre de la Défense et jusqu'à récemment, secrétaire général de l'OTAN, Mo Mowlam, ancienne secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord et Chris Smith, ancien ministre de la Culture, ainsi que Jonathan Powell, chef de cabinet de Blair, ont tous été membres du BAP. Dans le premier gouvernement de Blair, l'équipe autour de Robertson au ministère de la Défense était composée essentiellement d'anciens membres ou d'anciens associés du TUCETU. De la même manière, l'équipe autour de Gordon Brown, l'actuel Chancelier de l'Echiquier, a été en partie formée dans les grandes institutions américaines : Ed Balls, le conseiller économique de Brown a étudié à l'université de Harvard et était sur le point de rejoindre la Banque mondiale lorsqu'il a été recruté par le peu souriant Chancelier écossais. Brown lui-même n'a jamais caché son admiration pour les modes de gestion sociale et économique américains, comptant parmi ses nombreux amis dans les couches dirigeantes américaines Alan Greenspan, directeur de la Réserve fédérale et chantre (entre autres) de la « nouvelle économie » dérégulée (avant qu'elle n'implose).

Nouveaux démocrates, nouveaux travaillistes

Les liens étroits entre Margaret Thatcher et la droite républicaine aux Etats-Unis sont connus et compréhensibles : Thatcher partageait très largement la vision du monde conservatrice et néolibérale promue par les grandes fondations privées américaines, telle que la *Heritage Foundation* (dont elle était, par ailleurs, membre), et qui a trouvé un débouché politique dans les années 80 au niveau gouvernemental. Elle voyait déjà dans la société américaine, avec son économie peu régulée, sa protection sociale minimale, ses syndicats marginalisés ou domestiqués, son culte de la réussite dans les affaires, sa méfiance envers une fiscalité basée sur la redistribution, un avenir souhaitable pour la Grande-Bretagne. Les réformes que Reagan souhaitait introduire allaient dans le

15. George Robertson. Né en 1946. Militant syndical très marqué à droite dans le parti travailliste écossais. Robertson a occupé le poste de ministre de la Défense jusqu'en décembre 1999, quand il est devenu secrétaire général de l'OTAN. Associé à la mouvance pro-américaine au sein du parti travailliste, Robertson a joué un rôle important dans la transformation de la politique de défense travailliste. Opposé au mouvement pour le désarmement nucléaire (*Campaign for Nuclear Disarmament*) très puissant au début des années 80, une fois ministre Robertson a assez vite oublié les promesses d'introduire une dimension « éthique » dans son secteur, et, comme tous les ministres de la Défense qui l'ont précédé, a rapidement intériorisé les contraintes imposées par le lobby britannique des fabricants d'armes. Ainsi, par exemple, sous Robertson, la Grande-Bretagne a continué à honorer les contrats d'exportation d'armes au régime indonésien, malgré ses atteintes répétées aux droits de l'homme.

sens d'une consolidation de tout ce qui rendait les Etats-Unis attirants aux yeux de la Dame de Fer (avec le combat contre l'Empire du mal en prime), et rejoignaient les réformes qu'elle avait déjà commencé à mettre en œuvre chez elle, avant la présidence de Reagan qui débuta en 1981. Réciproquement, la droite républicaine ne cachait pas son admiration pour la démarche thatchérienne. Elle voyait en Thatcher une des siens, enfin une dirigeante britannique qui comprenait le caractère exemplaire de l'expérience américaine et qui était prête à s'en inspirer.

Les Etats-Unis de Reagan et le Royaume-Uni de Thatcher ont constitué (avec le Chili de Pinochet) le terrain d'expérimentation des idées élaborées depuis les années 40 par le réseau construit autour de la Société du Mont-Pèlerin. L'échange des idées et des pratiques, souvent par le biais des *think tanks*, a été intense, et pas toujours dans le même sens. Si, étant donné le rapport de forces entre les deux pays, les USA ont joué un rôle déterminant dans cet échange (le néolibéralisme de von Hayek, le monétarisme de Friedman et le néo-conservatisme social de Charles Murray ont tous traversé l'Atlantique dans le sens Ouest-Est), les Britanniques ont aussi apporté leur contribution propre, intellectuelle et politique, à la construction du nouvel ordre économique et social. Dans le domaine de la privatisation, par exemple, ces derniers avaient une solide expérience gouvernementale qu'ils étaient prêts à partager avec leurs cousins d'outre-Atlantique. Ainsi, l'on voit, au milieu des années 80, Madsen Pirie, directeur de l'Institut Adam Smith et conseiller ès-privatisation de Thatcher, vanter, auprès des Américains, les mérites d'un transfert massif de toutes les activités possibles du secteur public vers le secteur privé, et appeler à de nouvelles dénationalisations et démunicipalisations sur le sol américain¹⁶. A beaucoup d'égards, la politique thatchérienne a été plus radicale et plus fidèle dans son application des idées de Hayek et de Friedman que celle de Reagan, ce dernier ayant été prêt à employer des moyens traditionnels keynésiens, par exemple, en creusant les déficits publics pour relancer l'économie américaine au milieu des années 80, alors que Thatcher, confrontée à une forte récession entre 1979 et 1981, a appliqué à la lettre les consignes non-interventionnistes de ses mentors néolibéraux, laissant monter le chômage d'un à trois millions et partir en fumée une partie significative de l'industrie manufacturière britannique. Néanmoins, les convergences étaient suffisamment fortes pour que l'on puisse parler d'un nouvel axe doctrinal anglo-américain, qui est allé bien au-delà de la coopération habituelle.

16. Voir Madsen Pirie, *Dismantling the State: The Theory and Practice of Privatization*, Dallas, National Center for Policy Analysis, 1985.

Ce qui est plus difficile à expliquer – tout au moins pour ceux qui continuent à voir dans le néo-travaillisme une expression politique de gauche – c'est la convergence notable entre les «nouveaux démocrates» de Clinton et les «modernisateurs» au sein du parti travailliste, une convergence qui va conduire ces derniers très loin dans l'acceptation du nouvel ordre mondial, plus loin peut-être même que ne l'auraient souhaité au départ leurs amis démocrates... La tradition travailliste et celle des démocrates américains étaient tout à fait distinctes. Malgré l'apport de Roosevelt et son *New Deal*, et les réformes de la protection sociale de la période de Lyndon B. Johnson, le parti démocrate était très éloigné des idéaux sociaux-démocrates ou socialistes du mouvement travailliste britannique. L'importance de la contribution fabienne à la pensée travailliste, avec son insistance sur le rôle central de l'Etat dans le domaine économique, la contribution cruciale des travaillistes à la construction d'un Etat social immédiatement après la deuxième guerre mondiale, sans parler des liens étroits avec un mouvement syndical dans lequel la gauche occupait des positions de force, faisaient que le travaillisme britannique occupait un monde conceptuel très différent de celui des démocrates américains, ennemis dans leur grande majorité des idées socialistes, chez eux comme à l'extérieur. Qui plus est, c'est au moment où les démocrates en devenant «nouveaux» se déplaçaient vers la droite, que les néo-travaillistes commençaient à tisser des liens avec eux.

Les premiers contacts entre le parti démocrate américain et les «modernisateurs» travaillistes datent du milieu des années 80, au moment où le parti travailliste, désarmé par les succès thatchériens, était engagé, sous l'impulsion de Neil Kinnock, dans un processus de réévaluation de l'ensemble de la tradition socialiste britannique, désormais considérée par la direction du parti comme un handicap électoral majeur. Selon Kinnock, il fallait rompre avec une image «gauchiste» du parti travailliste qui l'associait de trop près aux agitateurs syndicaux (Kinnock marquera, par exemple, ses distances avec le syndicat des mineurs lors de la grande grève de 1984-1985) et aux activistes locaux dans les municipalités à direction travailliste. Dès 1986, Philip Gould – un des très nombreux spécialistes en communication politique qui vont accompagner les «modernisateurs» travaillistes – avait rendu visite aux démocrates clintoniens, et été très impressionné par la machine communicationnelle du parti. Gould a été d'autant plus impressionné que le parti travailliste, à l'époque, semblait incapable de briser l'image publique négative que les médias britanniques lui avaient construite. Bientôt, l'appareil du parti travailliste allait être transformé en s'inspirant de cette machine à fabriquer des images médiatiques.

Les rapports entre les deux partis vont aller en se consolidant à partir du début des années 90. Déjà en janvier 1993, Blair et Brown se sont rendus à Washington pour rencontrer les responsables de la campagne électorale de Clinton. A partir de son élection comme premier dirigeant du parti travailliste en 1994, Blair lui-même va être un acteur de premier plan dans le rapprochement entre les positions des «modernisateurs» et le nouveau positionnement politique des démocrates. Pendant ce temps il va également forger une amitié durable avec Clinton (qui lui fera même oublier plus tard ses valeurs «morales» pudibondes lorsque son ami sera ébranlé par le scandale provoqué par ses relations avec Monica Lewinsky). En avril 1996, le dirigeant travailliste fit un nouveau séjour à Washington, cette fois-ci sous l'égide du parti démocrate, dont l'objectif était de présenter Blair et son «nouveau» parti aux hommes d'affaires américains, et d'apaiser les doutes de ceux-ci concernant l'arrivée éventuelle d'un parti «de gauche» au pouvoir au Royaume-Uni. De ce point de vue, la visite fut la simple prolongation, hors du territoire britannique, d'une politique de séduction des milieux d'affaires par les travaillistes, qui avait débuté en Grande-Bretagne entre 1992 et 1994 sous la direction de John Smith, avec ce qu'on a appelé la *prawn cocktail offensive*¹⁷.

Dès la victoire néo-travailliste aux élections législatives de mai 1997, des réunions entre responsables britanniques et américains des deux partis ont eu lieu, pour voir comment développer la notion de «*partenariat public-privé*»¹⁸, une notion qui avait été lancée en Grande-Bretagne par les conservateurs sous la direction de John Major, et qui devait être reprise et étendue sous Blair. En février 1998, Blair est retourné aux Etats-Unis, cette fois-ci entouré d'un certain nombre d'intellectuels néo-travaillistes – David Milliband, proche conseiller de Blair au 10 Downing Street, Geoff Mulgan, fondateur du *think tank* Demos, Gavin Davies, ancien consultant de la banque américaine Goldman Sachs et ardent «modernisateur» (actuellement directeur de la *BBC*), et l'inévitable Anthony Giddens, théoricien britannique de la «troisième voie». L'objectif de ces rencontres a été d'explorer une stratégie commune de politique intérieure – fait sans précédent dans l'histoire politique des deux pays – dans le cadre de ce que l'on appelait déjà la troisième voie inter-

17. Pour tenter de gagner au moins une neutralité bienveillante des milieux d'affaires britanniques, traditionnellement liés au parti conservateur, le parti travailliste a lancé à cette époque une série de réunions informelles destinées à présenter la nouvelle politique du parti, plus proches des préoccupations des employeurs et surtout des milieux financiers. Voir à cet égard Robin Ramsay, *The Prawn Cocktail Party*, *op. cit.*

18. Pour une analyse décapante de ces «partenariats public-privé» dans le contexte britannique, voir Philippe Marlière, *La Troisième Voie dans l'impasse*, Paris, Syllepse, 2003, pp. 91-113.

nationale qui, comme devait l'écrire Giddens, serait «*au-delà de la droite et de la gauche*».

En effet, les dirigeants néo-travailleurs et leurs accompagnateurs intellectuels avaient été particulièrement impressionnés par la manière dont Clinton avait su affaiblir les positions républicaines par une stratégie dite de «triangulation», qui consistait essentiellement à récupérer des thèmes considérés comme politiquement porteurs chez les républicains, même si ces thèmes rompaient avec la politique traditionnelle démocrate (l'exploitation de l'insécurité, la dénonciation du fardeau fiscal, une attitude beaucoup plus critique envers l'aide sociale et ceux qui la reçoivent, etc.), pour ensuite les intégrer dans le programme du parti. Selon cette «nouvelle» conception de la politique, la «gauche» ne devait céder aucun terrain à la droite, mais au contraire, lorsque cela s'avérait nécessaire, se présenter comme le meilleur garant des revendications de ses adversaires (plus sécuritaire, plus dur sur les pauvres, plus critique envers les dépenses publiques). En gros, pour mieux combattre ses adversaires, il fallait les rejoindre. Cette démarche, qui transforme le cynisme calculateur en vertu politique, va beaucoup plaire aux théoriciens de la politique post-moderne qui entourent Blair, et, à de multiples reprises, on verra le gouvernement néo-travailleuse déboussoler l'opposition conservatrice en allant encore plus loin qu'elle n'aurait pu imaginer le faire sur des thèmes qui lui sont chers (la destruction du Service national de santé et la privatisation des services, la répression des petits délinquants, la criminalisation des demandeurs d'asile, la définition univoque de l'identité britannique...). Le résultat de cette politique des deux côtés de l'Atlantique a été, bien sûr, le brouillage des différences gauche-droite et – faut-il s'en étonner ? – le renforcement de la désorientation politique d'une partie significative de l'électorat (conduisant en Grande-Bretagne, par exemple, à des taux d'abstention sans précédent à chaque nouveau scrutin, surtout dans les couches populaires)¹⁹.

Ce processus d'alignement des travailleurs sur les pratiques démocrates a abouti à l'importation de pans entiers de la politique démocrate en Grande-Bretagne : ainsi la nouvelle politique envers les jeunes chômeurs, baptisée *Welfare to Work*, a été fortement influencée par le *Work-*

19. Pour une apologie universitaire de la stratégie de la triangulation, voir Stephen Driver et Luke Martell, *Blair's Britain*, Oxford, Polity Press, 2002. Sans verser dans l'hagiographie pure et simple, Driver et Martell s'efforcent dans leurs écrits de prendre des distances avec ce qu'ils appellent la «*thèse de la continuité*» entre le thatchérisme et le blairisme. Malheureusement la simple évocation des faits est souvent contre-productive pour leurs propres thèses. Voir en particulier la discussion de la politique sociale blairiste, pp. 182-218.

fare américain ; la notion de tolérance zéro de la petite délinquance et la politique plus sévère d'incarcération, toutes deux adoptées par Jack Straw lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, portent aussi le sceau américain ; dans le champ économique, le recours aux entreprises privées dans des domaines jusque-là considérés comme relevant de la sphère publique – la gestion des prisons ou le contrôle et l'amélioration de la qualité de l'enseignement public, par exemple – sont aussi autant de fruits de la collaboration démocrate-travailliste. Plus généralement, la manière dont les démocrates américains se sont accommodés de l'hégémonie des idées conservatrices et ont infléchi leur politique en conséquence, déployant une énergie communicationnelle importante pour légitimer auprès de leur électorat une série d'abandons significatifs, a fortement inspiré les «modernisateurs» néo-travaillistes.

Le combat pour les «valeurs»

S'il est vrai que l'axe politique démocrate/néo-travailliste n'a pas été abandonné par les blairistes, et continue de structurer les efforts de rassemblement autour de ce que l'on appelle désormais la «*gouvernance progressiste*», il semble que Blair au moins n'y compte plus autant qu'avant. Comme pour leur stratégie européenne qui a fini par les précipiter dans les bras de Berlusconi et Aznar, les néo-travaillistes ont été en fin de compte rattrapés par leurs propres dérives politiques. Aujourd'hui, Clinton n'est plus président des Etats-Unis et les démocrates sont dominés par un parti républicain majoritaire dans les deux chambres. Et pourtant les relations entre Blair et les dirigeants américains n'ont jamais été aussi proches : tellement proches d'ailleurs que certains commentateurs de la presse britannique y voient ni plus ni moins qu'un abandon pur et simple de la souveraineté politique britannique²⁰ au profit des Américains. A force de jouer le rôle du porteur docile et inépuisable des intérêts américains, Blair serait en train de les confondre avec ceux de son propre pays. Mais sa fidélité envers Bush dans ce qu'il appelle désormais un combat «*pour les valeurs*» mérite que l'on s'y arrête.

Lorsque Blair est arrivé au pouvoir en 1997, la rhétorique britannique officielle sur la politique extérieure a changé. Son ministre des Affaires étrangères, Robin Cook, a promis d'y introduire une «*dimension éthique*» : la stratégie internationale des Britanniques serait désormais fondée sur des «valeurs». La gauche européenne et bon nombre de travaillistes britanniques ont cru y déceler l'abandon d'une politique basée

20. Voir l'article de Hugo Young, publié quelques semaines avant la mort du célèbre commentateur politique britannique, intitulé «Under Blair, Britain has ceased to be a sovereign state», *The Guardian*, le 16 septembre 2003.

uniquement sur la défense des intérêts nationaux britanniques étroitement définis, et donc la révision de certaines politiques qui ont terni l'image de la Grande-Bretagne à l'extérieur, surtout dans le monde en développement (soutien aux régimes dictatoriaux – l'Indonésie, par exemple ; ventes incontrôlées des armements – à l'Irak, notamment). Le pendant de la «*dimension éthique*» dans le domaine de l'action internationale, à savoir la notion «*d'intervention humanitaire*», commençait également à faire son chemin. Le conflit dans le Kosovo a permis à Blair d'affiner sa réflexion sur ce type d'intervention – on se rappellera qu'à l'époque Blair s'était rangé dans le camp des «*faucons*» – poussant les Etats-Unis sous la direction de Clinton à une intervention musclée contre Belgrade, et envisageant même (à la différence des Américains) l'envoi de troupes au sol.

Le discours aux allures programmatiques, intitulé «*La doctrine de la communauté internationale*», que Blair a prononcé en avril 1999 à Chicago, pour le cinquantième anniversaire de l'OTAN et à l'occasion de la guerre au Kosovo, permet de mieux retracer, nous semble-t-il, le chemin qui va conduire à son alliance actuelle avec Bush. Dans ce discours, où Blair fait l'apologie de la «*guerre juste*» dans les Balkans, l'orateur se propose de donner une vue panoramique d'un monde «*complètement nouveau*» qui, selon lui, exige de nouvelles règles de conduite. Il y présente une vision de la mondialisation, dont il souligne les dimensions politiques et sécuritaires aussi bien qu'économiques, dans laquelle les pays n'ont pas d'autres choix que de se plier aux forces (du marché) qui les dépassent. Ainsi «*tout gouvernement qui pense qu'il peut agir seul se trompe. Si les marchés n'aiment pas votre politique, ils vous punissent*». On y voit donc émerger une vision déterministe de la mondialisation qui reflète assez fidèlement celle présentée par Anthony Giddens quelques années auparavant dans son livre *Beyond Left and Right*. Cette mondialisation-là, avec ses lois d'airain, nous oblige à assumer de nouveaux devoirs «*internationalistes*» (*sic*), qui vont de la poursuite résolue de la libéralisation des échanges, présentée comme la seule voie vers le progrès, à une nouvelle politique sécuritaire internationale, qui tournerait le dos à la doctrine de non-intervention dans les affaires intérieures de pays souverains, doctrine dépassée par les nouvelles formes d'interdépendance internationale.

Désormais, «*le problème de politique extérieure le plus pressant auquel nous sommes confrontés est d'identifier les circonstances dans lesquelles nous devons intervenir activement dans les conflits des autres*». Blair énonce ensuite cinq principes qui doivent régir de telles interventions : (a) Est-ce que nous sommes sûrs du bien-fondé de notre cas ? (b) Avons-nous épuisé toutes les possibilités diplomatiques ? (c) Sur la

base d'une analyse pratique de la situation, quelles opérations militaires pourraient être envisagées de manière prudente et sensée ? (d) Sommes-nous préparés pour le long terme ? et (e) Nos intérêts nationaux sont-ils en cause ? Comme le relèvent deux spécialistes de la politique étrangère britannique dans un livre publié trois ans avant l'intervention anglo-américaine en Irak²¹, il y a dans cette liste de principes une absence notable, celle de l'autorisation de l'intervention par une instance internationale. Il est vrai que le gouvernement britannique avait déjà appliqué cette doctrine avant la lettre en décembre 1998, lorsqu'il a autorisé une participation de la RAF aux bombardements contre l'Irak, malgré une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cependant, pour la première fois à Chicago, Blair a consigné par écrit de nouveaux et inquiétants critères d'intervention dans le cadre des guerres « justes ». Ces critères vont être mobilisés à chaque nouvelle intervention des Britanniques : de l'Afghanistan à l'Irak.

Il y a déjà dans le discours de Chicago une reconnaissance de la puissance nouvelle américaine dans les affaires du monde et un appel aux Européens à collaborer avec eux. Quatre ans après, en juillet 2003, dans son discours devant le Congrès américain lors de la remise de la médaille d'or, Blair est allé beaucoup plus loin que le simple constat : partant des événements du 11 septembre, qu'il présente comme le « *prologue* », et de la guerre en Irak, qu'il évoque comme le « *premier acte* », Blair laisse entrevoir une série d'interventions à venir (« *il y aura beaucoup d'autres luttes avant que la pièce soit terminée* ») qui seront nécessairement conduites sous la direction américaine, quelles que soient les réticences des uns et des autres. Car, selon Blair « *il n'y a jamais eu d'époque où la puissance américaine a été aussi nécessaire ou aussi mal comprise* » que l'époque actuelle. Suit un éloge du monde unipolaire sous hégémonie américaine : « *Il n'y a pas de théorie plus dangereuse en politique internationale que celle qui prétend qu'il faut contre-balancer la puissance américaine avec celle d'autres pays...* ».

Ainsi, selon la doctrine nouvelle « *de la communauté internationale* » défendue par Blair, la mondialisation (à laquelle nul ne peut se soustraire) nous impose de nouveaux devoirs « *internationalistes* » d'intervention « *pour les valeurs* ». Dans ce monde « *complètement nouveau* » et désormais unipolaire, les Etats-Unis sont une puissance « *nécessaire et mal comprise* », une force pour le bien : de là à conclure que lorsque l'admi-

21. Voir Tim Dunne et Nicholas Wheeler, « The Blair doctrine : advancing the Third Way in the world » dans R. Little et M. Wickham-Jones, *New Labour's Foreign Policy. A new moral crusade ?*, Manchester, Manchester University Press, 2000, pp. 61-76.

nistration américaine déclare une guerre juste il est de notre devoir internationaliste de la suivre, il n'y a qu'un pas à franchir. Blair l'a franchi allègrement au printemps de 2003 avec les toutes les conséquences que l'on connaît.

Le sabre et le goupillon

Si cette vision nouvelle des rapports de force internationaux nous semble déterminante dans le soutien apporté par Blair à l'administration de Bush, il y a peut-être deux autres éléments, certes moins importants, dont il faudrait tenir compte pour comprendre cette alliance apparemment hybride.

L'élaboration de la nouvelle doctrine d'intervention internationale pour les valeurs a été accompagnée en Grande-Bretagne par un débat, à la fois dans le champ universitaire et dans le champ médiatique, sur ce que l'on appelle désormais «*l'impérialisme libéral*». A juste titre, certains commentateurs britanniques ont remarqué la similitude entre la doctrine blairiste de la guerre juste et du combat (militaire) pour les valeurs et la bonne vieille doctrine impériale britannique, qui, elle aussi, légitimait ses interventions partout dans le monde contre des peuples «barbares» par un recours aux «valeurs» civilisées. Après tout, écrit par exemple Niall Ferguson, jeune et très médiatique historien défenseur des bienfaits de l'impérialisme, le bilan de la colonisation britannique peut être considéré comme globalement positif, ayant sorti des populations entières de l'arriération économique et (pour ce qui concerne les femmes en Inde, par exemple) de l'oppression sociale. Dans cette «nouvelle» vision de l'impérialisme, la Grande-Bretagne a apporté au monde qu'elle a dominé aux XIX^e et XX^e siècles, le libre-échange, l'Etat de droit, la démocratie et les «valeurs occidentales». Ce révisionnisme – bien sûr fortement contesté par les historiens professionnels, surtout ceux des pays concernés – est venu néanmoins donner un coup de pouce au combat «internationaliste» pour les valeurs mené à coup de bombes à fragmentation par les Britanniques et les Américains. Il n'est pas inintéressant de rappeler qu'un des partisans de cette «nouvelle» vision des bienfaits de l'impérialisme libéral, Robert Cooper, se trouve être également un des proches conseillers de Blair en matière de politique internationale. Dans un article publié dans *The Observer* en avril 2002, intitulé sans ambiguïté «*Pourquoi nous avons encore besoin d'empires*»²², Cooper réécrit à sa façon l'histoire impériale britannique et appelle à un nouveau colonialisme «post-moderne»: «*Empire et impérialisme sont devenus des termes péjoratifs et aucune puissance coloniale n'est prête à assumer ses devoirs, et pourtant l'opportunité – voire la nécessité – de colonisation*

22. Robert Cooper, «Why we still need empires», *The Observer*, 7 avril 2002.

est aujourd'hui aussi grande qu'au XIX^e siècle». Quant à Ferguson, qui désormais enseigne aux Etats-Unis et régale la presse républicaine avec ses idées novatrices, il a récemment défendu le point de vue que les Etats-Unis sont, et doivent reconnaître qu'ils sont, une puissance impériale – ce qui veut dire dans sa bouche, une force œuvrant dans le sens du bien des peuples (arriérés).

Pour finir, il faudrait également rappeler que, malgré les différences doctrinales apparentes entre Blair le travailliste et Bush le républicain, il y a un substrat commun que l'on aurait tort de sous-estimer. Les «valeurs» auxquelles Blair fait si souvent référence – cette vision «morale» qu'il a pour le XXI^e siècle – sont celles du libéralisme économique (on l'aurait compris) mâtiné de christianisme. Et il est aujourd'hui de plus en plus évident que cela joue un rôle non-négligeable dans la pratique politique du Premier Ministre britannique. Blair, comme Bush, croit non seulement au libre jeu des mécanismes du marché mais aussi à la famille, à l'ordre et à la discipline sociale, et à l'existence divine (seule juge en fin de compte de ses actions, comme il l'a imprudemment déclaré il y a quelques mois lorsqu'on l'a interrogé sur les pertes britanniques en Irak). Surtout il croit à sa «mission» (terme qui revient souvent dans sa bouche) nationale et internationale. Si la tolérance de Blair envers l'homosexualité, par exemple, n'est certainement pas du goût du *cow-boy* texan que Bush voudrait être, si son éclectisme religieux, qui le fait hésiter entre l'anglicanisme, le catholicisme et des idées vaguement *New Age*, doit laisser perplexe celui qui a été élevé dans l'ambiance du presbytérianisme puritain légué par les immigrants écossais arrivés dans le Sud des Etats-Unis au XVIII^e siècle, par contre, ses diatribes contre la «culture de la dépendance» qui gagne du terrain chez les pauvres, ou contre les mœurs sexuelles des adolescentes, doivent sonner agréablement aux oreilles du président républicain. Bush n'a jamais caché ses croyances évangéliques ; au contraire, il a mobilisé les conservateurs religieux de son pays sur cette base. Blair a toujours été plus circonspect²³. Ce qui explique pourquoi il a finalement suivi les conseils de ses proches, lors du discours qu'il a prononcé la veille du déclenchement de la deuxième guerre en Irak, et a évité de clore avec le «*Que Dieu vous bénisse*» qu'il avait initialement prévu. Néanmoins les valeurs pour lesquelles Bush et

23. Cette circonspection n'a pas empêché Blair, en rupture avec la tradition gouvernementale britannique, de mettre en place, en août 2003, un groupe de travail interministériel, intitulé «Groupe de liaison de la communauté de la foi» à vocation œcuménique, et qui doit conseiller le gouvernement sur des questions d'ordre religieux, comme le projet controversé d'encourager la création d'écoles religieuses pour l'ensemble des communautés religieuses britanniques. Voir Kamal Ahmed, «And on the seventh day Tony Blair created...», *The Observer*, 3 août 2003.

Blair prétendent désormais intervenir partout dans le monde où leur devoir les appelle ont au moins cette source commune.

La Fin du Travailleursisme ?

Le positionnement du Royaume-Uni et de son premier ministre sur la scène internationale depuis la défaite de Saddam Hussein en Irak apporte quasiment tous les jours une confirmation de l'alignement docile du pouvoir britannique sur les positions décidées à Washington. Blair a poussé son soutien aux menées de l'équipe de Bush parfois jusqu'à la caricature. Malgré la détérioration des positions de la coalition et le refus grandissant, de la part des Irakiens de toute confession, de ce qui est désormais perçu comme une occupation ; malgré les remous créés par l'affaire Kelly et les enquêtes de lords Hutton et Butler ; malgré l'absence persistante des armes de destruction massive irakiennes, dont l'existence supposée constituait pourtant le premier argument de Blair en faveur de la guerre ; malgré les pertes militaires britanniques et les accusations récentes de torture portées contre des militaires et des mercenaires britanniques ; enfin, malgré le retournement de l'opinion britannique désormais très majoritairement sceptique quant au bien-fondé de l'intervention anglo-américaine et très hostile à la gestion américaine sur le terrain, le gouvernement néo-travailleursiste continue à apporter un soutien sans faille aux amis américains et Blair continue à occuper le rôle d'ambassadeur officieux des Etats-Unis auprès de l'opinion internationale. L'hostilité à cet alignement aveugle gagne même les milieux diplomatiques et – fait sans précédent – l'on a vu une cinquantaine d'anciens diplomates britanniques, dont certains anciens ambassadeurs au Moyen Orient, sortir de leur réserve habituelle, au mois d'avril de cette année, pour dénoncer les dangers inhérents au suivisme blairiste par rapport aux menées américaines dans la région.

Campé sur ses certitudes quant au bien-fondé moral de l'intervention et de l'occupation militaire de l'Irak, Blair entraîne tout son parti – ou ce qu'il en reste – sur un chemin aux aboutissements imprévisibles. En effet, après avoir épousé les dogmes du néolibéralisme dans sa politique économique et sociale, Blair endosse désormais les habits du soldat impérial. Ceux et celles – surtout parmi les couches moyennes – qui ont pu être attirés par le «modernisme» proclamé du blairisme, et qui ont un temps fait remonter le nombre d'adhérents, quittent le parti par milliers²⁴.

24. Un sondage de ICM Research effectué pour le *Guardian*, du 16 au 18 avril, donne 58 % d'insatisfaits à l'égard du Premier ministre britannique et 38 % de satisfaits. Dans le même sondage, 68 % des sondés déclarent ne pas avoir confiance en la gestion américaine de la situation irakienne.

La cote de popularité de Blair est au plus bas dans les sondages. La base militante est exsangue.

Et pourtant, paradoxalement, le parti néo-travailliste sous domination blairiste ne semble pas électoralement menacé. Certes, ses résultats ont été désastreux aux élections européennes (22.31 %) et locales au mois de juin dernier, et cette tendance a été confirmée par les élections partielles du mois de juillet qui ont vu le parti libéral démocrate battre les néo-travaillistes dans un de leurs bastions historiques. Mais les néotra-vailistes jouissent encore d'une solide avance sur leurs adversaires conservateurs, qui, étant donné le système électoral britannique, sont les seuls capables de battre le parti de Blair. Les Conservateurs sont englués dans des conflits internes et surtout poussés à occuper un positionnement à la fois très à droite, pour se distinguer du blairisme qui a repris l'essentiel de leurs thèmes, et très xénophobe. La percée d'un nouveau parti à la droite des Conservateurs, le *United Kingdom Independence Party*, lors des élections européennes (16.84 % des voix), ne fait qu'aggraver leurs difficultés de positionnement.

La question qui se pose est plutôt celle de la survie du travaillisme britannique. En dix ans (depuis son élection à la tête du parti en 1994), Blair, avec la complicité active de l'ensemble du groupe dirigeant et d'un appareil désormais façonné à son image, a rompu avec l'ensemble des traditions travaillistes, qui allaient du christianisme social au marxisme en passant par un keynésianisme aux ambitions sociales (qui a longtemps servi d'idéologie ambiante du parti). Là où les alternatives politiques existent, l'ancienne base sociale du travaillisme – ouvriers et employés des grands centres urbains – se détourne du vote travailliste : c'est vrai en Ecosse, où ces catégories votent aussi bien pour les nationalistes du *Scottish National Party*, héritiers d'une tradition sociale-démocrate délaissée, que pour le petit Parti socialiste écossais de Tommy Sheridan (ancien activiste du groupe trotskiste *Militant*) et on trouve une situation similaire au pays de Galles. Là où il n'existe pas d'alternatives, l'abstention gagne massivement du terrain et, dans certaines villes du Nord de l'Angleterre, le vote xénophobe progresse. Le taux de participation de 59.4 % aux dernières élections législatives de 2001 (moins 12 % par rapport aux élections de 1997) était le plus bas depuis l'introduction du suffrage universel au Royaume-Uni.

La «modernisation» blairiste a transformé le paysage politique britannique : désormais les deux partis qui pourraient être appelés au pouvoir – néo-travailliste et conservateur – partagent largement la même vision d'une Grande-Bretagne privatisée, dérégulée et flexibilisée, volontairement insérée dans un monde unipolaire sous domination américain.

ne. Sur le plan intérieur, Blair est peut-être en train de réussir son pari sur la transformation de son parti, dans son fonctionnement comme dans sa démarche programmatique, selon le modèle du parti démocrate américain qu'il admire tant. Si c'est le cas, ce sera la fin effective d'un parti fondé par les syndicats britanniques – il y a cent ans – pour défendre les intérêts ouvriers au parlement britannique et qui avait pour ambition, selon sa constitution, «*la propriété commune des moyens de production, de distribution et d'échange*»²⁵ ; cela marquera également l'entrée clairement affirmée de la Grande-Bretagne dans l'univers économique et social, intellectuel et politique de son puissant allié transatlantique.

25. Article 4 de la constitution du parti travailliste britannique depuis 1918, abandonné en 1995 par le congrès du parti sur proposition de Blair (rappel note 5).

Keith Dixon

La Mule de Troie

blair, l'Europe
et le nouvel ordre américain



éditions du croquant



savoir/agir

Editions du Croquant - Broissieux - F-73340 Bellecombe-en-Bauges
www.editionsducroquant.org - info@editionsducroquant.org
9 Euros - ISBN : 2-914968-03-5

Un zoom britannique sur l'Europe sociale

Entretien avec Gabrielle Clotuche*

L'agacement de la gauche continentale à propos du blairisme n'est pas loin d'exprimer, entre autres, un diagnostic et une dénonciation de dumping social : le droit de veto sur l'Europe sociale articulé à une politique de reculs et retards sociaux, sur fond de démantèlement des services publics.

Confortant cette dénonciation, l'impression du voyageur belge est marquée par la vétusté des trains, la médiocrité du logement populaire, la pauvreté très visible dans les rues, d'autant que s'y déploie en outre une forte tradition de collectes charitables. Au minimum, une vision d'une société plus inégalitaire que chez lui.

Nous avons demandé à Gabrielle Clotuche de nous guider dans la documentation européenne, à la recherche de données moins impressionnistes et d'une appréciation de l'héritage britannique, comprendre thatchérien.

GC. - Pour commencer globalement, il faut situer le niveau de PIB par tête en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA - une monnaie artificielle commune qui permet de comparer le pouvoir d'achat réel d'un habitant d'un

* Fonctionnaire européen actuellement détachée à la Confédération européenne des syndicats (CES) et chargée du cours de «Protection sociale comparée» à l'Institut Supérieur du Travail de l'UCL.

pays avec celui d'un autre pays). Le tableau ci-dessous nous donne le PIB par tête en PPA, par comparaison avec la moyenne européenne des 15 Etats membres avant l'élargissement. Nous constatons ainsi que le Royaume-Uni se situe à la moyenne des 15.

Tableau 1. PIB par tête en PPA (index UE-15 = 100)

	1995	2002		1995	2002
EU-25	91	91	Italie (IT)	104	98
EU-15	100	100	Luxembourg (LU)	161	189
Euro-zone	101	99	Lettonie (LV)	26	35
Autriche (AT)	114	111	Lithuanie(LT)	31	39
Belgique (BE)	109	107	Malte (MT)		69
Chypre (CY)	75	76	Pays-Bas (NL)	109	111
Rép. tchèque (CZ)		63	Pologne (PL)		41
Danemark (DK)	113	113	Portugal (PT)	66	71
Allemagne (DE)	108	100	Slovenie (SI)	61	69
Estonie (EE)	31	40	Slovaquie (SK)	40	47
Grèce (EL)	65	71	Suède (SE)	107	105
Espagne (ES)	79	86	Royaume-Uni (UK)	100	107
France (FR)	104	105			
Finlande (FI)	96	102	Bulgarie (BG)	29	26
Hongrie (HU)	45	53	Roumanie (RO)		27
Irlande (IE)	90	125	Turquie (TR)	28	25

Source : Eurostat – comptes nationaux.

On peut ensuite comparer les niveaux de dépenses de protection sociale au Royaume-Uni par comparaison avec les autres pays de l'UE. L'indicateur retenu ici est la part des dépenses de protection sociale au sens large¹ en pourcentage du PIB. Si en 2001 l'UE-15 dépense en moyenne 27.5 % de son PIB pour la protection sociale, le Royaume-Uni en dépense 27.2 %. A titre de comparaison, la Belgique se situe exactement au niveau de la moyenne européenne (27.5%) tandis qu'aux deux extrêmes l'on trouve l'Irlande avec 14.5% et la Suède avec 31.3%.

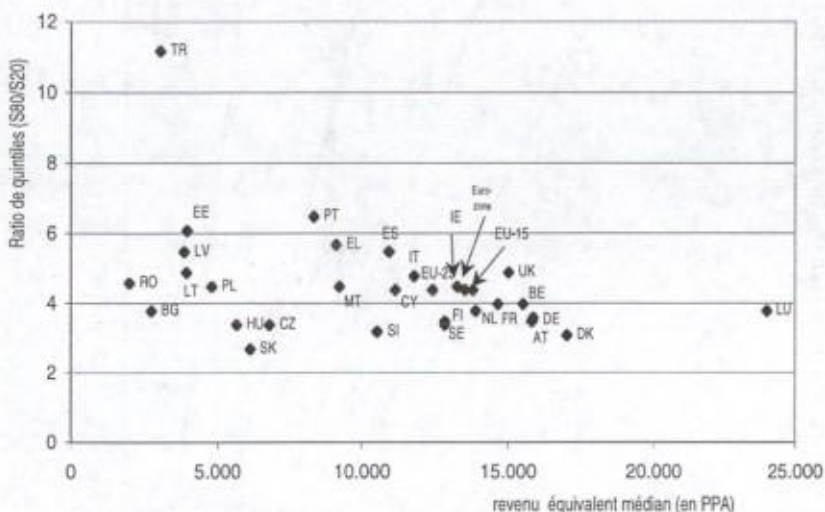
Un autre indicateur possible et qui vient quelque peu corriger la lecture que l'on peut avoir de ces données, est le niveau de dépenses de protection sociale par habitant, toujours évaluées en PPA (Parité de pouvoir d'achat). Ici encore le Royaume-Uni se situe près de la moyenne

1. Elle inclut notamment les dépenses de chômage, de santé et les pensions de retraite et de survie, mais aussi des dépenses d'aide sociale diverses (à la différence des données d'enquête au graphique 2 ci-après concernant les revenus, où les pensions sont considérées comme revenus, et sorties des «transferts» sociaux).

européenne, bien qu'un peu en deçà par rapport à la Belgique qui se situe un peu au-delà et proche du niveau de la Suède.

Si l'on veut aussi aborder simultanément la question de la pauvreté, je prendrai comme premier point de référence le niveau de revenu et l'inégalité constatée dans la distribution des revenus.

Graphique 1. Niveau de revenu et inégalité de la distribution de revenu - 2001

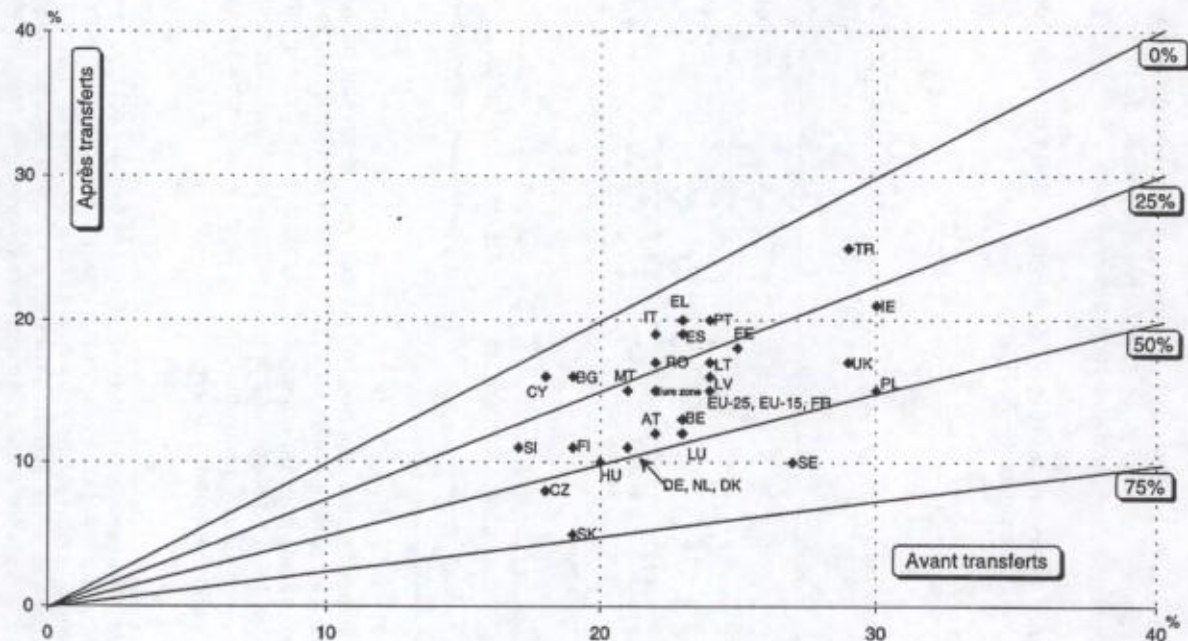


Source : Commission européenne.

Le graphique 1 nous montre, sur un axe, que le niveau de revenu au Royaume-Uni est supérieur à celui de l'Union en termes de revenu disponible médian² pour un ménage et, sur l'autre axe, que si l'on compare le revenu des 20 % les plus riches (quintile S80) avec les revenus des 20 % les plus pauvres (quintile S20), le rapport est environ 5 au Royaume-Uni contre 4.4 pour l'Union.

2. *Ndlr* : Pour mémoire, la moyenne est obtenue en divisant – dans ce cas – la somme des revenus par le nombre des ménages ; tandis que la médiane est obtenue en rangeant les revenus par ordre de taille et en ciblant le milieu du rangement, le 50^e. La médiane est donc pratiquement insensible aux effets de poids des extrêmes : si des gros ou des petits revenus sont d'importance exceptionnelle, ils influencent la moyenne même si leur nombre ne change pas ; pas la médiane.

Graphique 2. Taux de risque de pauvreté avant et après transferts sociaux - 2001.



Source : Commission européenne.

Le pays qui est le plus égalitaire avec un revenu médian très élevé est le Danemark, où le rapport entre les deux groupes de revenus est de l'ordre de 3.1. On constate sur ce graphique que la Belgique se situe dans les revenus élevés mais avec un rapport égalitaire de 4.00.

Mais puisque l'on souhaite analyser le rôle de la protection sociale, il est intéressant de vérifier l'impact des transferts opérés par les systèmes de protection sociale sur les revenus des personnes ou plus précisément des ménages.

Le revenu médian dont il était question dans le graphique précédent est la base de l'indicateur – un seuil fixé à 60 % du revenu médian – retenu pour mesurer le «risque de pauvreté» encouru par un ménage. Regardons – graphique 2, ci-contre – comment les transferts opèrent sur ce risque.

Il convient encore de préciser que les pensions et pensions de survie sont comptées comme revenus avant transferts et non comme transferts sociaux dans l'enquête qui est à la base de ce graphique (ce qui étend le spectre vers les petits revenus).

Le Royaume-Uni part avec un taux de risque de pauvreté proche de 30 % (sur l'axe «avant transferts») et réduit ce taux de plus d'un tiers puisqu'il le ramène (voir le deuxième axe) à 17 % grâce aux transferts sociaux autres que les pensions. Si l'Irlande et la Pologne ont des taux plus élevés, il faut souligner que la Pologne diminue de moitié le risque de pauvreté des ménages tandis que l'Irlande ne le réduit que d'un tiers.

La Suède est à mentionner particulièrement, car de 27 % elle le réduit à 10 % grâce à sa politique sociale généreuse.

La France est représentative de l'Union avec une situation de 24 % avant et de 15 % après les transferts ; l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark sont relativement mieux placés ; la Belgique aussi avec respectivement 23 et 13 %.

CM.- La part de la population en «risque de pauvreté» est, après transferts, plutôt du côté des pays pauvres de l'Europe des 15, au-dessus de la moyenne. Certes, avant transferts, c'est beaucoup pire, et il y a donc une politique sociale d'importance notable. Mais pour se retrouver à ce niveau, alors que dans les années 1960 ce pays passait encore pour un modèle, notamment sa politique de santé, que s'est-il passé ? Les politiques de la période Thatcher ont-elles durablement marqué le paysage au point que l'on puisse aujourd'hui encore les désigner comme responsables de la situation ?

GC. - Que s'est-il passé ? Le service national de santé au Royaume-Uni (*NHS - National Health Service*) est financé en majeure partie par l'impôt général. Le budget de la santé est donc sous le contrôle direct et sévère du Gouvernement, qui contrôle aussi les effectifs du personnel médical et fixe également le niveau de rémunération des médecins libéraux.

Au fil des années, les gouvernements de Mme Thatcher et de son successeur ont limité les dépenses en faisant pression sur les autorités compétentes en matière de santé. L'objectif annoncé : accroître l'efficacité du service de santé. Les dépenses ont été réduites de façon significative, et certains disent que ceci est intervenu au détriment de la qualité des soins.

Comme dans de nombreux autres Etats, ces réductions de moyens se sont traduites par la mise à la charge des patients d'un certain nombre de soins ou médicaments. Mais aussi et peut-être surtout en limitant très fortement les investissements dans le *NHS*, en ne permettant plus à ce dernier de faire face à des demandes croissantes et entraînant ainsi des files d'attente importantes (entre 1980 et 1989 le nombre de lits d'hôpitaux a été réduit de 20 %). Le résultat : un recours croissant à l'affiliation à des régimes d'assurance maladie privés devant les insuffisances du système national.

En 1991, une nouvelle réforme est intervenue pour libéraliser partiellement le Système national de santé en séparant les responsabilités des «*acheteurs*» et des prestataires de services, encourageant les «*offreurs*» à se faire concurrence et à proposer leurs services dans le cadre de contrats négociés aux acheteurs qui sont principalement les autorités de santé de district.

Cette réforme sera très suivie par beaucoup d'Etats membres de l'Union, qui tenteront de la mettre en œuvre également, mais il faut bien constater que les résultats jusqu'ici sont très mitigés. La transformation d'un système public de santé en marché n'est pas aussi évidente que voulu.

Les réformes pour les pensions de retraite, sans être identiques, interviennent également avec des références au marché.

Avant de les aborder j'aimerais préciser que le système de pension britannique se compose de deux niveaux obligatoires dépendant de l'Etat :

- le premier est la pension de base de l'Etat,
- le deuxième est une combinaison de pensions d'Etat et de pensions privées qui s'ajoutent à la pension de base.

Un troisième niveau volontaire peut venir compléter ces pensions, il est constitué de souscriptions à des plans de pension privés. Ces derniers sont gérés en capitalisation alors que les systèmes publics le sont par répartition.

Les deux niveaux sont «contributifs» : il faut avoir payé, suffisamment, pour en bénéficier et le versement des cotisations est obligatoire pour tous les travailleurs (salariés et indépendants) à l'exception de ceux dont les revenus sont les plus faibles. Les personnes qui ne travaillent pas pour cause de chômage ou de maladie peuvent se voir créditer des cotisations et pourront ainsi faire valoir leur droit à la pension de base. Les personnes qui ne travaillent pas pour des raisons autres peuvent contribuer sur une base volontaire. Les personnes qui ont des revenus faibles ou qui ont quitté le marché du travail pour des raisons de garde (enfant, personne âgée dépendante,...) n'ont pas droit au crédit de cotisation mais pourront bénéficier d'un raccourcissement de la période pendant laquelle il faut avoir cotisé pour bénéficier d'une pension de base complète. Cette période réduite ne pourra néanmoins pas être inférieure à 20 ans. Si le nombre d'années de cotisations est inférieur à 11 ans, aucune pension de base ne sera payée.

La pension de base est un montant forfaitaire de 75.50 £ par semaine (115 euros – un peu moins de 500 euros par mois) en cas de pension complète. Elle est réduite au prorata si le nombre d'années de cotisation est inférieur au nombre requis.

La pension additionnelle liée aux revenus offre une prestation plus ou moins équivalente à 25 % des revenus moyens du travailleur pendant les 20 meilleures années de sa carrière mais est d'un montant maximum de 134.54 £ (206 euros) par semaine (environ 880 euros par mois).

CM - En quoi les Gouvernements de Madame Thatcher et John Major sont-ils intervenus ?

GC - La réforme intervenue dans le secteur des retraites est du même ordre que celle du *NHS* : on a assisté en effet à partir de 1986 à une privatisation progressive du régime de retraite complémentaire public (*SERPS - State Earnings Related Pension Scheme*). Ceci s'est réalisé par la pratique du «*contracting out*». Les personnes étaient encouragées à verser leurs cotisations *SERPS* à un régime privé (soit professionnel soit personnel) renonçant ainsi à terme au bénéfice de la seconde pension nationale pour ne plus recevoir que des prestations versées par le fonds de pension privé. L'objectif avoué était de réduire le coût de cette prestation pour l'Etat. Simultanément en effet, il était prévu de réduire le montant de la pension versée. Le mirage était de faire croire que la pen-

sion servie par le Fonds de pensions privé serait à terme plus intéressante que celle garantie par l'Etat. Ces mesures s'appliquaient de manière progressive pour les nouveaux retraités.

Ceci devrait se traduire, selon les estimations de l'Etat britannique, par une diminution de moitié des dépenses de l'Etat par retraité entre 2000 et 2050, sachant que selon les prévisions le nombre de retraités passera de 10.5 à 15.1 millions sur la même période.

CM - Ce qui précède résume la période pendant laquelle les gouvernements conservateurs ont été au pouvoir. Maintenant, si et quand Blair arrive au pouvoir c'est avec un label de changement porté par le Parti travailliste. On peut donc s'attendre à ce que cela soit différent. Qu'en est-il ? Un peu, beaucoup, pas du tout ?

GC - Le Gouvernement Blair arrive au pouvoir en mai 1997. Avec le soutien à l'époque des syndicats qui également font pression sur lui. Pour l'Europe, c'est le moment où se négocie le Traité d'Amsterdam. Il faut alors créditer d'emblée ce gouvernement d'un point majeur pour l'UE : l'introduction dans le Traité du Protocole social qui avait été refusé par les gouvernements précédents du seul Royaume-Uni. Le Protocole est même amélioré, donnant ainsi à l'UE une capacité d'intervention dans le domaine social. C'est aussi l'acceptation du nouveau chapitre sur l'emploi qui sera le point de départ de la stratégie européenne pour l'emploi mise en œuvre dès décembre 1997.

Le gouvernement de Mr. Blair est donc accueilli avec beaucoup d'espoir en matière sociale. Il faut toutefois préciser ici que cette amélioration ne change pas la règle de l'unanimité qui est d'application pour la protection sociale. Ce qui se traduit en d'autres termes par la capacité que chaque Etat membre a d'opposer son veto.

CM - Quelques années plus tard, que dire des réformes qui ont continué pour la protection sociale ? Qu'en tirer comme enseignement ?

GC - Je me référerai à un document récent émanant du Département en charge de la sécurité sociale au Royaume-Uni. Il explique d'abord que le *Department of Health* reste responsable du système national de santé tandis que le *Department for Work and Pensions* a été créé spécialement pour répondre à l'agenda du Gouvernement en termes de réforme du système social (*welfare*).

Ce dernier Département a pour but de promouvoir «*opportunité et indépendance pour chacun*» et ses objectifs sont au nombre de cinq (citation en traduction libre) :

- «*maintenir une plus forte proportion de personnes au travail que jamais auparavant tout en procurant la sécurité pour ceux qui ne peuvent travailler ;*
- *diminuer de moitié la pauvreté des enfants au cours des dix ans à venir et l'éliminer en une génération ;*
- *combattre la pauvreté et promouvoir la sécurité et l'indépendance pendant la retraite pour les pensionnés d'aujourd'hui et de demain ;*
- *améliorer les droits et opportunités pour les personnes handicapées dans une société juste et inclusive ; et*
- *moderniser nos services pour améliorer l'accessibilité, la précision et l'efficacité pour tous nos clients.»*

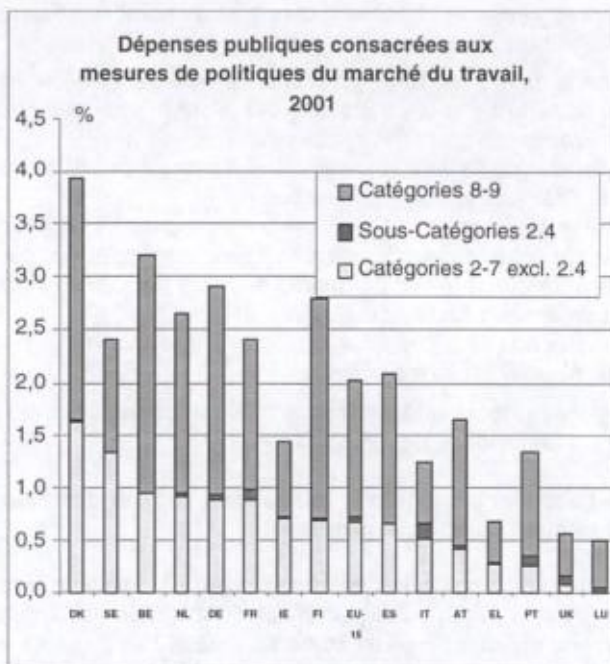
On le constate : priorité au travail pour tous, primauté à la lutte contre la pauvreté et d'abord celle des enfants.

On pourrait dès lors s'attendre à voir l'accent mis sur des aides à l'emploi ou au retour à l'emploi. Il n'en est rien.

Le graphique ci-dessous nous montre la diversité de situation dans l'UE en matière d'intervention publique en liaison avec les politiques du marché du travail ; et nous pouvons constater que le Royaume-Uni est avec le Luxembourg celui qui, en pourcentage du PIB, y consacre le moins.

Ceci est particulièrement différent de la situation que connaissent les pays nordiques ou la Belgique et ses voisins (Pays-Bas, France et Allemagne) qui sont parmi les pays les plus généreux dans le domaine. Certes, le poids de la pré-retraite dans ces derniers comme en Belgique n'est pas à négliger, et il faut le souligner, le Royaume-Uni ne connaît pas de système de pré-retraite.

Graphique 3.



Légende : Catégories 2-7 (2.4 exclu) : formation - rotation dans l'emploi et partage de l'emploi - incitation à l'emploi - insertion professionnelle des handicapés - création directe d'emploi - aide à la création d'entreprises.

Sub-catégorie 2.4 : soutien spécial à l'apprentissage.

Catégories 8-9 : maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi - pré-retraite.

Source: Commission européenne

C'est au travers de la persuasion des avantages de la mise au travail par rapport à la dépendance de prestations sociales que le Gouvernement Blair déclare mettre en place une stratégie de réforme du système de *Welfare* en un système de *Workfare*.

Les ambitions du gouvernement : «*le travail pour ceux qui peuvent travailler, la sécurité pour ceux qui ne peuvent pas travailler*». Toutes les mesures prises doivent donc être comprises avec cette ambition en arrière-fond. Les deux premières mesures mises en avant par le Gouvernement pour inciter à travailler sont d'abord l'instauration du salaire minimum garanti (avril 1999 – une nouveauté mais à un niveau assez bas)

et ensuite l'installation en juin 1999 d'un nouveau service intitulé *ONE* (rebaptisé entretemps *Jobcenter Plus*) qui consiste en un guichet unique centré sur le travail pour l'accès au système d'allocations.

Tout demandeur d'une allocation (quelle qu'elle soit) est soumis à un entretien centré sur le travail avant de bénéficier d'une allocation. Au cours d'entretiens obligatoires et réguliers, la personne doit prouver ses efforts de recherche d'un emploi avant de pouvoir bénéficier d'une prestation que ce soit d'invalidité, de handicap ou encore de chômage par exemple.

Faut-il comprendre que certains hésitent à subir ces démarches répétées ? Difficile à vérifier. Précisons que les allocations de chômage sont d'ailleurs limitées dans le temps (maximum 6 mois) et forfaitaires d'un montant très bas (83 £ par semaine, 125 euros pour un chômeur de plus de 25 ans) ; elles sont remplacées par des prestations d'assistance – soumises à des conditions de ressources et variables en fonction de la situation familiale – si la période de chômage est supérieure à 6 mois.

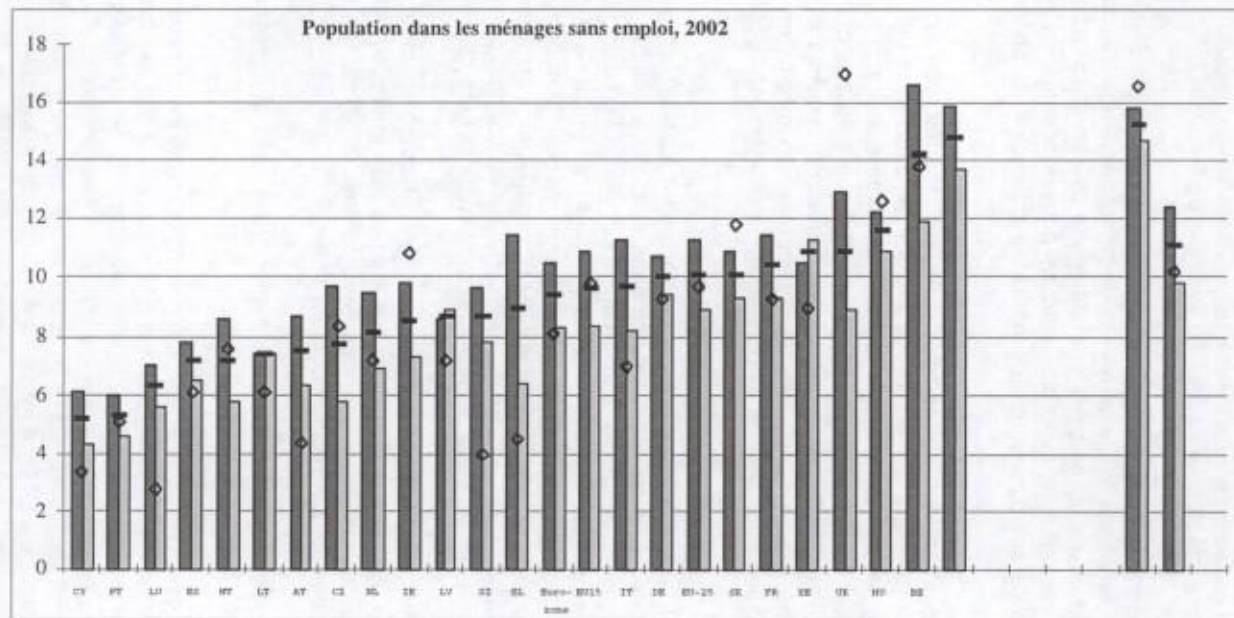
Ceci étant, le graphique 4 peut être intéressant à présenter car il nous montre la composition des ménages sans emploi. Le nombre d'enfants vivant dans des ménages sans emploi est particulièrement élevé au Royaume-Uni. Ceci explique sans doute que l'éradication de la pauvreté des enfants est une priorité traduite en termes d'objectif pour le ministère en charge de la politique sociale au Royaume-Uni, mais aussi que le Gouvernement Blair a toujours mis cette préoccupation en avant au niveau européen lors des discussions relatives à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Complémentairement il faut également relever que le nombre de personnes en âge de travailler dans ces mêmes ménages est relativement plus élevé que dans les autres pays européens, à l'exception toutefois de certains nouveaux membres de l'Union.

CM. - Le salaire minimum garanti instauré par Blair, que représente-t-il exactement ?

GC. - C'est bien un salaire minimum garanti qui a été instauré par le Gouvernement de Blair à partir d'avril 1999. Celui-ci est fixé par heure pour tous les travailleurs âgés de 22 ans ou plus ; un montant réduit étant prévu pour les travailleurs âgés de 18 à 21 ans accomplis. Ce salaire minimum est revalorisé par décision gouvernementale et s'élève depuis octobre 2003 à 4.50 £/heure (6.75 euros) ; il sera augmenté d'environ 8 % en octobre 2004. Cette décision d'augmentation a été prise en

Graphique 4.



Source : Commission européenne

conformité avec des recommandations exprimées dans le 5^e Rapport de la Commission indépendante *Low Pay Commission - LPC* où siègent les partenaires sociaux.

Tous les secteurs sont affectés par ce salaire minimum, sauf l'agriculture qui a son propre système de minima. Le rapport susmentionné estime que la revalorisation du minimum bénéficiera, à environ 2.2 millions de salariés de plus de 21 ans et à 0.2 million parmi les moins de 21 ans. Ceux-ci gagnent donc le salaire minimum aujourd'hui. Soit environ 7 % de la population en âge de travailler.

Toujours selon le rapport de la *LPC*, les travailleurs qui sont au salaire minimum sont essentiellement des femmes, des personnes issues de minorités ethniques, les personnes handicapées et les travailleurs à temps partiel. La *LPC* a beaucoup insisté dans son rapport, comme dans le précédent, pour que le Gouvernement introduise un salaire minimum à taux réduit pour les jeunes de 16 et 17 ans. Ce sera chose faite à partir d'octobre prochain avec un salaire minimum horaire de 3 £/heure (soit environ 4.50 euros). Celui-ci ne s'appliquera toutefois pas aux apprentis.

Par ailleurs, le système de protection sociale au Royaume-Uni connaît également des garanties minimales. Celles-ci sont variables selon les prestations auxquelles on peut avoir droit. Le secteur des pensions connaissait ainsi la pension minimale garantie qui vient maintenant d'être remplacée par un crédit de pension. Cette prestation garantit aux pensionnés de plus de 60 ans, un montant minimal d'environ 600 euros par mois pour un isolé et d'environ 900 euros par mois pour un couple. Ces garanties sont complétées pour les plus de 65 ans si ceux-ci ont au cours de leur vie active épargné (*savings*) en vue de leur retraite en plus des cotisations obligatoires.

A titre de comparaison, les pensions minimales garanties par le système belge de retraite des travailleurs salariés en cas de carrière complète sont pour un isolé d'environ 850 euros par mois et de un peu plus de 1 000 euros pour un couple.

Dans les deux pays, pour ceux qui n'ont pas ou peu participé au financement de la sécurité sociale et donc ne bénéficient pas d'une retraite complète, il existe un système non contributif qui assure également des prestations minimales aux personnes âgées qui n'ont pas de ressources suffisantes. Dans les deux pays cette prestation est octroyée après enquête sur les ressources et le montant est inférieur à celui prévu par la sécurité sociale.

CM. - Un point qui frappe quand on se penche sur les prestations de protection sociale au Royaume-Uni, c'est le jeu de la terminologie.

GC. - Il est exact que lors des réformes intervenues depuis les années 80, le nom des diverses prestations a très souvent changé et ceci plus encore dans les nombreuses prestations d'assistance sociale qui complètent la protection sociale pour les plus démunis. Ces changements de nom ne sont pas fortuits car très souvent ils traduisent une profonde modification dans les conditions d'octroi et une plus grande symbiose entre le système social et le système fiscal.

Il s'agit surtout d'abattements fiscaux qui remplacent ou complètent les allocations (*tax credit*) ou encore de minima (*income support, pension credit*) qui sont octroyés sur base d'enquête sur les ressources.

Il est sans doute important de mentionner pour terminer ce bref aperçu de la protection sociale britannique que les dépenses pour la santé et pour les retraites constituent les deux tiers des dépenses sociales comme dans tous les pays de l'Union. Ceci est dû notamment au vieillissement de la population.

Toutefois, une spécificité du Royaume-Uni (qu'il partage avec l'Italie, le Luxembourg et le Portugal) est la part relativement faible des dépenses de chômage, ce qui ne s'explique pas seulement par le taux de chômage³ mais par la limite et le caractère réduit des prestations, comme indiqué précédemment. Il est important de relever une autre spécificité, la part des dépenses pour des prestations en soutien au logement : elle représente au Royaume-Uni 5.8 % des dépenses sociales. C'est près de trois fois la moyenne européenne et deux fois la part consacrée par la France.

CM. - Cet aperçu de la protection sociale au Royaume-Uni nous ramène alors à notre point de départ qui visait de manière sommaire les inégalités et des situations de pauvreté très réelles qu'un visiteur peut appréhender. Quel enseignement tirer des éléments développés ici ?

GC. - Le Royaume-Uni a choisi de penser sa protection sociale dans une conception libérale. Privilégiant le marché plutôt que l'Etat dans l'allocation des ressources. Cette conception est différente de celle des pays scandinaves qui privilégient la redistribution égalitaire mais aussi de la conception continentale qui garantit d'abord le maintien du revenu des

3. La définition des prestations chômage étant identique pour chaque pays mais les conditions nationales d'octroi pouvant être différentes.

travailleurs. Les trois conceptions vivent côte à côte dans l'Union européenne et cette coexistence explique en partie la réticence à déléguer à l'Europe une part décisive en matière sociale. Le caractère libéral de la protection sociale au Royaume-Uni s'est accentué dès les années 80 mais le Gouvernement Blair n'y a rien changé, sinon qu'il a aménagé des mécanismes pour que la dépendance des citoyens par rapport au marché pour leur revenus ou leur protection soit accompagnée. L'Etat y a donc retrouvé un certain rôle. Mais la sélectivité est prioritaire contrairement à l'universalité que les pays scandinaves mettent au centre de leur système. Ceci se traduit inévitablement par une plus grande dualisation de la société et c'est sans doute ce qui peut nous heurter le plus.

Libéralisation de l'énergie en Grande-Bretagne : rêve et réalité

Steve Thomas et Dirk Lauwers*

Un cas d'école

Le Royaume-Uni s'est engagé dans la libéralisation et la restructuration de son secteur énergétique, gaz et électricité notamment, dès le milieu des années 1980, entreprise poursuivie sous le gouvernement *New Labour* après 1997. Cette démarche, relayée par la Banque mondiale dans de nombreux pays, a surtout largement inspiré les directives européennes en la matière, et leur mise en application sur le continent se fait progressivement, avec un décalage dans le temps par rapport au modèle britannique d'environ sept ou huit ans¹.

* Dirk Lauwers est un des animateurs de la bruxelloise Coordination Eau-Gaz-Electricité. Steve Thomas est *Senior Research Fellow* de la *PSIRU - Public Services International Research Unit* de l'Université de Greenwich. Cette unité de recherche travaille notamment pour la confédération des syndicats des services publics *PSI - Public Services International*.

Le texte présenté ici est une synthèse, à l'intention d'un lecteur continental, belge en particulier, des travaux de Steve Thomas sur l'évolution du secteur de l'électricité. L'énergie, l'eau, les déchets et la santé sont les domaines privilégiés de recherche de la *PSIRU*. Adresses : www.psiru.org et www.world-psi.org

1. Directive européenne 96/92/CE (CM 19/12/1996) pour l'électricité, et Directive 98/30/CE (CM 22/06/1998) pour le gaz.

Certes, des différences existent entre les contextes britannique et continental. Par exemple, les îles restant des îles, le réseau électrique d'interconnexion avec les pays voisins est pratiquement inexistant, alors que sur le continent, c'est un des premiers vecteurs d'une possible concurrence, trans-frontalière, sur les marchés anciennement nationaux. Par exemple également, le gouvernement britannique a décidé de privatiser d'emblée les sociétés gérant les réseaux de «transport» (haute tension) et de «distribution» (basse tension), monopoles naturels soumis à régulation, alors que la tendance européenne, notamment belge, est d'opter plutôt pour un actionariat public de ces sociétés².

Il n'empêche, l'état des lieux du cas de l'électricité britannique est au plus haut point intéressant dans la mesure où il permet de faire le bilan d'une expérience à grande échelle en cours depuis plus de douze ans et dont on peut imaginer que les traits essentiels ne seront guère différents de ceux qui se dégageront sur le continent.

La *Public Services International Research Unit - PSIRU*, de l'Université de Greenwich, est à cet égard une source d'information privilégiée. Avec une équipe de cinq chercheurs, la *PSIRU* tient à jour une base de données extensive sur les aspects économiques, politiques, financiers, sociaux et techniques des privatisations et restructurations de services publics en cours dans le monde entier, ainsi que sur les sociétés multinationales impliquées dans ces processus.

Nous avons convenu de présenter ici une synthèse de travaux de cette unité de recherche, initiés par Steve Thomas, et qui pour l'essentiel montrent que, dans le cadre britannique de la néolibéralisation, le petit consommateur se trouve exploité et l'industrie prise en mains par un oligopole, les baisses de prix à court terme reposant sur un bradage du patrimoine public au moment de la privatisation. Mais voyons de plus près le panorama britannique de l'eden énergétique libéralisé.

Eden ?

A première vue en effet, il ne serait pas difficile de faire le plaidoyer pour la libéralisation de l'énergie à la mode britannique : depuis sa mise en

2. Pour la terminologie de la néolibéralisation (production, transport, distribution, commercialisation, etc.), et le cas belge, voir Claude ADRIAENSSENS, «La libéralisation du secteur de l'électricité», *CM* n°225, *Copernic...*, août-sept. 2003. Il faut signaler également que l'Ecosse et l'Irlande du Nord ont connu un chemin un peu différent et décalé de celui de l'Angleterre et du Pays de Galles.

œuvre, les prix ont baissé de 25 % en termes réels, la fiabilité du système a été maintenue à un haut degré de sécurité et les objectifs en matière de protection de l'environnement ont été largement atteints³.

A y regarder de plus près, on constate cependant que ce qui est en train de se développer est loin de ressembler au modèle idéal imaginé pour lancer la libéralisation. Les principes à la base de ce « modèle britannique » étaient les suivants :

- séparation (*unbundling*) du secteur en quatre métiers différents – production, transport, distribution et fourniture – et démantèlement des sociétés nationales monopolistes en quelques dizaines de sociétés pour les différents métiers ;
- organisation d'un marché de gros, cadencé à la demi-heure, qui serait le facteur déterminant pour la fixation des prix d'achat en gros de l'électricité ;
- introduction de la concurrence au détail, pour la fourniture aux consommateurs ;
- régulation du secteur, en particulier fixation des prix des services monopolistiques par nature (transport et distribution) à l'intervention d'un Régulateur indépendant.

En réalité, on constate un fonctionnement totalement différent :

- le marché de gros est dominé, et en somme contourné pour l'essentiel – plus de 95 % ! – par des contrats confidentiels (hors marché) à long terme ;
- la concurrence au détail a désavantagé les petits consommateurs, et pour les plus pauvres d'entr'eux c'est un désastre ;
- l'ensemble du marché est contrôlé par quelques compagnies, de moins en moins nombreuses, intégrant production et fourniture ;
- la régulation des prix s'est muée en l'acceptation d'un traditionnel calcul de taux de retour sur investissement, un rendement assuré.

Pourquoi la réalité s'est-elle écartée du modèle ? Est-ce dû à la défaillance des autorités britanniques dans sa mise en œuvre ? Ou bien est-ce parce qu'on s'est rendu compte que ce modèle, dans sa forme idéale, n'était pas viable ? Les développements qui suivent tentent de donner une réponse à ces questions.

3. Nous ne discutons pas ici des enjeux stratégiques : recul de la part du charbon (de 75 à 30 %, avec un effet environnemental positif et une catastrophe sociale) ; chance d'avoir, et déjà problème de pérennité du gaz et du pétrole de la mer du Nord ; non-compétitivité du nucléaire et report de la gestion (trop coûteuse actuellement) des déchets, avec arrêt de la constitution ou consommation des réserves *ad hoc*.

Coût de la concurrence

Partant d'une situation monopolistique, la mise en place des instruments de la concurrence fut loin d'être gratuite. Une évaluation exacte du coût de l'organisation d'un marché de gros (le *NETA - New electricity trading arrangements* ; avant 1998, le *Power Pool*), avec son dispositif de mesurage de l'offre et de la demande cadencé à la demi-heure, n'existe pas encore, mais son estimation tourne autour de 1.5 milliards de livres sterling en 5 ans, soit 45 £ par consommateur (soit, aux taux actuels, environ 2.25 milliards et 67 euros, respectivement).

En dépit de cette facture élevée, il subsiste malgré tout de sérieux problèmes de conception, spécialement dans le marché de *clearing*. Dans ce marché, l'opérateur achète ou vend de l'énergie pratiquement en temps réel, au jour le jour, pour équilibrer l'offre et la demande, celle-ci variant fortement avec les saisons et l'heure dans la journée. Or, les centrales dont la production est difficile à prévoir à l'avance (éoliennes, cogénération,...) trouvent que leur accès à ce marché est particulièrement onéreux.

Lorsqu'en 1998, on décida d'étendre le choix du fournisseur à l'ensemble des consommateurs (marché de détail), le système de traitement des données nécessaire entraîna une dépense supplémentaire de 1.1 milliards de livres (1.65 milliards d'euros) !

Côté organes de régulation, les effectifs ont progressé de 50 %, les budgets ont presque doublé et l'espoir qu'avec la privatisation les besoins en matière d'intervention s'évaporerait d'eux-mêmes s'est évanoui complètement.

De l'avis de certains commentateurs indépendants, la question de l'efficacité d'un marché de détail du point de vue coût-bénéfice devient effectivement pertinente.

Fixer les tarifs des monopoles, un travail d'Hercule

Un des résultats les plus spectaculaires du « modèle britannique » semble avoir été la baisse des tarifs d'utilisation des réseaux. Ceux-ci représentent actuellement *grosso modo* le tiers de la facture finale au consommateur⁴ après avoir été réduits de moitié environ en 2002. Il est toutefois intéressant de remarquer que, au début de la période régulée, soit

4. Globalement, le coût final se répartit actuellement en 50 % pour la production, 30 % pour le transport et la distribution et 20 % pour la commercialisation.

1990, les prix sont restés stables et n'ont commencé à baisser drastiquement qu'en 1995, pour la distribution, et 1997 pour le transport. Que s'était-il donc passé ?

Dans la première période, le tarif d'accès aux réseaux était déterminé par une formule incitative dite de *price-cap*, par laquelle le prix d'une année était lié à celui de l'année précédente via l'indice des prix de détail (inflation) et un facteur d'efficacité imposé par le Régulateur. Ainsi, si l'inflation était de 3 % et le facteur d'efficacité de -2 %, le prix monterait en termes nominaux de 1 % et en termes réels diminuerait de 2 %.

La philosophie à la base de cette méthodologie était d'imposer aux sociétés un objectif d'efficacité. Si elles faisaient mieux que l'objectif, elles augmentaient leur profit et dans le cas contraire, elles le diminuaient. Le Régulateur n'imposait pas la manière d'atteindre l'objectif, que l'augmentation de productivité provienne de l'organisation et du coût du travail ou de l'investissement. C'était aux sociétés elles-mêmes à juger. C'est sur cette méthodologie que les espoirs d'une régulation *light* étaient fondés.

Néanmoins, l'expérience vécue dans le secteur du gaz avait déjà démontré que cette méthode n'était pas viable et que dans un secteur aussi intensif en capital que le gaz, l'électricité et l'eau, le seul moyen de réguler les prix était de lier ces derniers aux montants des investissements effectués. Aussi, à partir de 1995, le facteur d'efficacité ne fut plus fixé normativement et forfaitairement par le Régulateur mais bien déduit d'un «revenu autorisé» calculé par la méthode du «retour sur capital investi». C'est effectivement à partir de cette période que les tarifs ont baissé spectaculairement.

Voici comment se calcule le revenu autorisé :

$$RA = (IE - A + NI) \times T\% + CO$$

Formule dans laquelle

RA	est le revenu autorisé
IE	sont les investissements existants
A	sont les amortissements
NI	sont les nouveaux investissements jugés nécessaires
T%	est le taux de retour sur actifs
CO	est le coût opérationnel.

Le processus pour évaluer et quantifier chacun des termes de cette formule a duré plusieurs années et a constitué la majeure partie de la charge de travail toujours croissante du Régulateur. Qu'en est-il de chacun de ces termes ?

Valeur des investissements existants

Pour expliquer la chute du prix des monopoles, il convient d'étudier les investissements existants, ou plus exactement les investissements existants avant la privatisation. Normalement, la valeur à retenir aurait dû être la valeur comptable figurant dans les comptes des entreprises nationalisées, en tant que référence pour les prix au consommateur. Il se trouve que lors de leur privatisation, les sociétés furent vendues pour à peu près le tiers de la valeur de leurs actifs. Calculer leur revenu autorisé sur la base de la valeur comptable des investissements leur aurait procuré un profit largement surfait. Le Régulateur décida donc de ramener le niveau des actifs au prix de vente des sociétés. Compte tenu du poids du retour sur capital $T\%$ sur le revenu autorisé RA, le fait d'amortir les actifs aux deux tiers a permis évidemment de sérieuses baisses de prix (qui n'ont rien à voir avec la concurrence ni «les bienfaits du marché» mais bien avec le bradage initial des biens publics qui est la clé de tout le processus).

Dans le contexte, la décision du Régulateur fut certes équitable, mais elle a deux conséquences importantes :

- comme les actifs amortis sont et seront remplacés par de nouveaux actifs achetés au prix plein du marché, le total des actifs va augmenter et donc aussi le prix qu'il faudra payer pour les financer ;
- les réductions de prix ont été payées *de facto* par les contribuables, vu que le patrimoine qu'ils détenaient collectivement, via les services publics, fut vendu pour seulement une fraction de sa valeur.

Nouveaux investissements

Déterminer normativement les investissements qu'une compagnie doit faire n'est pas une tâche facile. Le Régulateur est amené à faire usage de formules de plus en plus sophistiquées. Il procède également par comparaison entre différentes compagnies de distribution en fonction de l'efficacité de leurs programmes. Le calcul du taux de retour, dans son principe, est évidemment un incitant à gonfler l'investissement.

Généralement, les compagnies investissent moins que ce qui leur est permis afin d'empocher un surplus, quitte à remplacer pour l'exercice suivant le nouveau programme d'investissement par celui qui aura été effectivement réalisé. Elles retardent aussi au maximum le moment de l'investissement pour toucher le retour avant d'avoir payé. Or, en cas de sous-investissement de la compagnie, le Régulateur est face à une décision délicate : soit il la pénalise en réduisant le taux de retour et dans ce cas, il supprime l'incitation à la productivité qui permettra à la compagnie

de réduire les investissements à faire, soit il ne fait rien et alors il génère des profits injustes. Mais la principale faiblesse du système surgit lorsque le Régulateur doit lui-même prendre des décisions d'investissement, ceci à l'encontre du modèle *US* de régulation basée sur l'incitation.

Taux de retour autorisé sur actifs

Ce paramètre a également joué un rôle dans la baisse des tarifs. En 1995, il était fixé à 7 % mais il est maintenant à 6.25 %. Ce taux, en principe, ne devrait pas prêter à discussion, puisqu'il est déterminé par le coût du capital sur le marché. Or, ce coût dépend du degré de risque encouru et de la performance de la compagnie. Donc, si le Régulateur prend une posture plus agressive contre le sous-investissement ou des investissements non efficaces, le marché considérera la compagnie comme à haut risque et lui fera donc payer plus cher ses emprunts. De même, si la compagnie *performe* mal. Dans les deux cas, son *rating* de crédit chute, et le Régulateur devra décider soit d'écluser le coût supplémentaire d'emprunt vers les consommateurs, ceux-ci payant alors le prix d'une mauvaise gestion, soit l'obliger à ponctionner ses profits, ce qui détériorera son statut financier et augmentera son exposition au risque. Donc, quels que soient les avantages d'une régulation dure, ils risquent d'être compensés par une hausse concomitante du taux de retour sur actifs.

Coût opérationnel et autres développements

La plupart des observateurs attribuent la baisse des tarifs à la diminution des effectifs de personnel, c'est-à-dire à l'efficacité «statique». Toutefois, si l'on tient compte du fait que les deux termes du revenu – coût opérationnel et retour sur actif – sont du même ordre, on a peine à imaginer qu'une efficacité statique quelconque puisse produire une baisse significative des prix. En particulier, l'effet de la diminution de l'emploi attribuable à l'impact de la privatisation est difficile à établir avec précision. Le Régulateur essaie de mettre au point les méthodes d'évaluation de l'efficacité des compagnies afin de les classer par ordre de performance et de leur imposer des objectifs de réduction des coûts.

Par ailleurs, le Régulateur se propose de lier le revenu des compagnies à la qualité du service qu'elles offrent. Ce ne sera pas facile, ni gratuit dans la mesure où il faudra mettre en œuvre un *monitoring* complexe et coûteux pour mesurer la fiabilité du réseau.

Enfin, depuis la privatisation, le nombre de compagnies de distribution est passé de 14 à 7, suite à des fusions et reprises. Cette évolution n'est

pas à son terme et rendra les comparaisons entre celles qui subsistent de plus en plus aléatoires.

Réguler la structure industrielle

La structure imaginée par la réforme britannique est simple. Les compagnies monopolistiques par nature – les réseaux – ne devraient pas être impliquées dans des activités de concurrence – la production et la fourniture – de façon à garantir à ces dernières un accès non discriminatoire aux réseaux. Ensuite, il devrait y avoir une certaine séparation entre producteurs, d'une part, et fournisseurs aux consommateurs finaux, d'autre part, sans quoi le marché de gros mettant en présence ces acteurs ne jouerait plus son rôle de forum primaire de fixation de prix et les compagnies intégrées verticalement produiraient exclusivement pour leurs propres clients.

Si la réforme a pleinement réussi la séparation des activités de réseau, elle a par contre complètement échoué dans le domaine de la séparation entre production et fourniture, où c'est pratiquement le contraire qui s'est passé.

Intégration verticale

Au début de la réforme en 1990, des fournisseurs régionaux furent autorisés à construire leur propre centrale de production et les producteurs à livrer directement leurs gros consommateurs. Visiblement, ces mouvements étaient inspirés par la volonté de briser le quasi monopole des deux grands du secteur, National Power et Powergen, et d'ouvrir le marché à la concurrence. En 1996, le gouvernement – contre l'avis du Régulateur – refusa à ces deux géants l'autorisation de rachat de compagnies régionales de crainte de fausser la compétition, étant donné leur puissance encore dominante sur le marché.

Quelques années plus tard, renversement de situation : National Power et Powergen perdaient progressivement leur part de marché et de plus elles encaissaient une perte de 1.5 milliards de £ pour des contrats d'approvisionnement en gaz à long terme dont les prix étaient surfaits. Le gouvernement estima que de ce fait ces sociétés étaient fragilisées, et pour les mettre à l'abri d'une OPA étrangère, il les autorisa à s'étendre non horizontalement, mais bien verticalement !

Cette décision fut néanmoins inopérante car la société Innogy (survivant à National Power, après séparation de sa petite branche extérieure, International Power) et Powergen furent rachetées respectivement par

les allemandes RWE et E.On. Mais elle ouvrit en même temps les portes à une vague de rachats et de reprises qui transforma complètement le paysage. En 1990 opéraient 14 entreprises de fourniture. En 2002, il en subsiste 5 (outre une sixième, Centrica, société issue de la privatisation de British gas⁵), toutes contrôlées par des producteurs et rien ne dit que le mouvement s'arrêtera là. Est-ce là le modèle d'une structure compétitive ? Non, il s'agit d'un oligopole, sans véritable concurrence.

Mais au delà de cette question, y a-t-il une alternative à l'intégration verticale ? Pour un producteur indépendant dont la production est difficile à prévoir et variable d'un jour à l'autre, l'investissement est une opération à haut risque. Et de même, un fournisseur indépendant aura-t-il les reins suffisamment solides pour affronter une concurrence agressive ? L'exemple de la Californie et du Brésil qui cessèrent tout investissement après la libéralisation est édifiant (jusqu'à l'accident, en 2001). En Royaume-Uni où les prix de gros sont à la baisse, les risques liés aux investissements augmentent à proportion. Toutefois, comme le marché est dominé par une poignée de quelques groupes intégrés, le risque en sécurité de fourniture peut être minimalisé, chaque entité s'assurant qu'elle aura la capacité suffisante pour alimenter ses propres clients. L'intégration verticale est donc facteur de fiabilité, sans doute au prix d'une concurrence réduite.

Concentration horizontale (*corporate concentration*)

Le processus international de concentration en électricité est à l'œuvre, suivant en cela un processus analogue dans le marché mondial du pétrole où les «7 sœurs» de 1975 sont devenues aujourd'hui les «4 sœurs» (Shell, Exxon, BP et Total). En Europe, c'est à peu près la même chose en électricité avec les trois «gros frères» – EDF, RWE et E.On – et les autres comme Vattenfall, Endesa et Enel qui tentent désespérément de grandir pour résister.

Les gouvernements européens sont conscients de cette évolution. Ils disent, avec la Commission européenne, avoir l'expérience du contrôle d'un tel marché oligopolistique. En réalité, les directives européennes qui étaient censées introduire une concurrence dynamique dans le secteur

5. Le démantèlement parallèle de British Gas a donné Centrica pour la fourniture au détail, National Grid pour le réseau de transport (la société de transport de l'électricité !), et British Gas plc pour l'exploration et la production. Centrica se retrouve notamment en Belgique dans Luminus.

de l'électricité ont ouvert la voie à un oligopole des champions nationaux, confortable et abusant de la confiance des consommateurs.

Le sort des petites compagnies est scellé : elles seront avalées progressivement par les grosses, surtout si elles commettent des erreurs comme ce fut le cas de National Power et Powergen citées plus haut.

Consommation domestique et libéralisation : pile et face

La décision de rendre les petits consommateurs «*éligibles*»⁶ était politiquement porteuse. Il s'agissait, assurait-on en Grande-Bretagne, de permettre au commun des mortels de sanctionner les compagnies défaillantes et d'en choisir d'autres meilleures. On n'avait pas d'idée précise sur la manière de rendre le choix possible. Par contre, on était convaincu que si la formule du libre choix était praticable, elle serait de toute façon meilleure que celle du monopole. La question de savoir si le bénéfice de l'opération vaudrait le prix à payer ne fut jamais posée.

L'ouverture à la concurrence fut réalisée par étapes⁷. En 1990, 5 000 gros consommateurs représentant 30 % de la demande devinrent éligibles. Ensuite 50 000 avec 20 % de la demande rejoignirent le peloton en 1994. A ce stade, les heureux élus constatèrent les bienfaits du système et la plupart d'entr'eux changèrent de fournisseur pour obtenir des contrats plus favorables.

C'est en 1998, au moment prévu de l'ouverture complète à la concurrence, que les problèmes apparurent. La mise au point du système de mesurage et de facturation retarda l'échéance de plus d'un an et son coût total à charge des consommateurs s'éleva à 726 millions de £ (1.089 millions euros) sur cinq ans, sans compter les coûts supplémentaires entraînés au niveau du marché de gros.

La concurrence sur le marché de détail à l'œuvre

En réalité, la vraie question est de savoir si les consommateurs domestiques auront jamais le rapport de force leur assurant le prix correct, et si les plus pauvres d'entr'eux seront à l'abri des risques inhérents à la concurrence au détail. L'exemple britannique n'est guère encourageant.

6. Ce jargon eurocratique, plaqué de l'anglais sur le français, contresens politique pervers jouant sur le paradoxe de l'électeur et de l'élu, relève en lui-même de l'arnaque.

7. Le lecteur belge relèvera que l'ingénierie politique fait partie du modèle.

En 1997, lorsque les consommateurs domestiques étaient encore captifs, le Régulateur publia un tableau comparatif montrant que la composante «production» de leur note d'électricité était de 30 % plus élevée que celle des consommateurs qui pouvaient déjà choisir. Donc, les fournisseurs imputaient les contrats d'achat les plus onéreux aux clients captifs, réservant les achats plus avantageux au marché concurrentiel. Compte tenu du poids respectif des consommations et du fait que *grosso modo* la composante production représente la moitié de la facture moyenne d'un ménage, une allocation plus juste aurait entraîné une baisse de 5 % chez les petits et une hausse de 10 % chez les gros consommateurs.

Le Régulateur en tira argument pour rendre tout le marché éligible et mettre fin à la discrimination qui désavantageait les consommateurs domestiques. Il passa néanmoins sous silence les raisons pour lesquelles il avait autorisé de telles pratiques discriminatoires, ce qui était pourtant contraire à ses obligations.

L'idée que le consommateur domestique possède les ressources, l'intérêt et la motivation pour changer continuellement de fournisseur est erronée. Souvent, son comportement est dicté par la fidélité à la marque. Pour les fournisseurs, le message est clair : le petit consommateur ne fait pas de *shopping*. Ils ont casqué en moyenne 200 £ par client à l'ancien fournisseur. Publicité et techniques de vente pour acquérir de nouveaux clients coûtent cher, alors que le profit moyen par client n'est que de 20 à 30 £. On va donc assortir l'offre avec des services de complément plus profitables.

La stratégie des six sociétés intégrées est claire : ne pas ouvrir une guerre des prix et garder ceux-ci aussi hauts que possible.

De 1999 à 2002, les prix de gros ont baissé de 35 %. Malheureusement, pas au bénéfice des petits consommateurs qui ont vu la composante production de leur note au contraire monter de 5 % (tandis que la baisse fut de 22 % pour les gros consommateurs). C'est que les sociétés intégrées ont simplement transféré les coûts de production vers les coûts de fourniture de telle sorte que la facture est restée pratiquement inchangée. Cette stratégie, outre qu'elle n'a rien coûté et a rapporté gros aux sociétés intégrées, a donné l'image d'un marché de gros compétitif et mis les producteurs non intégrés hors concours.

Si la baisse des prix à la production de 35 % avait été répercutée correctement, la facture au petit consommateur aurait dû baisser dans la même proportion. Comme ce ne fut pas le cas, on aurait pu s'attendre à

une protestation publique d'envergure. L'heureux concours de circonstances, c'est que les prix de l'électricité ont malgré tout baissé, suite aux baisses de tarifs de la composante «accès aux réseaux» (rappel : jusqu'en 2005, effet de la braderie). Le public a donc été davantage préoccupé par les défaillances graves dans d'autres services tels que le rail et le contrôle du trafic aérien, dont l'évolution contrastait avec la fiabilité et les prix à la baisse offerts par les fournisseurs d'électricité. Pourvu qu'on ait l'ivresse...

D'autant que le Régulateur, qui a tant vanté l'ouverture à la concurrence, sera sans doute le dernier à reconnaître qu'il s'est trompé et que les associations consuméristes ne cessaient de vanter les vertus de la compétition !

Impact sur les consommateurs pauvres

Si plus de 10 % des revenus d'un ménage sont consacrés aux dépenses énergétiques, il entre dans la catégorie des consommateurs pauvres. Ils sont environ 20 % en Grande-Bretagne.

La «pauvreté énergétique» a un double aspect. D'abord des revenus bas. Ensuite des systèmes de chauffage inefficients et coûteux que l'occupant n'a ni les ressources ni la capacité d'améliorer. C'est cette seconde caractéristique qui la distingue de la pauvreté en général et qui la rend difficile à combattre, compte tenu de la grande difficulté à élaborer des programmes équitables d'amélioration du stock de logements. Dans le même temps, la libéralisation du marché énergétique signifie de nouvelles menaces pour le consommateur pauvre.

Dans le marché concurrentiel, les fournisseurs ont tendance à offrir à leurs clients un «paquet» de services domestiques. Ainsi, British Gas-Centrica propose à ses clients l'électricité en plus du gaz, mais aussi télécoms, carte de crédit, assurance, services financiers et un service de dépannage routier ! Si vendre un produit unique n'est guère rentable, un assortiment de produits par contre l'est bien plus. Pour qu'une telle stratégie marche, le fournisseur doit cibler la clientèle plus riche, ayant les moyens de se payer un tel paquet. Dans ce contexte, le consommateur pauvre est laissé sur le bord de la route car les fournisseurs ne se battront pas pour lui.

Comparaisons de prix

Les comparaisons de prix sont régulièrement publiées par le Régulateur. Correctement établies, elles ne sont consultées que par un petit nombre,

d'autant que leur mise à jour est fréquente, de sorte que le bon choix d'un jour peut s'avérer mauvais le lendemain.

Il y a en Grande-Bretagne trois façons de payer sa facture d'électricité.

- Le *Direct Debit - DD*, par lequel le compte bancaire du client est débité directement chaque mois. C'est le client par excellence ciblé par le fournisseur car c'est lui qui pourra sans doute se payer l'assortiment de services.
- Le paiement trimestriel par arriérés, *Quarterly in Arrears - QIA*. C'est la méthode la plus courante.
- Le prépaiement par compteur à budget, *Pre-payment meter - PPM*. Les consommateurs éprouvant des difficultés à payer n'auront d'autre choix que le *PPM*. Actuellement il s'agit de cartes pré-payées, de sorte que le problème des coupures est évacué vers le client.

Pour les consommateurs pauvres, la concurrence joue beaucoup moins. Les compagnies agréées doivent fournir gaz et électricité à un prix imposé et publié à ceux qui en font la demande. Mais le fournisseur, en échange de cette obligation peut exiger le dépôt d'une garantie, si le demandeur est endetté ou présente un profil de paiement négatif. Si le fournisseur refuse en fait de fournir, il lui suffit d'exiger une caution prohibitive. Ainsi, un client qui éprouve des difficultés à payer sa note d'électricité ne sera vraisemblablement pas en mesure non plus de payer une caution, disons de 200 £ !

En gros, il résulte des comparaisons de prix que :

- les consommateurs à *PPM* paient en moyenne 10 % de plus que ceux à *DD* ;
- il n'y a pas d'avantage à choisir le «paquet» par rapport au choix du meilleur fournisseur individuel ;
- en dépit de ses tarifs plus élevés, British Gas-Centrica est la seule compagnie à augmenter sa part de marché ;
- le changement de fournisseur procure en moyenne un avantage de 12 % chez les consommateurs *DD* et *QIA* et de 6 % au mieux chez les consommateurs *PPM*.

Autrement dit, les consommateurs plus riches et attractifs paient environ 20 % moins cher que le client avec compteur à budget et peuvent réduire leur note de 12 % s'ils changent de fournisseur. Mais combien sont-ils qui feront cette démarche si c'est pour ne gagner que de l'ordre de 6 £ par mois ?

Conclusion

Idéologiquement, le gouvernement britannique aurait bien aimé suivre le modèle californien mais l'expérience a montré que ce n'aurait pas été tenable. Si le marché avait été aussi ouvert que prévu, le secteur de la production serait devenu à trop haut risque pour justifier de nouveaux investissements et de même, le secteur de la fourniture au détail indépendant de la production n'aurait pas été viable non plus.

La libéralisation au détail ne semble avoir bénéficié qu'aux seuls gros consommateurs, souvent au détriment des petits. La régulation des monopoles est devenue de plus en plus complexe. Enfin, sans que le risque, à terme, de sous-investissement soit éliminé, la fiabilité du système n'a pu être maintenue qu'au prix d'une restructuration oligopolistique par intégration verticale. Visiblement, on n'est donc plus dans le schéma théorique du marché idéal !

Un retour en arrière n'est évidemment pas plausible actuellement. L'enjeu est plutôt d'adapter le système de façon à retenir ses points positifs, comme par exemple la préoccupation des coûts réels et l'absence d'un opérateur unique dominant et paralysant. Et aussi de retrouver ou conserver certains avantages du système ancien des monopoles. Ainsi le Régulateur aura-t-il à veiller à ce que le petit consommateur, et spécialement le plus pauvre, ne soit laissé sur le bord de la route avec un service de seconde catégorie. Et à jouer un rôle plus important dans le domaine que l'on voulait réserver exclusivement au marché, à savoir: production et fourniture.

Valeurs publiques en matière de parentalité et de vie de couple les organisations volontaires et les politiques de bien-être dans la Grande-Bretagne du *New Labour*

Sasha Roseneil et Fiona Williams*

Le contexte général visé par cet article est celui de la dynamique nouée entre les changements sociaux dans la famille et dans la vie privée et les valeurs qui sous-tendent les réformes de la politique sociale en Grande-Bretagne. Nombreux sont les pays industrialisés qui connaissent de tels changements sociaux : augmentation du travail des femmes ; vieillissement de la société et déclin du taux de fertilité ; diversification des modèles familiaux par augmentation des phénomènes de cohabitation,

* Les auteures font partie du Groupe d'étude CAVA (*Care, values and the future of Welfare* - «Prendre soin, valeurs et avenir des politiques sociales») attaché à l'Ecole de sociologie et de politique sociale de l'Université de Leeds.

Le présent texte est une version courte d'un article sous-pressé de la revue *Social Politics*, «Public values of parenting and partnering : voluntary organizations and welfare politics in New Labour's Britain» (11/2, Oxford University Press, été 2004). A consulter pour une bibliographie et un développement plus détaillés ; ou encore : Fiona Williams, Sasha Roseneil et Greg Martin, «Collective Interventions on the Terrain of Care and Intimacy : Theorising the Politics of Partnering, Parenting and Welfare in Contemporary Britain», *World Congress of Sociology*, July 2002, Brisbane, Australia (tous deux disponibles sur www.leeds.ac.uk/cava/papers).

Contact : s.roseneil@leeds.ac.uk.

Note de traduction

L'éditeur s'est appuyé sur les Glossaires de la protection sociale, bilingues français-anglais et dédoublés France - Grande-Bretagne, coordonnés par Bruno Pallier (MIRE, Paris, 1998). Le volume consacré à la Grande-Bretagne vaut en lui-même une lecture pour le sujet traité ici. N'en demeurent pas moins quelques problèmes majeurs de traduction, tant les référents – institutions, pratiques, histoires... – sont différents.

Care. Comme verbe : *s'occuper de, prendre soin, par différence avec to cure, soigner.* Comme substantif : *attention, soin, ce qui crée une confusion en français ; pour l'éviter, nous avons utilisé le verbe prendre soin en le substantivant.* Child care : *garde des enfants, au sens large ; ou plus concrètement, crèches et garderies.*

Charity. *Association charitable reconnue (il s'agit d'un statut particulier, juridiquement et fiscalement).*

Parenting. *Dérivé actif de parent, nous avons utilisé le néologisme parentalité.*

Partnering. *Dérivé actif de partner, homologue de parenting visant d'autres partenariats : relations ou vie de couple.*

Social investment State. *Ce néologisme désigne un projet du New Labour de remplacer le Welfare State, notamment en centrant sa politique sociale sur l'aide à l'enfance et sur l'éducation, caractérisées comme « investissement social ».*

Values. Public values : *nous avons traduit littéralement, valeurs publiques, au risque d'une certaine redondance en français (où c'est plutôt le caractère personnel qui serait noté par un adjectif dans une approche psychologique ou morale).* **Value-discourses :** *discours de valeurs; les auteurs mobilisent le concept de discours dans une approche assez post-structuraliste de pratique sociale, d'opinions collectives. Le titre de l'étude de base, Collective Voices, s'inscrit dans cette perspective.*

Voluntary organization. *Le terme commun en français est plutôt association, comprendre non étatique et à but non lucratif. Beaucoup d'entre elles se caractérisent en Grande-Bretagne par le recours aux services de bénévoles, au volontariat, nous avons traduit littéralement, organisation volontaire, au risque d'un écart de connotations (et en épargnant les guillemets).*

Welfare. *Bien-être, et par extension, les prestations monétaires, en biens ou services pour l'assurer, ainsi que l'organisation ad hoc (Welfare State : Etat-providence). En général : politique sociale, ou aides sociales, ou sécurité sociale dans un sens très large (parfois, protection sociale, terminologie plus commune en France, malgré la connotation paternaliste).* **Child welfare :** *bien-être de l'enfance, politique de l'enfance, protection au sens général ; y compris, au sens restreint, allocations familiales (child benefit).* **Welfare worker :** *travailleur social.*

Well-being. *L'état d'être bien, littéralement. Par opposition à welfare, désigne plutôt le résultat ou l'objectif qualitatif.*

séparation, divorce, mono-parentalité, recomposition des familles et personnes seules ; tout cela avec une tolérance accrue à l'égard des relations homosexuelles et ethniquement mixtes. Pour les réformes sociales, cela signifie que ces changements sapent ou semblent déplacer le modèle familial normatif de l'Etat-providence britannique d'après-guerre : le soutien de famille mâle hétérosexuel, marié pour la vie à une femme dépendante avec leurs enfants dépendants. Notre article s'intéresse à la manière dont ces changements sont compris non seulement au niveau de l'élaboration de politiques sociales mais aussi par des agents collectifs influents qui mènent des campagnes d'opinion, conseillent et revendiquent en ces matières. Les agents collectifs sur lesquels nous nous concentrerons ici sont des organisations nationales volontaires. Nous procéderons par une étude qualitative des opinions collectives en matière de parentalité, de relations de couple et de bien-être des enfants. A travers cette étude nous présenterons une analyse des discours de valeurs articulés par ces organisations. Ils seront discutés dans le contexte des politiques du *New Labour* à propos de la parentalité et des relations de couple, avec une attention spéciale pour les différences significatives.

Cette étude sur «*Les opinions collectives à propos de la parentalité et des relations de couple*» fait partie d'un programme britannique de recherche plus large, *Prendre soin, les valeurs et le futur de la politique sociale*, qui se concentre sur les changements dans le couple et la parentalité et leurs implications pour la politique sociale future. Le programme s'est attaché à rechercher «ce qui compte» pour les gens dans leur vie de famille et leurs relations personnelles, particulièrement quand elles subissent des changements. Une grande partie de la recherche a concerné l'éthique pratique du prendre soin et de l'engagement qui, chez les gens, ressort de leurs pratiques familiales et relationnelles quotidiennes. A partir de là, le programme a développé une analyse approfondie des valeurs interpersonnelles qui sont importantes dans la vie de famille contemporaine et dans les relations personnelles. Pour sa part, le projet «*Opinions collectives*», sur lequel se base le présent article, se préoccupe des valeurs publiques à propos de la politique sociale, valeurs exprimées dans une gamme de mobilisations collectives autour de la parentalité et des relations de couple au sein de la société civile britannique.

La focalisation sur les valeurs – dans ce projet et dans le programme plus large où il s'inscrit – reflète son importance dans les récents débats politiques et académiques. Lorsque le *New Labour* arriva au pouvoir en 1997, le premier ministre Tony Blair expliqua clairement que les processus de réforme de l'aide sociale et de retour à l'ordre moral venaient main

dans la main. La question-clé, disait-il, n'était pas «*Est-ce que l'Etat-providence est réformé ?*», mais «*par qui et avec quelles valeurs le nouveau règlement de l'aide sociale est-il sous-tendu ?*». Une question-clé supplémentaire pourrait être «*avec les valeurs de qui pourrait-elle être sous-tendue ?*». Ruth Lister¹ a identifié la tendance du gouvernement *New Labour*, pendant son premier mandat, à courtiser l'opinion publique conservatrice représentée par le lectorat *middle-England* du *DailyMail*, particulièrement sur les thèmes de la criminalité et de l'immigration, bien plus qu'à indiquer une direction propre. Ce qui, dit-elle, agit comme un frein pour une politique progressiste. Des hypothèses sont ainsi faites quant à la constitution du «public», et quant à ses valeurs ; et la politique dans certains cas est formulée selon ces paramètres². En cette matière polémique qui touche à la relation entre politique sociale légale et vie familiale ou relations personnelles – un domaine où hommes politiques et journalistes ont souvent prétendu connaître les valeurs du public – la recherche empirique quant à ce qui compte réellement pour les gens est dès lors particulièrement importante.

Ces dernières années ont aussi vu le champ des sciences sociales largement réinvesti par les questions de valeurs et d'éthique. Dans le sillage des travaux de Michel Foucault sur la substance éthique, de Jurgen Habermas sur la conscience morale, de Charles Taylor et Axel Honneth sur le combat pour la reconnaissance, de la théorisation de la redistribution et de la reconnaissance par Nancy Fraser, de Joan Tronto et Selma Sevenhuijsen sur l'éthique du prendre soin, et de Nikolas Rose sur l'ère de l'éthico-politique, les valeurs sont devenues un problème central pour les théoriciens de la politique sociale. S'y ajoute que les modifications dans les relations familiales sont devenues une dynamique essentielle dans les théories sur le changement social. D'un côté, des théories qui font l'hypothèse de l'émergence d'une forme d'individualisation auto-réalisatrice identifient comme un élément crucial dans ce processus la libération des individus hommes et femmes par rapport aux rigidités des formes patriarcales et traditionnelles de la famille (entre autres, Giddens, Beck et Gernsheim). D'un autre côté, l'augmentation du divorce et de la monoparentalité en particulier, a été associée avec un déclin moral, un individualisme égoïste et une perte de l'engagement et de la cohésion sociale (Dennis et Erdos, Etzioni, Morgan, Wilson). Pourtant, là aussi, des preuves empiriques de quelque transformation notable

1. Lister, Ruth, «*New Labour : a study in ambiguity from a position of ambivalence*», *Critical Social Policy*, 21(4), 2001, pp. 425-447.
2. Dean, Hartley (ed.), *The Ethics of Welfare : Human Rights, Dependency and Responsibility*, Bristol Policy Press, Bristol, 2004.

dans les valeurs vers plus d'individualisation ou d'individualisme ont manqué jusqu'ici.

Cet article apporte sa pièce au puzzle empirique de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler «valeurs familiales». Il est divisé en quatre parties principales. Nous commencerons par une analyse des politiques (complexes) du *New Labour* en matière de parentalité et de relations de couple, et nous poursuivrons avec une explication du rôle nouveau de point d'appui que les organisations bénévoles en sont venues à endosser sous le gouvernement du *New Labour*. C'est dans ce contexte que nous avons analysé les entretiens que nous avons eus avec des membres pivots de ces organisations nationales volontaires. De là, nous esquisserons trois grands «discours de valeurs» qui émergent dans les organisations étudiées ; et nous les comparerons avec les discours qui informent les politiques du *New Labour* et en ressortent. Le débat de conclusion mettra en évidence l'espace qui existe actuellement pour l'action politique et les prises de position possibles à propos de la politique de la vie familiale et des relations personnelles.

La politique du *New Labour* en matière de parentalité et de relations de couple

Les politiques du *New Labour* à ce sujet ne se rendent pas d'elles-mêmes à une analyse directe, car elles sont marquées par de nouvelles directions (garde des enfants subventionnée pour parents qui travaillent ; reconnaissance des relations homosexuelles), par des continuités et des héritages (donnant la priorité à «l'intérêt supérieur de l'enfant» en matière de divorce et d'allocations familiales ; faisant la promotion du mariage et des familles à deux parents), et par des tensions significatives (entre protection et punition des enfants ; entre reconnaissance des enfants en tant que citoyens présents ou citoyens futurs ; entre mesures disciplinaires à l'égard des parents et offres de soutien). Nous commençons par identifier quelques unes des nouvelles directions. Nous pensons que celles-ci, alors qu'elles semblent s'apparenter à ce qui est de plus en plus souvent appelé «*Etat d'investissement social*»³, échappent à cette définition qui ne saisit pas entièrement les inflexions particulières du *New Labour* ni la portée de sa politique du couple et de la parentalité. C'est elles que nous allons aborder et à partir desquelles

3. Dobrowolsky, Alexandra, «Rhetoric versus Reality : The Figure of the Child and New Labour's Strategic 'Social Investment State'», *Studies in Political Economy* 69, Autumn 2002, pp. 43-73 ; Dobrowolsky, Alexandra et Jane Jenson, «Shifting Patterns of Representation: The Politics of 'Women' & 'Children'», *Social Politics*, (11/2), 2004.

nous allons essayer d'extraire les tensions discursives principales des politiques du *New Labour*.

La création en 2003 d'un nouveau Ministère de l'enfance, de la jeunesse et des familles marque l'émergence sous le *New Labour* d'une politique explicite de la famille, universelle et centrée sur l'enfant. Margaret Hodge, la première à occuper le nouveau poste ministériel, annonça que «le gouvernement mettra les enfants au cœur de tout ce que nous faisons». Nombre des nouvelles mesures introduites par le *New Labour* étaient inédites en Grande-Bretagne. Elles comportaient un engagement à abolir la pauvreté des enfants ; une Stratégie nationale en matière de garde des enfants, garantissant à partir de 2004 une place pour chaque enfant de trois ou quatre ans ; le développement d'un programme intitulé «*Départ assuré*» et de Centres pour enfants dans les zones défavorisées (sur le modèle du programme américain *Headstart*) ; une gamme de crédits d'impôts pour aider les familles à bas revenus et les parents qui travaillent à payer la garde des enfants ; l'augmentation des congés et de la prime de maternité ainsi que le congé de paternité ; le droit des parents au travail à temps partiel, et à prendre des congés sans solde pour s'occuper des enfants.

Cependant, ces développements centrés sur l'enfant ne sont pas à l'abri des critiques. Un premier ensemble de critiques visent le fait que les crédits d'impôts aux parents pour payer des services de garde ont stimulé une nouvelle économie de garde d'enfants, privée et à bas salaires. Pour ceux qui n'ont pas des salaires élevés, c'est inabordable – les coûts du *nursing* atteignent 25 % du revenu moyen des ménages. La recherche indique que la majorité des mères en Grande-Bretagne préfèrent faire appel à des aides informelles pour s'occuper de leurs enfants en-dessous de cinq ans, comme celle des grand-parents ou du conjoint, dont la rétribution n'est pas permise via les crédits d'impôts pour garde. Les crèches privées sont moins enclines à mettre en œuvre des mesures ethniquement différenciées et ne gagnent pas la confiance des mères actives d'origine ethnique minoritaire. Une deuxième série de critiques concerne l'idéologie derrière de telles mesures. Elles sont comprises comme visant à garder les parents, en particuliers les célibataires, sur le marché du travail plus que comme une attention aux choix, aux engagements des femmes et aux inégalités subies par elles. En promouvant le nouveau «*travailleur adulte modèle*», disent ces critiques, de telles mesures masquent les inégalités de genre dans les foyers et la distribution du travail «genrée» entre temps partiel et plein temps⁴. En réalité,

4. Rake, Katherine, «Gender and New Labour's Social Policies», *Journal of Social Policy*, 30(20), 2001, pp. 209-231.

hommes et femmes ne sont pas des individus égaux sur le lieu de travail ; bien plutôt, les inégalités persistantes de responsabilités et l'organisation du travail autour de la carrière et du modèle d'activité masculins signifient que la plupart des mères (environ deux tiers) prennent un emploi à temps partiel avec un salaire plus bas et de moins bonnes conditions⁵.

De surcroît, les politiques d'activation du marché du travail sont basées sur le postulat que la rationalité instrumentale financière détermine les stratégies de recherche d'emploi des parents, postulat qui ignore l'influence du travail des parents sur les qualités affectives de l'attention qu'ils portent à leurs enfants ; ou, plus généralement, elles sont soutenues par une éthique du travail plutôt que par une éthique du prendre soin et, dès lors, ne peuvent pas résoudre le problème de l'équilibre entre travail et vie privée auquel elles s'attaquent⁶. De telles critiques ont trouvé du grain à moudre dans une analyse qui pointe les récentes tendances dans les Etats-providence libéraux (tels le Royaume-Uni ou le Canada) en termes «*d'Etat d'investissement social*». Une des caractéristiques de l'approche en termes d'investissement social est celle de l'investissement de l'Etat pour l'enfant en tant que citoyen-travailleur-du-futur, et il prend la forme de mesures éducatives et anti-pauvreté dans lesquelles la notion de partenariat entre l'Etat, les parents, le secteur privé et le bénévolat tient une place centrale, dans le but général de maintenir la compétitivité au sein de l'économie globalisée.

Dans la version *New Labour* de l'Etat d'investissement social, le travail rémunéré est devenu la clé de voûte des réformes de l'aide sociale, stipulant l'impératif financier de faire sortir les gens de l'aide et de les mettre au travail, et l'impératif moral d'en faire de meilleurs citoyens. Le travail rémunéré est présenté comme la première responsabilité du citoyen ; comme ce que les gens se doivent à eux-mêmes et doivent à leurs enfants ; comme le chemin qui va de la dépendance à l'indépendance et à l'auto-suffisance économique autant qu'à l'auto-assurance (pour les pensions) ; comme la solution à la pauvreté (dans le cas du *New Deal* qui cherche à mettre au travail les parents célibataires ou isolés et les handicapés) ; comme le lieu où l'individu se connecte au vaste monde ; comme le modèle à donner aux enfants ; et comme le ciment qui fait tenir ensemble la société. C'est également la condition d'accès à une nouvelle gamme de crédits d'impôts pour les parents qui travaillent.

5. Williams, Fiona, *Rethinking Families*, Calouste Gulbenkian Foundation, London, 2004.

6. Williams, Fiona, «In and beyond New Labour : towards a new political ethic of care», in *Critical Social Policy*, 21(4), 2001, pp. 467-493.

C'est dans ce scénario plus général de la citoyenneté comme ensemble de responsabilités (avant d'être un ensemble de droits) que la famille réapparaît sous sa forme la plus traditionnelle. Des familles fortes et stables sont vues comme la base de communautés fortes et cohérentes qui à leur tour sont la base d'une nation moderne forte, unifiée et économiquement efficace. De fortes et stables familles – d'après *Supporting Families*, document gouvernemental illustrant le projet du *New Labour* pour la politique familiale – ont de préférence deux parents mariés. Avoir un travail rémunéré et garantir que les enfants sont bien élevés et bien éduqués représente le noyau des responsabilités parentales. Pour assurer que les parents prennent leurs responsabilités, Tony Blair a promis en 1998 que son gouvernement «*n'hésitera pas à encourager et même à faire respecter*» l'obligation «*de faire des enfants des citoyens responsables et compétents et à soutenir ceux qui - comme les professeurs - sont chargés de cette tâche par l'Etat*». Le *Crime and Disorder Act* de 1999 donne aux tribunaux le pouvoir de dicter des ordonnances pour la sécurité des parents et des enfants qui imposent des obligations parentales relatives au comportement des enfants. Les parents peuvent également être condamnés et emprisonnés si leur enfant sèche l'école. Ce côté disciplinaire de la politique est également apparent en d'autres matières. La Grande-Bretagne fait exception en Europe pour placer à 10 ans l'âge limite de la responsabilité criminelle, et pour prononcer des peines de prison à l'égard de jeunes de 12 à 14 ans, même quand ils ne sont pas récidivistes. Avec cela, les parents ont toujours le «*droit*» d'user de «*châtiment raisonnable*» (la fessée) sur leurs enfants : le gouvernement a ainsi été accusé de contrevenir à ses obligations de bâtir une culture de respect des droits humains de l'enfant en tant que signataire de la *Convention des Nations-Unies sur les Droits de l'Enfant* (notamment au Parlement en 2003). Cependant, en même temps, le *New Labour* a organisé des campagnes de sensibilisation contre la violence domestique.

Dans d'autres domaines, l'inculcation de la responsabilité encadre les politiques à l'égard de groupes considérés comme problématiques parce qu'associés à la pauvreté ou à une maigre réussite scolaire. Les mères adolescentes ne portent plus leur étiquette d'immoralité sexuelle mais celle-ci a été remplacée par une exigence différente de responsabilité morale – obtenir qualifications et compétences scolaires, et avoir un travail rémunéré. Pour les parents célibataires (des mères pour la plupart), l'objectif des mesures est d'en avoir 70 % au travail d'ici 2010. Pourtant, leur taux d'emploi a augmenté de seulement 8 %, passant de 46 % en 1997 à 54 % en 2003. L'augmentation représente du travail pour ceux

7. *Ndlr* – voir, dans ce numéro des *CM*, la comparaison européenne des données par Gabrielle Clotuche (notamment le graphique 4 p. 58).

qui sont les plus «*prêts à travailler*» : ceux-elles qui ont le plus haut niveau de qualification, des enfants plus âgés ou qui sont informellement plus soutenus pour la garde d'enfant. Beaucoup ne gagnent pas suffisamment pour tenir leur ménage, aussi 71 % des mères célibataires dépendent-elles du recours à quelque aide sociale ou crédit d'impôt. Les plus pauvres sont les plus jeunes parents avec les plus jeunes enfants, une moindre qualification et qui vivent dans des localités où le marché du travail offre peu de possibilités. De plus, beaucoup de mères célibataires, à l'instar de la plupart des autres mères, préfèrent rester à la maison plutôt que d'aller travailler à l'extérieur pendant la première année de leur enfant. Les parents célibataires sont pénalisés de façon disproportionnée par les arrêts sur le comportement anti-social et l'école buissonnière, beaucoup se sentent tirés dans différentes directions : en tant que bonnes citoyennes les mères devraient avoir un travail rémunéré, mais en tant que bonnes mères elles devraient être à la maison, pour empêcher leurs enfants de mal se conduire.

Quoi qu'il en soit, la responsabilisation et la discipline ne racontent pas toute l'histoire. Les mesures gouvernementales pour aider les parents ont – en plus de l'appui financier pour les enfants et des stratégies de développement des gardes pour les familles actives indiquées plus haut – intégré des initiatives pour dispenser une aide supplémentaire aux parents à travers la création d'un Institut national de la famille et de la parentalité et la canalisation de subventions gouvernementales vers les organisations volontaires prodiguant de l'aide téléphonique telles *Parent-Line* et *ParentLine Plus*. Chose remarquable, que nous discutons dans la troisième partie ci-dessous, cette action a facilité la croissance d'organisations dont la philosophie est encline à reconnaître et valoriser la diversité et l'engagement des parents, ce qui crée une tension avec les mesures focalisées sur la responsabilité et la discipline.

Tandis que le gouvernement débat du divorce et que les transformations familiales sont généralement abordées en se demandant comment renforcer le mariage, un mouvement a eu lieu en direction de la «normalisation» de l'homosexualité, et de l'égalisation des conditions légales et sociales des gays et des lesbiennes⁸. La discriminatoire Section 28 du *Local Government Act*, qui avait été promulguée en 1988 dans une vague de propagande anti-gay par le gouvernement conservateur, a été abrogée en 2003 ; l'âge du consentement pour les gays a été égalisé avec celui des hétérosexuels en 2001 ; des mesures permettant à des

8. Roseneil, Sasha, «The Homosexual/ Heterosexual Binary : Past, Present and Future», in Diane Richardson et Steven Seidman (eds), *Handbook of Lesbian and Gay Studies*, Sage, London, 2002.

lesbiennes et à des gays d'adopter conjointement ont été introduites en 2003 ; et le gouvernement lui-même a été composé d'un certain nombre de membres ouvertement homosexuels. Une proposition de partenariat civil pour les couples de même sexe est actuellement en discussion au Parlement (2004).

Dans le même temps, d'autres ont reçu moins de reconnaissance. Les cohabitants hétérosexuels n'ont pas de statut légal, et ils n'ont été reconnus ni par la politique de la famille, ni dans les propositions de partenariat civil. En revanche, les cohabitants ont effectivement la même responsabilité et sont traités en tant que bénéficiaires, l'un isolé et l'autre dépendant, quand il s'agit de recevoir de l'aide sociale. L'évaluation conjointe de couples cohabitants est un domaine de la sécurité sociale où le vieux principe du soutien principal et du partenaire dépendant est toujours d'application.

Pour autant que sont concernées la parentalité et les relations de couple des minorités ethniques, le *Children Act* de 1989 et le *Race Relation Amendment Act* de 2000 donnent à toutes les institutions publiques la mission de prendre des mesures pour prévenir les discriminations raciales. Beaucoup de documents de politique gouvernementale donnent l'image d'une Grande-Bretagne multiculturelle. Le document gouvernemental de politique familiale, *Supporting Families*, ne fait pas exception : quatre familles différentes, dont trois comportent des membres de minorités ethniques apparaissent sur la couverture. Pourtant, malgré cette couverture, *Supporting Families*, ne donne aucune indication sur ce que pourrait signifier l'aide pour des familles de minorités ethniques ni en quoi leurs besoins et expériences pourraient être différents. Ce qui apparaît dans les recherches, qui montrent combien le racisme, le manque de respect pour les différences religieuses et culturelles et les inégalités économiques continuent à faire partie du quotidien de personnes d'origine africaine, caraïbe, bengladeshi, indienne ou pakistanaise. De plus, les actions visant à interdire les mariages forcés et les mariages arrangés à l'étranger ont été motivées par des exigences d'assimilation à «la culture britannique» plus que pour des raisons d'égalité des genres et/ou des générations.

Comment comprenons-nous une partie de ces tensions ? Une série de discours sont en jeu, qui charrient différentes valeurs : le travail rémunéré masque le prendre soin, la responsabilité parentale écrase le soutien pratique aux enfants, la punition sape la protection, la tradition transcende la diversité, et la compétitivité élimine la justice sociale. La figure de l'enfant apparaît comme le sujet le plus légitime de la politique sociale. Nous

avons là un enfant vulnérable en mal de protection, un futur adulte en mal d'instruction et un déviant potentiel en mal de discipline.

D'une part, certaines de ces tensions peuvent être vues comme le résultat de la démarche d'établissement d'un «Etat d'investissement social». Cette approche ressort clairement du *green paper* de 2003 *Every Child Matters* («Chaque enfant compte») qui a marqué la création du Ministère de la jeunesse, de l'enfance et des familles. Il s'agit d'une approche de prévention universelle et d'intervention précoce (plutôt que de simple protection des pauvres et des malades), focalisée sur l'enfant et conçue dans le but d'éradiquer la pauvreté infantile et de permettre à chaque enfant d'atteindre son potentiel. L'éducation y est présentée comme la base de l'employabilité, et l'employabilité comme l'assurance contre la pauvreté et la base de la compétitivité économique. C'est également le principe directeur de la réforme des services aux enfants : les écoles doivent devenir le lieu d'implantation de nouveaux services pluridisciplinaires de protection des enfants. Le nouveau ministère est lui-même logé au sein du Département de l'Education et des Formations⁹. La cible est clairement de protéger les enfants mais aussi d'investir dans les citoyens-travailleurs du futur.

Toutefois, d'autre part, il existe également des éléments signalant d'autres conceptions de l'enfance. La notion d'écoute accordée aux enfants est soulignée ainsi qu'est mis en avant le droit des enfants à «l'amusement et à l'accomplissement». Néanmoins, le document mentionne avant tout l'accomplissement et seulement fugitivement l'idée que s'en font les enfants ainsi que la place que pourraient prendre l'amusement, la créativité et le vocabulaire émotionnel dans l'éducation et les relations parents-enfants. Comme c'est le cas dans la plupart des documents officiels concernant ces relations, mères et pères sont désignés par le terme neutre de «parents». En un sens, cela représente une approche qui intègre les pères, mais dans un autre, cela passe sous silence le fait que la responsabilité parentale à l'égard du comportement des enfants est généralement assumée par les mères, et cette omission renforce cet arrangement.

Pour bien comprendre la politique du *New Labour* en matière de parentalité et de relations de couple, il faut également la replacer dans le cadre d'une analyse plus large de ses projets de «modernisation», et de sa tentative de redessiner les relations entre la société civile et l'Etat, dans le but d'ajuster «le social» – de construire, dans les propres termes du *New Labour*, un peuple britannique «moderne». Selon Newman¹⁰, deux

9. *Ndt* – *Skills* : qualifications, expertises – comprendre, formation professionnelle.

10. Newman, Janet, «Modernising Governance : New Labour», *Policy and Society*, Sage, London, 2001.

thèmes traversent la conception que se fait le *New Labour* de la société civile.

Le premier présente l'image d'une société dans laquelle les divisions fondamentales de classes, de genres, et de « races » sont des choses du passé, et dans laquelle la diversité est tolérée et les discriminations sont des vestiges d'un préjugé usé. Les exclus représentent les problèmes résiduels de la politique de la Nouvelle droite¹¹. Cette approche embrasse la diversité tout en prenant ses distances par rapport aux mouvements sociaux qui ont rendu cette diversité visible.

Le second thème est celui de l'homogénéité et du consensus – créant des communautés solidaires capables de corriger l'individualisme haut de gamme de la Nouvelle droite. Ainsi, plutôt que d'accepter des conceptions alternatives de la société civile – disons de multiples publics s'affrontant politiquement¹² – ce sont d'anciennes et plus traditionnelles notions de familles stables et responsables, de communautés fortes et d'une nation bienveillante, tolérante mais dure qui ont intégré le cadre discursif et le vocabulaire de légitimation de la politique du *New Labour*. Parmi ces notions se retrouvent en particulier des inflexions moralisatrices qui relient le *New Labour* à l'héritage de Beveridge¹³ : travail et discipline. Nous examinerons plus loin jusqu'où ce discours trouve écho parmi ceux qui s'occupent de parentalité et de relations de couple, mais, d'abord, nous allons expliquer brièvement la position particulière et l'influence que les organisations volontaires occupent actuellement.

Organisations volontaires, valeurs publiques et réforme de la politique sociale

Les organisations volontaires d'aujourd'hui en Grande-Bretagne ont leurs racines dans la philanthropie, l'aide mutuelle, les campagnes d'opinion, la défense et la fourniture de services basée sur la foi religieuse. Pendant les trente cinq dernières années, il leur a cependant été octroyé un rôle plus important, à la fois de courtiers de la bourse des valeurs sociales et de prestataires de services¹⁴. Le rapport Wolfenden de 1978 sur *Le futur*

11. *Ndlr* : du thatcherisme.

12. Fraser, Nancy, *Justice Interruptus : Critical Reflections on the « Postsocialist » Condition*, Routledge, London, 1997.

13. *Ndlr* : William Beveridge (1879-1963), économiste, ministre libéral, auteur d'un rapport de 1942 intitulé *National Insurance*, qui en fait le père de la Sécurité sociale britannique, créée après guerre sans lui, par les « vieux » travaillistes.

14. Marshall, Tom F., « Can we define the Voluntary Sector ? », in David Billis et Margaret Harris (eds), *Voluntary Agencies - Challenges of Organisation and Management*, Macmillan, Basingstoke, 1996.

des organisations volontaires a scellé l'importance de ces associations en tant que troisième secteur de l'aide sociale, à côté de l'Etat et du marché, et constituant un lien important avec le quatrième : le secteur informel de l'aide donnée par la famille, les amis et les voisins. Le développement ultérieur d'une économie mixte de l'aide sociale sous les gouvernements de la Nouvelle droite, pendant les années 1980 et 1990, avec l'aménagement d'une «culture du contrat» (concomitant au déclin du recours aux municipalités), a donné une importance nouvelle aux organisations volontaires, particulièrement aux plus grandes, aux plus formelles et nationalement organisées parmi celles-ci, tout en établissant également les conditions selon lesquelles elles devaient changer.

Cette évolution a été suivie par la mise en œuvre du modèle de «partenariat» du *New Labour* qui a étendu le rayon d'action et la nature du secteur public/étatique, a transformé ses relations avec le secteur du volontariat et y a insufflé une quantité significative d'argent frais¹⁵. Le *National Compact*, introduit en 1998, a reconnu la valeur accrue des organisations volontaires non seulement en tant que prestataires de services mais aussi en tant que mouvements de défense et porteurs de campagnes et, partant, leur capacité à donner des conseils en matière de politiques au niveau local et national. Le *Compact* disait explicitement que le rôle des organisations volontaires était de «mener des campagnes, de commenter la politique du gouvernement, et de mettre en question cette politique». Ce changement de statut pour le secteur du volontariat était le signe de l'émergence d'une démarche qui ancre plus fermement ses structures et ses pratiques dans un paradigme société civile/démocratie, plutôt que dans un simple paradigme de politique sociale¹⁶. Cette approche a été influencée également par l'évolution des politiques européennes dans lesquelles s'est opéré un déplacement, d'un mode de gestion à l'intervention du couple des «partenaires sociaux» (basé sur le modèle corporatiste de l'Etat et des syndicats) vers une conception du «dialogue civil» qui intègre les plus grandes organisations non gouvernementales et les associations de la société civile comme troisième partenaire.

En même temps que les organisations acquéraient une force politique, des influences majeures se sont exercées sur elles. Comme d'autres, nous relevons que les mouvements sociaux post-68 ont influencé l'ap-

15. En même temps que de réglementations et d'exigences d'efficience (*from doing good to doing well*). Voir Harris, Margaret et Colin Rochester, (eds), *Voluntary Organisations and Social Policy in Britain : Perspectives on Change and Choice*, Palgrave, Basingstoke, 2000.

16. Un des plus importants centres de recherche sur les organisations volontaires, à la *London School of Economics*, s'appelle «Le centre pour la société civile».

parition d'initiatives de *self-help* et de campagnes à propos de la fourniture de services d'aide sociale. Le développement ultérieur de certaines de ces organisations en prestataires de services, et l'entrée de soixante-huitards dans l'emploi public et du secteur signifient que les discours du contrôle par l'utilisateur et de la participation y ont été importés aussi. Mais, quoique ces infléchissements marquent l'importance nouvelle des organisations volontaires dans la vie publique, plusieurs commentateurs s'inquiètent de ce que les conditions imposées du partenariat avec le gouvernement central et local pourraient miner les caractéristiques propres du secteur bénévole qui lui donnent son rôle novateur et démocratique. Deakin¹⁷ suggère que trop d'évaluations et de mesures de son efficacité pourraient affaiblir la capacité du secteur à réagir à des besoins qui inévitablement rendent ses activités imprévisibles. Une autre question-clé est de savoir dans quelle mesure le processus d'incorporation de ces organisations dans la définition des politiques et dans la prestation de services ne compromet pas leur indépendance à l'égard du gouvernement. Certains auteurs suggèrent que dans le «partenariat» entre secteur bénévole et secteur public, le pouvoir tend à revenir au secteur public en vertu de son emprise sur l'établissement de l'agenda et sur l'évolution des politiques. Est pointée également la manière dont le *New Labour* a désigné de vieux problèmes de politique sociale avec de nouveaux termes : les discours de l'exclusion sociale, du passage de l'aide au travail et du gouvernement de mobilisation re-baptisent les problèmes de pauvreté, de délabrement urbain et de fourniture de services de santé et d'aide sociale, et cette opération lui permet de garder le pouvoir sur ce que l'on discute et comment. Néanmoins, en marge de *think-tanks* comme l'*Institute for Public Policy* et *Demos*, les organismes volontaires nationaux sont d'importants trublions, incitateurs et canaux pour des idées politiques.

Collective Voices

Notre recherche s'est appuyée sur un premier ensemble d'entretiens, réalisés en 2000-2001, avec des témoins privilégiés issus de 55 organisations volontaires, groupes de base et syndicats. Un travail approfondi a été mené avec 24 d'entre elles¹⁸.

Ces organisations opèrent dans les domaines, pour ou au nom des groupes suivants : enfance en général ; infertilité ; enfants pauvres ;

17. Deakin, Nicholas, *In Search of Civil Society*, Palgrave, Basingstoke, 2001.

18. *Ndlr* : Comme indiqué en préambule, le lecteur intéressé à une présentation plus complète de la recherche est renvoyé à la présentation-mère dans la revue *Social Politics* et au site web des auteures.

parents qui travaillent ; parents handicapés ; parents en général ; pères ; femmes ; grands-parents ; mères ; familles mono-parentales ; parents d'accueil ; partenaires en difficulté relationnelle ; femmes noires et asiatiques ; lesbiennes et gays comme parents et partenaires. Six organisations peuvent être caractérisées comme « issues de » ces groupes d'intéressés, avec une fonction de coordination, représentation et de *lobbying* et sensiblement moins d'implication dans des partenariats avec le gouvernement pour la prestation de services. Elles ont beaucoup moins de membres et de moyens que les dix-huit autres qui travaillent « pour » des groupes, sont plus grandes, professionnalisées et riches, et couvrent un plus large éventail d'activités, y compris la prestation de services en première ligne. Il s'agit entre autres des cinq plus grandes associations charitables reconnues dans le domaine de l'enfance.

Au cours de cette deuxième phase, nos entretiens approfondis ont eu un caractère semi-directif (il y avait une grille de thèmes à aborder) mais assez informel, de manière à laisser à nos interlocuteurs (16 femmes et 8 hommes) toute latitude d'expression de valeurs et motivations, nouvelles éventuellement, étant entendu qu'il s'est agi de responsables représentant les organisations (les sténogrammes ont été approuvés, et expurgés par eux des considérations jugées plus personnelles).

Nous avons donc pu constituer ainsi un *corpus* reflétant les opinions collectives du milieu des organisations volontaires actives dans le domaine de la parentalité. Notre analyse a conduit à y distinguer trois discours de valeurs, assez différents pour les préoccupations éthiques et les biens sociaux qu'ils mettent au premier plan, mais non contradictoires et d'ailleurs présents parfois simultanément.

Prendre soin et être bien

Ce premier discours comprend trois éléments principaux : prendre soin comme bien social ; la promotion de la qualité de vie ; le soutien mutuel et la valorisation de l'interdépendance. Il est donc assez éloigné de, et parfois en opposition directe avec l'insistance du *New Labour* sur le travail rémunéré, l'indépendance et l'auto-suffisance. Il s'agit d'un discours critique, qui donne une nouvelle configuration à des traditions bien établies d'aide sociale paternaliste, sous l'influence des mouvements sociaux et d'utilisateurs apparus depuis les années 1960.

Pour beaucoup d'organisations, ce qui porte à valoriser le prendre soin, c'est une analyse de la sous-évaluation, par la culture dominante ou les politiques sociales, des activités de leurs membres en matière éducative généralement – quels que soient les divers aspects qui les mobilisent,

jusqu'à des demandes financières, par exemple pour les parents d'accueil. Le recouvrement avec le discours de la justice sociale et de l'égalité est évidemment important.

La notion d'«être bien»¹⁹ est dans ce discours conçue comme globalisation, dynamique incluant toutes les dimensions de la vie humaine. Elle vise en particulier la reconnaissance et le respect pour les différences des besoins et demandes, pour les sujets de l'aide sociale tels qu'ils ou elles sont aujourd'hui, concrets et complexes, plutôt que pour des objectifs abstraits – tels que la croissance économique ou le développement social (et même la justice sociale) – ou trop limités. Ce discours est forcément soupçonneux, voire hostile à l'encontre des interventions gouvernementales qui comportent un élément punitif. Il déplace ou refuse le débat «pour ou contre la famille ?», souvent induit par la politique du *New Labour*, au profit d'une interrogation sur la nature et la qualité des relations inter-personnelles dans la cohabitation.

Enfin, la notion de soutien mutuel et d'interdépendance est évidemment plus présente dans le discours des organisations «de» membres, fondées souvent pour soutenir le *self-help* ou unissant en groupes ou réseaux des personnes qui partagent une même expérience ou un même problème. La croyance en, et la valorisation de la nature interdépendante de la vie sociale humaine est ici centrale, de même qu'une certaine reconnaissance des luttes et des difficultés, même privées, comme inhérentes à l'existence humaine, un atout plutôt qu'une faiblesse.

Ce discours constitue un cadre de valeurs fondamentalement alternatif à celui qui domine le programme de politique sociale du *New Labour*, avec son attention envahissante pour l'éthique du travail et pour les mesures quantitatives de performance. Il ne suscite toutefois pas de confrontation politique directe avec les stratégies du gouvernement : c'est plutôt un mode de penser et agir qui opère avec un ensemble différent de références et indique l'émergence d'un nouvel *ethos* du *welfare*.

Justice sociale et égalité

La promotion de la justice sociale et de l'égalité caractérise le discours de valeurs le plus répandu parmi les organisations que nous avons étudiées. C'est aussi le lieu de rencontre le plus polémique avec le *New Labour*. Ce discours – avec ses racines dans les mouvements socialistes du XIX^e siècle pour la protection sociale, transformés au long du XX^e

19. *Ndt.* : Les auteurs utilisent ici le terme *well-being* et non celui de *welfare*, qui vise le bien-être comme objectif général de politiques sociales.

siècle par l'impact du féminisme et des mouvements anti-racistes – est fondé sur une approche des droits et a pour cœur la valorisation de l'égalité, la lutte contre les inégalités et la défense des groupes minoritaires. Il comprend aussi bien le souci de l'inégalité économique et de la redistribution que celui de la reconnaissance et du respect.

Beaucoup des organisations étudiées font de l'injustice économique et de la mobilisation contre la pauvreté une question centrale. Celles qui s'occupent des enfants, notamment les cinq grandes associations charitables reconnues, se soucient toutes de l'injustice économique, même si elles n'ont pas toutes la pauvreté explicitement pour cible. On peut distinguer les organisations entre elles selon qu'elles universalisent ou non leur propos sur l'injustice expérimentée par leurs membres ou bénéficiaires. Le plus représentatif en matière d'universalisation est la différence faite entre une approche de justice sociale, requérant une analyse des causes, et une approche d'aide sociale, portant sur des remèdes immédiats, à courte vue. Dans l'option minimaliste, l'accent est mis généralement sur l'égalité d'accès aux aides et services.

La demande de reconnaissance et de respect est la plus largement présente. Elle porte généralement sur le travail parental fourni, mais se manifeste aussi en opposition aux discriminations expérimentées par des groupes particuliers, à la stigmatisation vécue (souvent du fait des prestataires de services). Elle met aussi en cause la représentation dans les médias, les stéréotypes négatifs qu'ils construisent ou diffusent.

Fondamentalement, c'est le respect de la diversité et de la différence qui est revendiqué, la reconnaissance de «toutes les familles». Seules deux organisations réfèrent au mariage et au modèle familial classique : leur propos apparaît marginal dans le monde du volontariat, limité à de petits groupes de pression, ce qui est un point important au regard du suivisme manifesté sur ce terrain par le *New Labour* à l'égard de la presse de droite. Le gouvernement semble avoir surestimé le poids du modèle de famille traditionnelle.

De plus, beaucoup d'organisations demandent que le gouvernement n'utilise pas la politique sociale pour essayer de transformer les familles, mais plutôt pour soutenir les familles également, comme elles sont, dans leur diversité. Les parents veulent du soutien, pas des leçons de morale.

C'est le discours de la justice sociale et de l'égalité qui emporte les défis les plus explicites à la politique gouvernementale. L'évacuation de toute attention explicite pour l'inégalité économique dans le programme du *New Labour*, de même que ses politiques vues comme exacerbant les inégalités (les conditions de revenu pour les aides sociales) ou portant atteinte à la dignité et aux droits humains (pour les réfugiés et la puni-

tion des jeunes) entraînent une large critique, en particulier dans le chef des grandes organisations charitables pour enfants. La Grande-Bretagne «moderne» imaginée par le *New Labour* est, à leurs yeux, loin d'être réalisée et la lutte pour la justice sociale, d'être finie. Cette critique ne va toutefois pas jusqu'à s'opposer à l'économie de marché ou à envisager un système économique et social radicalement différent.

En revanche, la minimisation par le *New Labour* des inégalités dans les rapports de genres et ethniques est à peine mise en question. C'est le langage de la neutralité qui prévaut généralement (seules deux organisations de notre échantillon se réclamaient du féminisme).

Les critiques directes sont en général tempérées par une adaptation pragmatique aux circonstances, et par la reconnaissance du fait que le *New Labour* a offert au secteur des possibilités dont il ne pouvait rêver sous les gouvernements conservateurs précédents. Ceux qui veulent poursuivre le débat sur l'inégalité s'efforcent de ne pas être rejetés comme «*old style*».

Investissement social et figure de l'enfant

Nous avons déjà signalé que l'optique de «l'investissement social» a institué «l'enfant» comme principal objet de politique sociale, au nom duquel des demandes d'aide sociale peuvent être faites et vues comme légitimes. Dans notre *corpus*, nous trouvons d'une première part l'adoption consciente et stratégique de l'argument, de manière à gagner la faveur du gouvernement. D'autre part, le discours centré sur l'enfant apparaît beaucoup plus large que celui du *New Labour*. Mais surtout, le discours de l'aide sociale comme investissement social est beaucoup moins mis en évidence par les organisations étudiées que ce qui pouvait être attendu s'agissant d'un important fil conducteur de la pensée de politique familiale du *New Labour*. Souvent il s'agit d'un déguisement opportuniste : ce discours trop étroitement économiste – jusqu'à la proposition de «*baby bonds*»²⁰ – est considéré comme un passage obligé, ou une occasion pour mettre des questions plus qualitatives à l'agenda, comme celle de la solidarité inter-générationnelle ; ou inversement, c'est le coût économique des problèmes relationnels dont il est tiré argument (ex. : le coût du divorce). Mais globalement, ce qui frappe c'est le peu d'engagement, surtout dans le chef des organisations les plus impliquées par des partenariats pour la prestation de services.

20. Proposition *New Labour* de constituer des «*State-funded child trust funds*». Il s'agit de doter chaque enfant, à la naissance, d'un petit bon d'épargne bloqué jusqu'à ses 18 ans.

La focalisation sur l'enfant est un point commun aux trois discours de valeurs, chacun comportant une déclinaison particulière. Les organisations étudiées se placent à cet égard sur une espèce de *continuum* qui met surtout en évidence les deux autres discours (être bien et justice sociale), notamment dans la reconnaissance de l'enfant comme sujet et sujet de droit (et le recul concomitant de l'approche paternaliste ancienne). Du côté des plus sceptiques se trouvent les organisations qui veulent bien admettre l'existence d'un conflit potentiel entre les besoins de l'enfant et ceux des parents, et réclament plutôt que les uns et les autres soient pris en considération et non opposés (par exemple les parents handicapés).

Sur ce dernier point, les organisations féministes sont devenues assez prudentes. On peut suggérer que dans certains cas, «*l'intérêt de l'enfant*» est mis en avant faute de pouvoir en nommer d'autres, aujourd'hui politiquement et discursivement moins acceptables. Devant le silence de nos interlocuteurs, leur inattention pour la politique des genres, nous partageons en particulier le souci de Dobrowolsky et Jenson²¹ qui craignent que la mise en avant de «l'enfant» ne vienne embrouiller les demandes en matière de droits citoyens des femmes. Mais notre étude n'ayant pas pour objet le féminisme en Grande-Bretagne, nous nous garderons de conclure.

Compte tenu du choix-même de notre champ d'étude, la centralité de la figure de l'enfant n'est peut-être pas une surprise, particulièrement pas dans la conjoncture mondiale où les droits humains de l'enfant sont mis en avant (souvent d'ailleurs, à l'initiative de féministes). Nous observons que les organisations étudiées maintiennent en l'espèce une distance critique vis-à-vis de l'approche «investissement social» du *New Labour*. Beaucoup, sinon toutes, ont un cadre de pensée beaucoup plus globalisant en matière de bien-être, et plus radical en matière de justice sociale et d'égalité. Surtout, elles considèrent les enfants comme des sujets moraux plutôt que comme des objets d'intervention politique.

Conclusions

En résumé, notre recherche sur un panel d'organisations volontaires nationales concernées par la parentalité, les relations de couples et les enfants a identifié trois grands discours de valeurs : un discours du prendre soin et de l'être-bien ; un discours de justice sociale et d'égalité ; et, dans une moindre mesure, un discours d'investissement social. Ces discours de valeurs sont imbriqués les uns dans les autres et notre

21. Précitées - voir note 3.

tentative pour les distinguer est un artifice heuristique qui en simplifie et en aplatit la complexité, et souvent aussi les contradictions et tensions dans la parole de nos interlocuteurs.

Prenant du recul, avec le désir de comprendre les nouvelles valeurs publiques en matière de parentalité et de relations de couple qui trouvent leur expression dans l'importance grandissante du secteur volontaire au Royaume-Uni, nous voudrions suggérer que se manifeste ici un défi significatif aux valeurs et aux politiques de bien-être du *New Labour*, qui transcende les différences d'accent entre les organisations que nous avons étudiées. Contrastant avec la priorité écrasante donnée au travail rémunéré par le *New Labour*, nous observons une valorisation du prendre soin. Contre les mesures du *New Labour* qui visent à responsabiliser – et souvent à punir – les parents, la priorité est donnée à l'octroi de soutien pratique. Contrairement aux déclarations publiques du *New Labour* valorisant la famille traditionnelle, on remarque la reconnaissance et la ratification de la diversité de vie familiale et intime contemporaine. La quête d'un bien-être général et fécond, et la lutte pour la justice sociale et l'égalité, plus que la compétitivité économique, sont les moteurs de l'action.

On peut dire des organisations volontaires que nous avons étudiées qu'elles génèrent un *ethos* de bien-être qui donne la primauté à un soutien global centré sur l'usager, accessible et payable pour les parents et les enfants. Un *ethos* qui considère comme valeurs le prendre soin en tant qu'activité, l'interdépendance et le soutien d'Etat pour les moyens financiers. Cet *ethos* est sous-tendu par des conceptions de justice sociale qui promeuvent des politiques anti-discriminatoires, la reconnaissance et le respect de la diversité, ainsi que la résistance aux inégalités grandissantes. Espoirs et revendications pour une société plus juste sont plus faciles à faire passer à travers une conception centrée sur l'enfant. Certaines de ces conceptions de centrage sur l'enfant (mais pas toutes), concernent le respect de l'enfance elle-même, la nécessité de donner aux enfants le droit au chapitre et de répondre à leurs besoins d'amusement, de créativité et de développement émotionnel, et donc comme telles, sont bien plus larges que l'approche «investissement» du *New Labour* qui insiste sur l'éducation et l'auto-discipline comme éléments du devenir-citoyen adulte. Il est en effet remarquable que l'approche par «l'investissement social» n'ait pas trouvé grande place dans les valeurs de nos interlocuteurs, même si elle est reconnue comme une stratégie consciente qui peut devoir être adoptée pour s'attaquer à des enjeux importants. De la même manière, à deux exceptions près, nos interlocuteurs ont une vision forte des changements sociaux qui se sont produits dans la vie des familles et dans les relations privées et ne voient

pas l'intérêt de défendre des formes plus traditionnelles de famille. Le besoin de soutien des parents et des enfants est considéré comme bien plus important et approprié que la moralisation sur la responsabilité et la discipline.

Il est clair qu'il y a là de considérables divergences par rapport à l'éthique du travail du *New Labour* : à l'investissement social dans les enfants à travers l'enseignement et les mesures anti-pauvreté, à la focalisation sur l'indépendance, l'auto-suffisance et la responsabilité à l'intérieur de familles stables et de communautés fortes.

En même temps, l'adaptation aux projets du *New Labour* est apparue pourtant, particulièrement dans l'adoption du langage de la neutralité de genre et dans la manière de voir l'enfant comme le centre légitime des revendications, et par conséquent dans le déplacement des notions d'égalité entre les genres, d'égalité raciale et d'égalité des handicapés, alors que la reconnaissance des couples lesbiens et gays est partagée aussi bien par le *New Labour* que par les organisations volontaires.

Bien que notre objectif ait été de nous concentrer sur les valeurs de ces organisations plus que sur le succès de leurs stratégies, cela vaut la peine d'indiquer dans quelle mesure elles parviennent à influencer sur la politique du gouvernement. Depuis que nous avons réalisé nos entretiens, le gouvernement a, en 2003, sorti son plan *Every Child Matters* pour la réorganisation des services aux enfants et aux familles sous le patronage du nouveau Ministère de la Jeunesse, des enfants et des familles dont nous avons parlé plus haut. Ce document tient compte d'un certain nombre de thèmes pour lesquels nos interlocuteurs se sont élevés et ont fait campagne. Il établit une approche plus universelle des enfants ; il rend visible les besoins de certains parmi ceux qui étaient restés dissimulés et marginalisés, comme les enfants de prisonniers, les enfants pupillaires et les enfants non accompagnés qui arrivent au Royaume-Uni. Il donne une plus grande reconnaissance aux parents d'accueil. Il reconnaît le besoin des enfants à avoir la parole dans l'établissement des mesures qui les concernent, et projette de mettre en place un Commissaire aux Enfants. Il tente également de briser les chasses gardées professionnelles en développant une approche multidisciplinaire et globale de l'aide aux enfants. Cependant, ces thèmes n'en sont pas moins inclus dans un projet d'ensemble qui concerne l'investissement social, le partenariat entre les parents et l'Etat – reposant lourdement sur la responsabilité parentale – et la modernisation des services par des indicateurs objectifs/réalisations et par des approches technologiques de la résolution de problèmes. Il semble ainsi possible pour les organisations volontaires de faire accepter certaines exigences mais

pas de modifier le programme ou la vision d'ensemble, alors que c'est là que la plupart des divergences apparaissent.

Une des manières dont ces organisations ont essayé d'avoir une plus grande prise consiste à travailler ensemble sur certains enjeux, en coalitions ou alliances. Sachant qu'à beaucoup d'égards le *New Labour* a sorti ces organisations du placard après l'administration de la Nouvelle droite et que le climat général est à la collaboration plus qu'au conflit avec le gouvernement, les coalitions représentent une manière moins risquée d'être critique. Des coalitions se sont formées autour du besoin pour les jeunes d'un revenu minimum, pour l'éradication de la pauvreté infantile, et contre l'autorisation tacite de la fessée (cette dernière ayant forcé le gouvernement à revoir ses positions). En 2004, une nouvelle Coalition des Aides et Parents a été rassemblée par la Commission pour l'égalité des chances dont l'objet était de donner aux activités de garde une meilleure reconnaissance et un plus grand poids économique. Cette coalition rassemble nombre des organismes que nous avons interviewés, des associations de handicapés, de personnes du troisième âge et des syndicats.

La particularité de ces coalitions, c'est qu'elles délimitent l'espace d'influence et d'action politiques. En ce moment, les champs sont ceux des enfants et du prendre soin, ce que corrobore notre analyse des discours de valeurs des organisations volontaires nationales, bien que nous tenions à suggérer que la reconnaissance de la diversité en soit un également, quoique dans une moindre mesure. Ce qu'il s'agit de bien voir, c'est que ces discours publics autour des enfants, des gardes, de la diversité ne semblent pas offrir seulement des possibilités pour revendiquer ici et maintenant, mais aussi pour articuler des visions alternatives du futur de l'aide sociale, particulièrement quant à la façon dont les familles et les relations personnelles en mutation sont reconnues dans la réforme de l'aide sociale.

L'égalité des chances à l'Université ? L'éclipse UK d'une vieille lune libérale-sociale

Michel Godard

Il y a eu, à la fin de l'hiver dernier, une grève peu ordinaire des universités britanniques : fin février 2004, les étudiants mobilisés par la *NUS - National Union of Students* ont manifesté massivement à Londres et dans tout le pays, et les deux principaux syndicats d'enseignants, la *AUT - Association of University Teachers* et la *NATFHE - National Association of Teachers in Further and Higher Education* ont appelé à l'action avec succès, menace de *boycott* des examens en prime.

Tous protestaient contre le projet gouvernemental de réforme de l'enseignement supérieur – *Higher Education Bill* – et ce projet¹ n'est alors passé que de toute justesse aux *Commons* (à la Chambre), plusieurs dizaines de députés travaillistes s'y opposant, quoiqu'en ordre dispersé. La bataille a continué chez les *Lords* (au Sénat), qui ont adopté divers amendements, parfois contre l'avis du gouvernement, si bien qu'il a fallu re-voter dans les deux Chambres en juin, le projet n'étant finalement déclaré bon pour signature royale que le 3 juillet.

La révolte parlementaire, venant après d'autres, a attiré l'attention jusque sur le continent. On peut en effet, en première instance, l'ajouter au bilan

1. Dans le parcours législatif, le *Bill* correspond en droit public belge à un projet de loi ; quand il est voté par les deux Chambres – (*House of*) *Commons* et (*House of*) *Lords* – le texte s'appelle *Act* et est soumis au *Royal Assent*, la signature royale.

de Tony Blair dans la colonne des difficultés politiques internes au *New Labour* qui vont croissant, parfois jusqu'à la contestation organisée².

En deuxième instance, on doit relever que c'est la base sociale même que le *New Labour* s'est employé à reprendre aux *Tories* et à placer au centre de sa cible médiatique, la *middle class*, les couches moyennes qui se sont trouvées au cœur de la mobilisation : une masse d'enseignants et de salariés, des étudiants dont – trop – peu encore viennent des milieux ouvriers ou à petits revenus. La fêlure socio-politique est d'importance, au moins au plan symbolique.

Mais enfin, et ce sera l'approche privilégiée ici, le projet blairiste lui-même s'inscrit dans cette opération en rupture avec une longue tradition réformiste qui a fait de l'école en général, de l'université en couronnement particulier, le lieu et le moyen de «l'égalité des chances», la démocratisation de l'accès à l'école s'identifiant en somme à celle de la société. Pour l'école primaire d'abord, les libéraux du XIX^e siècle, en Belgique notamment, ont joué un rôle progressiste, qui a été relayé ensuite par les sociaux-démocrates et les socialistes, en Belgique comme en Grande-Bretagne. Il est vrai que l'engagement a pu nourrir quelques illusions, mais il s'est développé et maintenu jusqu'à aujourd'hui. Avec Blair, en l'espèce également fidèle héritier de Thatcher, c'est terminé.

Des expériences et un débat anglo-saxons

Au moment de mettre en œuvre des politiques de recul social, il a toujours été et il est de bon ton, à droite, de mettre en avant «*les abus*» de certains bénéficiaires de la politique sociale, le fait que «*les vrais pauvres*» n'en sont pas ou pas assez les destinataires. Outre qu'il est muet sur la paupérisation autant que sur les pratiques des vrais riches, ce vieux discours paternaliste a la peau dure. Il réapparaît parfois, avec des accents ouvriéristes ou populistes – pathétiques – dans l'argumentation récente de gestionnaires réputés de gauche.

Dans le cas de l'accès à l'enseignement supérieur, ce discours met en évidence la sous-représentation – persistante – des enfants de familles à faibles revenus parmi les étudiants³ et l'accès ultérieur des diplômés à

2. Voir dans ce numéro des *CM*, la contribution de Simeon Andrews, secrétaire du *Labour Representation Committee*.

3. Sous-représentation persistante, malgré un élargissement global de l'accès, dont ont notamment bénéficié les jeunes femmes. En Belgique aujourd'hui, environ un tiers d'une classe d'âge décroche un diplôme de l'enseignement supérieur, mais la «*démocratisation*» a peu ou pas entamé les fortes inégalités d'accès entre catégories... J..

des revenus élevés pour argumenter que «*les impôts des pauvres ne doivent pas financer les études des gosses de riches, futurs riches eux-mêmes*», et conclure que les frais d'inscription, d'étude et d'intendance doivent être augmentés, éventuellement jusqu'aux prix coûtants.

C'est dans cette optique que des réformes ont été mises en œuvre aux Pays-Bas (1986 et 1996), en Australie (1989), et finalement en Grande-Bretagne (1997, 1999 et 2004)⁴. Elles comportent globalement deux dimensions. D'abord une très forte augmentation des droits d'inscription : par exemple en Grande-Bretagne, jusqu'à 3 000 £/an, soit 4 500 euros, prévus désormais pour 2006. D'autre part, l'instauration d'un régime de prêts aux étudiants qui est, peu ou prou, généralisé et substitué aux bourses (des étudiants issus de familles à bas revenus) pour payer les inscriptions, frais d'étude et de subsistance, et dont le remboursement est organisé par la voie du système fiscal, après les études.

Même limité aux bourses, le débat est forcément complexe : qu'on pense, en Belgique, aux interférences avec le régime des allocations familiales (prolongées pour les étudiants), avec ceux de l'aide sociale et des allocations de chômage (octroyées à des étudiants sous certaines conditions), et avec la fiscalité sur les revenus (qui détermine si l'étudiant est une «*personne à charge*» d'un parent ou conjoint dont l'impôt sera, à ce titre, réduit). Dans d'autres pays, comme la France, intervient aussi le régime de l'allocation-loyer.

Plus généralement, c'est la stratégie économique qui est en cause : l'enseignement supérieur, la recherche et les diplômés qualifiés présentent-ils un intérêt pour la collectivité⁵, ou pour la croissance économique ? Ou du moins pour les entreprises ? Et lequel.

Depuis les années 1950, les réponses keynésiennes, de droite et de gauche, disaient globalement 'oui'. Et que les bénéfices d'une sélection stricte – voire élitiste – seraient moindres que les pertes, ou encore que

../. sociales. Le constat est assez général en Europe occidentale, Grande-Bretagne incluse ; et aux USA les inégalités se sont même accrues.

4. Je m'appuie ici sur le travail de B. BAYENET et J.-L. DEMEULEMEESTER, *Politiques publiques de financement de l'enseignement supérieur: une tentative d'évaluation*, 2004. Benoît Bayenet est également l'auteur d'une contribution «Participation des étudiants au financement de l'enseignement supérieur : un système juste, efficace et équitable ?» dans M. DEWATRIPONT et al. (éd.), *The strategic analysis of universities - Microeconomic and management perspectives*, ULB, Bruxelles, 2001.
5. Constituent-ils des «externalités» ou un «capital humain» ? disent certains économistes, qui discutent de la notion de «bien collectif».

l'efficacité se définit par l'accès d'un maximum de jeunes (doués et volontaires) à l'enseignement supérieur⁶.

La réponse néolibérale dit globalement 'non', que cela coûte trop cher, que bien des diplômés – en qualité et nombre – ne sont pas nécessaires et qu'il faut laisser faire «*le marché*» : d'une part, créer un marché des universités, notamment pour la recherche, en rapport avec les entreprises ; d'autre part, considérer l'étudiant comme un investisseur (dans sa formation) et un client, agissant sur ce marché en fonction de ses spéculations sur le marché de l'emploi futur.

Ce deuxième aspect, d'individualisme marchand, a par exemple été mis nettement en avant dans le cas britannique : il s'agit de «*reconnaître le fait qu'une éducation universitaire relève d'abord et avant tout de l'intérêt de l'individu qui l'obtient*» ; ou encore, que «*si les bénéfices pour la société d'une éducation supérieure sont discutables, pour l'individu ils sont clairs : avoir un diplôme vous rend plus riche*»⁷. Cette évidence, l'interpellation proprement idéologique, surprendra quelques chômeurs diplômés, jeunes ou moins jeunes⁸.

De plus, elle implique ou fonde en particulier le processus d'écartement entre enseignement supérieur et recherche, celle-ci étant présumée avoir peu d'intérêt individuel pour le futur «*riche diplômé*». Le paradigme de l'enseignement universitaire des deux derniers siècles vole en éclats,

6. D'un point de vue spécifique, la sélection pose problème en raison de la difficulté d'une planification fine des métiers : par exemple, dans le cas de la médecine et de l'enseignement, actuellement en Belgique, les pléthores sont devenues pénuries en quelques années. Mais aussi parce que la pertinence des épreuves de sélection est souvent limitée : la prédiction de réussite des sélectionnés n'est pas très solide, tandis que la valeur d'une partie des refusés est gaspillée plus ou moins irrémédiablement. D'un point de vue plus global, c'est l'objectif-même de la sélection qui est contestable si on présume que c'est l'effet de culture générale et généralisée qui est important pour la productivité.

7. Citations, respectivement, de la professeure Alison Wolf («Does British higher education have too many students?», revue *Prospects*, juillet 2002 ; consulté sur le site onlineopinion.com) et d'un article paru dans *The Economist* (16 novembre 2002, p. 11), relevé dans Bayenet et Demeulemeester, *op. cit.* Traductions CM.

8. Il s'agit en plus d'un bel exemple de manipulation statistique, jouant sur la confusion entre des corrélations (fortes mais pas strictes d'ailleurs), diplômes/revenus et diplômes/chômage, et des liens de causalité (modèle de l'erreur élémentaire : «*suicide et température de l'air*» ; généralement enseigné en première candi des sciences sociales, sur les pas de Durkheim).

sans que la fonction d'entraînement de la recherche de pointe sur la qualité et le niveau des enseignements ne soit plus assumée.

En outre, même dans une optique de *marketing* qui dérive des choix néolibéraux (ou les fonde...), l'*homo studentis economicus* est-il une hypothèse tenable ? Suffisante ? La sélection sociale – économique et culturelle – commence évidemment bien avant que ne se pose la question «économique» de payer ou pas des études supérieures. *A contrario*, les défenseurs – bien inspirés – de la gratuité et de la généralisation de l'enseignement secondaire avaient déjà constaté, dès les années 1960 en Europe occidentale, l'inertie et la prégnance des mécanismes sociaux, de la «reproduction»⁹ des inégalités.

Certes, personne ne doute qu'une forte hausse du coût d'inscription puisse jouer un rôle dissuasif pour les étudiants peu fortunés (pas tellement pour les autres, et même aucun rôle pour les riches), mais qui peut ignorer que, même d'un point de vue étroitement économique, le manque-à-gagner familial et les surcoûts de la vie universitaire (logement, transport, matériel,...) jouent un rôle essentiel ? Et déjà observé globalement, sous le régime de la (quasi) gratuité des frais d'inscription, ou encore, par exemple en Belgique, dans le choix d'études supérieures plus courtes, plus certaines ou faciles à réussir, avec des perspectives d'emploi plus concrètes. L'étudiant «investisseur» est aussi prudent que le banquier qui ne lui prêtera pas volontiers de quoi vivre plusieurs années à crédit, pour un résultat incertain comme le taux de réussite, académique d'abord, professionnel ensuite. D'ailleurs les néolibéraux, paradoxalement, ne comptent pas sur le marché bancaire pour cela : ils instaurent des prêts publics, et Blair a fait de même.

Si le financement de l'enseignement supérieur demeure entièrement ou majoritairement public, reste le débat en équité, supposée à restaurer entre «ceux qui paient des impôts» et «ceux qui bénéficient» de l'enseignement supérieur¹⁰.

Car les deux termes sont eux-mêmes discutables. Nous avons déjà noté que la thèse d'un bénéfice individuel est d'abord une construction idéologique, leurre d'autant plus manifeste que les dénonciations d'une trop grande égalité des salaires et d'une progressivité trop marquée des

9. C'est le titre du célèbre ouvrage de Bourdieu et Passeron (1970), venant après *Les Héritiers* (1964) ; les travaux de Baudelot et Establiet – *L'Ecole capitaliste en France* date de 1971 – faisaient des constats semblables.

10. «Les balayeurs...et les docteurs» a finement résumé un blairiste.

impôts sur le revenu sont précisément au catalogue des priorités et marottes néolibérales.

Ce qui nous ramène au premier terme : qui paie combien d'impôts ? De façon générale, c'est aussi une question piégée, car il faudrait en réalité poser celle du surplus socialement produit et de sa répartition, sur les services collectifs notamment¹¹. Analyser la génération du capital et la répartition des profits, ce n'est pas précisément le projet néolibéral non plus. D'ailleurs, l'analyse plus restreinte de la fiscalité et de la parafiscalité – sauf pour y échapper, plus ou moins légalement – et de leur répartition selon les revenus, ne l'est pas davantage. Enfin, la complexité des régimes fiscaux, parafiscaux et redistributifs n'est pas un mince ni innocent obstacle.

Si au total l'inéquité paraît toutefois probable, elle déborde largement le champ de l'enseignement supérieur, et les mesures pour la combattre aussi. Le plus simple en somme, si on se soucie d'équité fiscale, serait de restaurer la progressivité de l'impôt, comme les manifestants britanniques de 2004 l'ont d'ailleurs rappelé. Et secondairement, ou singulièrement, d'augmenter sensiblement les bourses d'étude et aides connexes en fonction inverse du revenu des parents¹².

Retour sur la scène britannique

Il y a une bonne vingtaine d'années, le financement des universités britanniques était encore presque entièrement public et l'accès y était réglé aux mérites : en fin de secondaire, les étudiants qui avaient les meilleures notes aux «*A-levels*» avaient la priorité de choix des inscriptions (le nombre des places étant fixé) ; l'inscription était gratuite, et les frais de logement – généralement à l'université même, dans la tradition britannique – à peu près couverts pour un étudiant boursier (400 à 2 000 £/an, selon le revenu des parents). Celui-ci pouvait arriver à boucler son budget en travaillant pendant les vacances.

11. Voir la discussion à propos du Plan Copernic pour la fonction publique, CM n°225, août-sept. 2003. Voir aussi la discussion sur le paiement des pensions de retraite, à propos de quoi un Jacques Nikonoff, notamment, rappelle opportunément que ce sont toujours les actifs qui paient, même quand des intermédiaires financiers se servent au passage (et parfois se perdent en spéculations).

12. On peut toujours ajouter que si les pauvres étaient – plus – riches, ils enverraient – davantage – leurs enfants dans l'enseignement supérieur. Ou, plus modestement, s'ils avaient un emploi, voire un emploi stable. Par-delà sa joliesse, simplicité et force générale, l'aphorisme nous rappelle que l'augmentation de la scolarisation suit la croissance économique, des revenus, plutôt qu'elle ne la précède.

Les critiques portaient principalement sur le malthusianisme élitaire qui avait prévalu jusqu'à la fin des années 60, en Grande-Bretagne plus qu'ailleurs semblait-il : le nombre insuffisant de places offertes, d'une part, et les critères de sélection faisant une part trop belle aux étudiants préparés par les écoles secondaires privées¹³, d'autre part. Toutefois, le passage à une université «*de masse*» était enclenché, et elle coûtait donc de plus en plus cher.

Les gouvernements de la Nouvelle droite se sont d'abord caractérisés par une attaque frontale sur le financement public des universités : en 1981, il fut décrété que le budget de l'Etat les concernant serait réduit de 17 % en trois ans¹⁴, que les universités ne seraient plus les «*fat cats*» de l'enseignement. La perspective était celle de la réduction des dépenses publiques, là comme ailleurs.

La deuxième caractéristique fut l'introduction, à partir de 1986, de mesures d'efficience des activités de recherche, avec effets financiers : les universités, représentées par une sorte de conseil des recteurs, fabriquent d'abord elles-mêmes la corde pour être étranglées, dans une compétition dont elles proposent les règles internes, mais pas l'enveloppe ; à l'étape suivante, après 1988, elles en perdirent le contrôle, et de plus, budgétairement, l'enseignement fut séparé de la recherche.

L'usage de ces deux leviers centralisés impliquait un troisième terme : le recours croissant et obligé au financement par les entreprises privées – pour la recherche, la consultance et certains enseignements – et au mécénat en général, deux ressources qui ont favorisé les universités

13. Les 19 universités les plus huppées – dites du *Russel Group* – recrutaient, encore en 2000, 47 % de leurs étudiants dans le secondaire privé (entièrement payant – fréquenté par une petite minorité), alors que celui-ci ne fournissait que 28 % des lauréats les mieux classés aux épreuves de sélection. Débat sur «*l'affaire Laura Spence*» rapporté par Jean-Noël EVANNO, «L'enseignement supérieur britannique en 2002 : incertaine démocratisation», *LISA e-journal*, vol. II, n°1, Université de Caen, 2004. Le jury d'entrée de l'Université d'Oxford a, en 2000, refusé d'inscrire une étudiante pourtant reconnue brillante, LS, au nom de stigmatisations-considérations psycho-sociales sur les élèves de l'enseignement public qui ont fait scandale, notamment parce que cette étudiante a, immédiatement après, décroché une place et une bourse de 65 000 £ à Harvard, USA.

14. Et que les écoles d'ingénieurs seraient épargnées : la réduction devait donc être plus forte pour les autres disciplines. J'utilise ci-après plusieurs informations reprises chez Cécile DEER, «Higher Education in England and Wales : power struggles underlying reforms since the early Thatcher years», *LISA e-journal*, vol. II, n°1, 2004.

anciennes et prestigieuses et accéléré la spirale compétitive, déclarée ou supposée vertueuse.

Une autre réforme importante intervint en 1992 : elle consista à reconnaître comme universités des écoles post-secondaires de cycle court – les *Polytechnics* – et à leur faire quitter le giron des pouvoirs locaux et régionaux où elles avaient été créées. Centralisation, ... et compétition accrues, pour des fonds publics toujours en baisse.

Mais surtout, au nom de la nécessité d'assurer les équivalences entre les «nouvelles» et les «anciennes», ce fut au tour des enseignements d'être évalués, en s'appuyant au demeurant sur des dispositifs existant dans lesdits *Polytechnics*. Les traditionnelles notions de liberté académique et d'autonomie universitaire sont depuis lors dans le collimateur, et stigmatisées comme esprit de caste ou de tour d'ivoire.

La continuité des années Blair

L'arrivée au pouvoir du *New Labour*, en 1997, ne va pas constituer un tournant, pour la politique universitaire pas plus que pour d'autres. Le démantèlement de l'autonomie universitaire et la lutte de pouvoir¹⁵ vont continuer, mais le gouvernement Blair y ajoute une attaque plus directe des étudiants, dans des termes où nous allons retrouver quelques éléments évoqués déjà en général. Paradoxalement, l'objectif d'augmenter le nombre des étudiants – jusqu'à 50 % d'une génération, en 2010 – est réaffirmé, et soutenu de tout le boniment sur «*la société du savoir*».

La première mesure prise, dès 1997 – trois mois après les élections, sur base d'une étude commandée par le gouvernement précédent et sans que le candidat Blair n'en ait rien annoncé – est l'instauration de droits d'inscription, jusqu'à 1 000 £/an ; avec des ristournes et dispenses selon le revenu des parents, et extension du système des prêts à taux réduits (créé en 1990), parallèlement à celui des bourses, promises à disparaître. Comme on le verra encore en 2004, le recours aux droits d'inscription est plutôt bien accueilli par les universités. Un peu lâchement, elles y trouvent l'espoir d'un petit bol d'air financier après quinze ans de recul.

D'ailleurs, le recul va continuer : selon les chiffres officiels¹⁶, l'indice des subventions publiques totales par étudiant pour l'enseignement supérieur

15. C'est notamment la ligne d'analyse de Cécile Deer, précitée. Au sein des universités, les «*managers*» prennent le pas sur les académiques.

16. Synthétisés par Cécile Deer, *op. cit.*, p.34.

passé de 100 en 1980 à 53 en 2000, en déclin continu (sauf un palier de 1987 à 1990).

En 1999, comme annoncé, les bourses sont supprimées et remplacées intégralement par des prêts sans intérêt. Le système des prêts est accessible à tous les étudiants, à concurrence de trois quarts des montants maxima fixés annuellement – env. 4 000 £/an en province, 5 000 £ à Londres – et de la totalité de ces montants pour les étudiants de familles à petits revenus. Il est public, subventionné par l'Etat via la *Student Loans Company*. Le remboursement doit être commencé quand le revenu personnel atteint 10 000 £/an.

La bataille de 2004

Le *Bill* défendu par le gouvernement Blair II en 2004, et annoncé en 2002, est une sorte de loi-cadre¹⁷ qui comporte quatre parties et de nombreux éléments, mais c'est bien la libération des minerval de premier cycle (trois ans) qui est politiquement l'élément le plus révélateur. Les universités sont déjà en concurrence pour les fonds privés (recherche et mécénat) et pour les fonds publics (critères en recherche et en pédagogie), elles le seront désormais aussi pour les recettes des inscriptions, à fixer par elles, le gouvernement ne déterminant qu'un plafond.

Le montant maximum annoncé des «*top-up fees*» est de 3 000 £/an à la rentrée de 2006 et autorise donc plus qu'un doublement du minerval instauré et indexé depuis 1997-98 (il est à 1 125 £ en 2003-2004). Toutefois, l'augmentation est assortie de mesures compensatoires pour maintenir les réductions liées aux revenus des parents, de façon qu'au total l'inscription reste, de fait, peu coûteuse ou gratuite pour les étudiants des milieux les plus pauvres.

Parallèlement, le régime des prêts est annoncé à la hausse – plafonds de 4 405 £/an en province, 6 170 £ à Londres – de même que le revenu-pivot enclenchant les remboursements (15 000 £/an), et il est complété d'une péremption après vingt-cinq ans¹⁸.

La contestation étudiante va particulièrement viser l'instauration d'inégalités entre universités, et donc entre étudiants pour obtenir un même

17. Dans la terminologie britannique : *primary legislation*, à faire suivre d'une *secondary*, autrement désignée comme ensemble de *regulations*.

18. Un détail est très frappant : la loi exclut les prêts d'étude du régime de la faillite personnelle, auquel avaient recours certains étudiants. Astucieux ou acculés par le système mis en place ? Le débat était déjà signalé en 2002 par Evanno, précité.

diplôme. Elle dénonce dans la foulée la volonté de certaines des universités les plus réputées de demander des droits d'inscriptions plus élevés encore.

Elle met aussi en évidence l'endettement croissant des étudiants : pour la majorité, qui ne bénéficie pas ou bénéficie peu des réductions de frais d'inscription, pour le plus grand nombre en matière de moyens d'existence. Des données disponibles pour 2001 signalaient déjà alors un endettement moyen de 10 000 £ en fin d'études de premier cycle (trois ans pour être *graduate*), montant multiplié par cinq depuis 1991, et la tendance ne s'est pas inversée.

L'effet dissuasif pour les étudiants de familles à petits revenus est condamné : non seulement avant même l'entrée dans l'enseignement supérieur mais aussi en cours d'études, à mesure des échecs liés au poids d'un travail rémunéré¹⁹ parallèle et des abandons en cas d'échecs ou de difficultés, abandons – *drop out* – en augmentation.

La mobilisation étudiante est lancée depuis juillet 2002. Elle inclut une critique du projet de l'AGCS, et s'appuie sur de multiples contacts, notamment avec les syndicats d'enseignants, pour mettre en cause globalement les problèmes et insuffisances de financement des universités et les inégalités entre elles.

Du côté des enseignants, en particulier des syndicats, une négociation salariale est en cours depuis juillet 2003, et depuis décembre dans l'impasse. La grève est mise au vote, qui montre une très forte participation et dégage une approbation à 66 %. Elle sera coordonnée avec la semaine d'action des étudiants. Fondamentalement, c'est la déglingue salariale de plus de vingt ans qui est mise en cause : les personnels des universités gagnent aujourd'hui moins que les fonctionnaires de même niveau et que ceux du secondaire ; un jeune assistant (*junior lecturer*), après au moins sept années d'études, moins qu'un *policeman*. Pour la promesse «*société du savoir*», ce n'est pas un chemin encourageant, à moins que l'exode chez les «*colonial cousins*» ne soit le détour obligé, ou la voie sans retour.

Il apparaît en effet que l'augmentation des droits d'inscription, en vigueur depuis 1998, n'a pas donné aux universités le bol d'air que d'aucuns espéraient, et qu'attendre 2006 n'est pas plus crédible. Le ministre

19. Et presque totalement non qualifié. Activités licites,.... ou non. Evanno évoque en particulier la prostitution.

Clarke précisera dans le débat parlementaire que, depuis 1980, le salaire moyen britannique a augmenté de 60 %, celui des diplômés du supérieur davantage, tandis que les salaires dans les universités n'ont augmenté que de 20 %, «*pratiquement rien en termes réels*», reconnaîtra de son côté le Premier ministre²⁰.

A la division dans la concurrence vis-à-vis des recettes extérieures – qui se traduit en course aux contrats précaires pour les jeunes chercheurs – s'ajoute, aboutissement des mesures prises, l'autonomie des universités dans la gestion des carrières et des barèmes. Avec des allongements-régressions à la clé.

Il est désormais clair que l'autonomie en matière d'augmentation des droits d'inscription ne fera qu'ajouter aux inégalités de salaires, et que l'endettement accru touchera en particulier les jeunes recrues des universités : environ 25 000 £ en fin d'études, c'est plus que l'entièreté de leur première année de salaire de *junior researcher* (18 265 £) ou de *junior lecturer* (22 191 £)²¹.

Poursuivre la privatisation ?

La confrontation ouverte sur le terrain de l'enseignement supérieur ne peut être isolée de son cadre britannique. Elle a déjà donné des résultats différents en Ecosse et au Pays de Galles, qui ont pu faire jouer leur récente autonomie institutionnelle, et des rapports de forces politiques différents. Elle va se poursuivre au niveau des textes d'application parce qu'elle reflète un choix de fond du *New Labour*, ne serait-ce que dans le seul domaine de l'enseignement : la privatisation, lancée par la droite en 1988, a aussi été poursuivie dans l'enseignement secondaire, avec là aussi autonomisation d'écoles organisée contre les pouvoirs locaux, et en passant, financement de l'enseignement privé.

La nécessité d'investir massivement dans l'enseignement supérieur paraît de plus relativement incontournable, ce qui autorise le discours général sur «*la société de la connaissance*» et sur l'élargissement de l'accès ; et a obligé le gouvernement Blair II à lâcher un peu de lest sur le financement. Mieux que rien, ont d'abord poliment déclaré les syndi-

20. Clarke le 27/01/04 aux *Commons* ; Blair, *IPPR speech*, 14/01/04.

21. Données communiquées aux parlementaires par l'AUT en février 2004. Le chiffre plus élevé de l'endettement concerne ici sept années d'études au moins, alors que les chiffres précités sont ceux de la formation de base en trois ans.

cats d'enseignants. Mais à raison du cadre financier choisi, notamment en matière fiscale, c'est bien trop peu : dix fois, assurent les mêmes syndicats, chiffres en main. Plusieurs fois, ce serait encore beaucoup trop peu.

C'est que la voie néolibérale mobilise en fait deux autres hypothèses. La première consiste à stratifier les universités et les formations, à mettre en concurrence des filières nobles et peu nombreuses et à déqualifier et asphyxier le reste. Il s'agit tout bonnement d'un glissement : comme l'enseignement secondaire, généralisé, est devenu de fait le «primaire» du XXI^e siècle, il est assez inévitable que le premier cycle universitaire devienne une espèce d'école moyenne. La reproduction du prolétariat par l'appareil scolaire, c'est encore toujours la reproduction des hiérarchies sociales autant que la diffusion de savoirs.

La seconde consiste à privatiser de manière privilégiée les filières nobles, de manière à favoriser la collaboration «de pointe» avec le secteur privé, car rares sont les entreprises qui peuvent se payer leur propre recherche fondamentale et encore moins lui assurer un vivier de recrutement de haute qualification suffisamment large.

Ces hypothèses s'expriment dans un jargon pseudo-moderne, qui définit les formations et les diplômes comme des «*commodités*» avec des prix – dont on ne sait trop quelles spéculations les formeront – et les universités comme des super-marchés concurrents, les unes à vocation locale, les autres mondiales.

La mobilisation britannique, massive, montre qu'un autre projet vit : celui d'un service public de l'enseignement, assurant des projets culturels et sociaux autant que technologiques, avec diversité et souplesse, et un accès économiquement soutenable pour tous les jeunes qui le souhaitent.

Il s'est toutefois aussi trouvé des dirigeants d'universités huppées pour réclamer sans attendre 2006 une augmentation du plafond des minervals à 5 000 £.

Cigarette, whisky et petit pépé

Edgar Szoc*

Au moment où la Belgique entière commémore le retour des petites voitures qui vont vite sur «*le plus beau circuit du monde*», et s'apprête à fermer les yeux sur son cortège de publicités illégales plus ou moins déguisées – plus souvent moins que plus... – et sa ribambelle de *pin-ups* habillées – plus souvent moins que plus, elles aussi – aux fières couleurs des meilleurs pneus du monde, penchons-nous sur le petit monsieur (1m60) qui conduit cet étrange carnaval.

«Bernie Ecclestone ? Dans un numéro sur la gauche anglaise ? Et pourquoi pas Rupert Murdoch tant qu'on y est !»

«Ben oui, justement, c'est aussi un 'ami' de Blair !»

Dépouillons-nous de nos archaïques préjugés et voyons d'abord comment le président de la *FOCA* – *Formula One Constructors Association* en est arrivé, suite à ce qu'on ne peut concevoir que dans les termes pascaliens d'une nuit du Mémorial, à mettre sa fortune à disposition du parti des masses laborieuses. Comment cet ancien coureur automobile reconverti dans les affaires, et devenu le propriétaire de fait de la Formule 1, a-t-il pu connaître une seconde conversion, en baron rouge cette fois-ci ? Comment et pourquoi celui que la *Sunday Times Rich List* de 2003 présente comme la troisième fortune de Grande-Bretagne (2.4 milliards de

* Economiste. Journaliste à l'agence Alter.

livres sterling¹) a-t-il pu verser un million de livres au *New Labour* – soit, tout de même 0.042 % de son patrimoine ? Comment et pourquoi le *New Labour* a-t-il accepté ? Quelques rétroactes s'imposent.

Résumé des épisodes antérieurs : plaisir d'offrir, joie de recevoir

Janvier 1997 : Bernie Ecclestone, président de la *FOCA* et vice-président de la *FIA* – Fédération internationale de l'automobile² effectuée, sans que cela ne soit révélé publiquement, un don d'un million de livres sterling en faveur du parti travailliste, alors dans l'opposition, mais annoncé comme vainqueur certain des élections de mai.

1^{er} mai 1997 : victoire historique du parti travailliste.

19 mai 1997 : Frank Dobson, ministre de la Santé annonce la mise en place future d'une interdiction du *sponsorship* d'événements sportifs par les cigarettiers.

16 octobre 1997 : rencontre entre Tony Blair et Bernie Ecclestone, dont le contenu n'est pas révélé.

5 novembre 1997 : le gouvernement annonce des propositions visant à exempter la Formule 1 de l'interdiction-tabac (dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2003) suite à des menaces de délocalisation du grand prix de Silverstone, et au risque de perte des 50 000 emplois d'une industrie principalement britannique, située dans l'Oxfordshire et le Northamptonshire – «*Grand Prix Valley*».

9 novembre 1997 : le parti travailliste reconnaît compter Max Mosley, président de la *FIA*, parmi ses donateurs, mais refuse de se prononcer sur Ecclestone.

10 novembre 1997 : le chancelier de l'échiquier Gordon Brown maintient au cours d'une interview à la *BBC* qu'il ne sait pas si Bernie Ecclestone est un des donateurs du parti ou pas.

11 novembre 1997 : le parti travailliste reconnaît finalement avoir reçu un million de livres en janvier, mais s'engage à le rendre.

1. L'honnêteté intellectuelle et une certaine compassion nous forcent cependant à déplorer un recul dans ce même classement pour l'année 2004 : des avoirs ayant fondu à un maigre 2 343 milliards de livres et ne valant plus qu'une grise huitième place. Glorieuse incertitude du sport.
2. Depuis lors, cette double casquette – *FIA* et *FOCA* – a d'ailleurs dû être abandonnée suite à une enquête menée par les Commissaires à la concurrence de la Commission européenne, Karel Van Miert puis Mario Monti. L'appellation *FOCA* elle-même est devenue une coquille vide qui ne sert plus qu'à chapeauter les différentes sociétés-tiroirs de Bernie Ecclestone.

16 novembre 1997 : Tony Blair s'excuse à la télévision de la manière dont son gouvernement a traité cette affaire, même s'il persiste à nier le moindre lien entre le don, l'entretien et l'exemption.

28 novembre 1997 : deux commissions parlementaires condamnent l'exemption attribuée à la Formule 1.

On ne sait trop qui est à l'origine de la fuite, mais imaginons un instant que ce soit Ecclestone lui-même, et admirons alors les trois coups en une seule pierre. D'abord et avant tout, la dérogation obtenue par la Formule 1, et elle seule, à la directive européenne interdisant la publicité pour le tabac – une exemption que Max Mosley lui-même qualifie d'absurde et unilatérale puisqu'elle lèse toutes les autres composantes du sport automobile (*rallye, 24 heures, etc.*). Ensuite les faibles moyens mis en œuvre pour obtenir cette fin première – un million de livres aussitôt donné aussitôt rendu. Enfin l'égratignure faite à l'image du *Labour* dont il n'est pas interdit de penser que, même *New*, il n'était pas le partenaire privilégié d'Ecclestone. Celui-ci se déclare en effet *tory* de cœur, mais reconnaît, avec une lucidité qui l'honore, dans la politique de Blair, une espèce de «*conservatisme dilué*».

Bien entendu, Ecclestone refuse tout lien entre sa générosité et le traitement de faveur dont son «sport» a pu bénéficier. Pour sa défense, il avance même une explication crédible. Ce ne serait pas tant une éventuelle exemption-tabac accordée à la Formule 1, que la promesse de ne pas augmenter le taux marginal d'imposition pour les très gros revenus – une mesure qui a épargné des millions de livres à Ecclestone – qui l'aurait décidé à se montrer aussi libéral de ses deniers. Le problème avec le *New Labour*, c'est qu'il y a tellement de raisons de le soutenir quand on est un milliardaire de droite, qu'en bout de course, il devient difficile de déterminer laquelle prévaut.

Si cette médiocre histoire dépasse la banale affaire, sinon de corruption, à tout le moins de conflit d'intérêts, c'est qu'elle incarne parfaitement la volonté des dirigeants actuels du parti de diversifier ses sources d'approvisionnement. Cette «diversification» n'est qu'une des étapes dans la bataille que mène le blairisme contre le poids des syndicats à l'intérieur même de la machine travailliste. Toujours est-il qu'obnubilé par la volonté affichée de ne pas apparaître anti-*business*, le *New Labour* n'avait peut-être pas encore tout à fait compris la rouerie de ces *New friends* : couplée à quelques autres du même acabit, cette affaire a passablement terni l'image d'un mouvement en perte d'adhérents (400 000 lors de l'arrivée au pouvoir de Blair en 1997 contre 208 000 aujourd'hui) et fait renaître le débat sur le financement public des partis politiques. Sans succès : à ce jour, la Grande-Bretagne demeure, avec l'Italie, le seul

pays de l'Union Européenne à n'assurer absolument aucun financement des partis par l'Etat.

Face à un vespasianisme aussi généralisé, la résistance commence à s'organiser : si le trésorier du *New Labour* persiste à considérer que l'argent n'a pas d'odeur, certains de ses piliers ont cessé de lui en montrer la couleur. Dernier en date, le *GMB – General Municipal Boilermakers Union* : ce syndicat, le quatrième en nombre d'adhérents de Grande-Bretagne, a décidé, en juillet 2004 de ne plus financer le *Labour* dans son ensemble, mais uniquement ceux des candidats qui «*partagent ses objectifs et ses valeurs*».

Fort de 700 000 adhérents, le *GMB* ne pèse que 750 000 livres dans le budget du parti travailliste. Un proverbe anglais enseigne qu'il faut toujours regarder «*de quel côté la tartine est beurrée*».

La nouvelle gauche est verte

Peter Tatchell et Derek Wall*

Le 10 juin 2004, le Royaume-Uni a vu se dérouler un super-jeudi électoral : élections européennes, élections pour les conseils locaux, élections pour l'Assemblée et le mayorat de Londres. Le seul scrutin remporté par le *Labour* tient à la victoire de Ken Livingstone, réélu maire de Londres ; mais qu'il se soit opposé à la seconde guerre d'Irak et qu'il n'ait rejoint Blair et le parti au pouvoir que récemment n'y est pas pour rien. Le parti travailliste a été laminé, les Verts restent stationnaires avec leurs 6 % nationalement et *Respect*, le parti des nouveaux socialistes et de l'Alliance musulmane, mené par l'ancien parlementaire travailliste anti-guerre, George Galloway, ramasse à peine 1.6 %

Respect avait été lancé en janvier 2004 avec grand enthousiasme par Galloway et par le plus important parti d'extrême-gauche, le *Socialist Workers Party*. Au départ, il visait à tenir le rôle d'un super front populaire rassemblant différentes factions d'opposants à Blair dont les partis

* Peter Tatchell milite depuis longtemps pour le mouvement gay, les droits humains et l'écologie. Il a adhéré au *Green Party* en 2004 (www.peteratchell.net).

Derek Wall est un éco-socialiste de longue date et a rejoint l'*Ecology Party* dans les années 1980. Il est l'auteur de *Earth First! and the Anti-Roads Movement* (Routledge, Londres, 1999). Son prochain livre, *Babylon and Beyond : The economics of anti-capitalist, anti-globalisation and radical green movements* devrait paraître chez Pluto Press en 2005.

Une version de la fin de cet article est parue sur le site web du *Guardian* le 15 juin 2004, sous la signature de Peter Tatchell.

d'extrême-gauche, les groupes musulmans et le *Green Party*. Ce dernier déclina l'invitation à s'y joindre, en suivant, entre autres, l'avis de socialistes dans ses propres rangs. L'Association des musulmans de Grande-Bretagne ne soutint *Respect* que dans quelques régions lors des élections européennes.

L'objectif des fondateurs de *Respect* était d'infliger une défaite humiliante au parti travailliste de Tony Blair. Une telle ambition était fondée sur l'idée que les millions de personnes qui avaient manifesté contre la guerre en 2003 voteraient pour un parti anti-guerre unifié. Par ailleurs, les élections européennes sont considérées par beaucoup d'électeurs britanniques comme une joute de second ordre dont on se sert pour infliger un vote de protestation – le plus notable l'ayant été en 1989 lorsque le *Green Party* a fait un bond à 15 % aux européennes – et en effet, le parti marginal anti-européen *United Kingdom Independence Party (UKIP)* a engrangé 16 % des votes le 10 juin 2004. Dans ce contexte, 1.6 % est un très petit score, bien que *Respect* se soit correctement comporté dans certaines zones à forte population musulmane tel l'East London, Preston et certaines circonscriptions de Birmingham. *Respect* est seulement la manifestation la plus récente d'un bon nombre de tentatives pour mettre sur pied une alternative électorale de gauche au parti travailliste ; notre intention est ici de montrer que la meilleure stratégie pour créer une telle solution de remplacement est de rendre plus rouge le *Green Party of England and Wales*, existant et déjà orienté à gauche.

Depuis le début des années 1990, le *British Labour Party* a glissé progressivement à droite. En 2003, le rôle de Blair comme adjudant-chef de Bush au Moyen-Orient a fait fuir un nombre grandissant de membres du parti travailliste, moment culminant d'un processus qui a provoqué l'appel pour un nouveau rassemblement progressiste. Pendant les années 80 et le début des années 90, virtuellement toute la gauche soutenait le parti travailliste, y compris le parti communiste et beaucoup de groupes trotskistes, *Militant* inclus. Le *Socialist Workers Party*, qui est aujourd'hui le plus gros parti d'extrême-gauche en Angleterre, a continuellement appelé à voter *Labour* jusqu'aux élections générales de 1997.

Elue en 1979, Margaret Thatcher a mené le *British Conservative Party* à un néolibéralisme de droite dure. Elle a battu le parti travailliste lors de trois élections générales et transformé la société britannique grâce à une politique économique agressive de libre-échange et à la privatisation du secteur public. Au début des années 1980, la gauche radicale semblait pouvoir prendre le contrôle du *Labour*. Tony Benn, avec un programme socialiste, fut près de gagner la vice-présidence du parti en 1981. Le parti prit fait et cause pour le désarmement nucléaire unilatéral et pour d'am-

bitieux plans de nationalisation. Les gouvernements locaux *Labour* de gauche, en particulier le *Greater London Council* de Ken Livingstone, promurent une série de mesures novatrices pour favoriser l'égalité et la diversité. C'est après trois défaites successives, à partir de la fin des années 1980, que le *Labour* a commencé à se déplacer vers la droite. Le désarmement nucléaire unilatéral a été abandonné et les groupes trotskistes comme *Militant* évacués. Tony Blair, au milieu des années 1990, révoqua l'engagement socialiste fondateur du parti travailliste – l'article 4 de sa charte – traitant de la propriété publique des grandes industries. A partir de 1997, la dissidence de gauche à l'intérieur du parti fut franchement marginalisée.

Le *Green Party* et les mouvements sociaux

Hors du parti travailliste, des alternatives politiques radicales se sont développées. Les années 70 ont vu apparaître les mouvements de libération gays et féministes, les campagnes anti-racistes, des protestations contre l'industrie nucléaire britannique. Les années 80 ont été marquées par une énorme vague de manifestations très populaires contre les armes nucléaires et par l'établissement d'un camp de femmes pacifistes sur la base de missiles balistiques de Greenham Common. Les années 90 ont assisté à la création, par de jeunes anarchistes, d'un mouvement d'action directe contre la construction d'autoroutes. Des mouvements comme *Reclaim the Streets* passèrent de protestations anti-routes à des actions anti-capitalistes et occupèrent la *City* de Londres le 18 juin 1999. Beaucoup de ces groupes se sont plus tard fondus dans le mouvement anti-mondialisation dirigé par des associations comme la *Peoples Global Action*.

Le Parti vert a lui aussi grandi et glissé vers la gauche. D'abord nommé *People*, le parti fut fondé en 1973 et porté par une vague de préoccupations environnementales. Des rapports scientifiques telle que l'étude américaine *Limits to growth* y eurent beaucoup d'influence, tandis qu'à la même époque apparaissaient des groupes militants comme *Friends of the Earth* et *Greenpeace*. Tout le parti n'était pas d'inspiration aussi radicale : deux des quatre membres fondateurs de *People* étaient d'anciens Conservateurs dont la politique était celle d'une droite pessimiste effrayée par la surpopulation, la catastrophe écologique et le désastre social. Le livre de Paul Ehrlich, *The Population Bomb*, amplement lu par les membres de *People*, dépeignait, dans un *cartoon*, un bébé dans une bombe incendiaire. Le grand rival d'Ehrlich, Barry Commoner, lui aussi écrivain américain donnant dans l'écologie, plutôt que les bébés, blâmait un système économique basé sur le profit.

La philosophie politique de *People* était problématique pour plusieurs raisons. Une part de son écologisme apocalyptique était carrément faux, son analyse sociale – qui mettait l'accent sur des idées fonctionnalistes, y compris la vénération du noyau familial – était plutôt de droite, alors que les questions de classes, de capitalisme et de stratégie étaient ignorées. Nonobstant, *People* apportait une critique convaincante du productivisme affirmant que la croissance économique infinie et l'extension du marché étaient *in fine* nuisibles tant à l'humanité qu'au reste de la nature.

Un des membres importants, Peter Allen, quitta le parti à la suite d'une dispute sur l'idéologie de *People* et devint un des fondateurs de la *Socialist Environmental and Resources Association (SERA)*, qui combinait critique du productivisme et analyse de gauche. Ses excellents écrits inscrivait l'écologie politique dans la tradition de Edward-Palmer Thompson, Raymond Williams, Edward Carpenter et William Morris. *SERA* était non exclusive au départ et rassemblait beaucoup de socialistes indépendants dans les années 1980, mais elle est devenue depuis une plateforme exclusivement travailliste.

Bien qu'étant virtuellement le premier parti écologiste du monde, *People* fit peu de progrès. On batailla pour un tout petit nombre de sièges aux deux élections générales de 1974 avec des résultats désastreux et, en 1975, le parti semblait au bord de l'écroulement : il survécut à peine. Fin des années 1970, une nouvelle génération d'activistes rassemblée autour de Jonathon Porritt et Paul Ekins lui donnèrent une nouvelle image de marque : l'*Ecology Party*. Porritt ouvrit la voie à une interprétation plus centriste de l'écologie politique que celle des fondateurs mais, comme eux, il avait peu de temps pour la politique de classe. Dans son livre de 1984 *Seeing Green*, il soutenait que communisme et capitalisme sont simplement les deux faces d'une même idéologie aberrante de l'industrialisation. L'accent était mis en particulier sur le potentiel de l'éducation et sur l'importance de mettre au pouvoir un éco-gouvernement composé des bonnes personnes. Pendant la période Porritt, l'unilatéralisme et un large engagement envers la justice sociale furent introduits.

En 1979, le parti concourut pour 50 circonscriptions aux élections générales et remporta une audience politique. Le nombre de membres monta en flèche jusqu'à près de 8 000, puis s'effondra. L'espace politique que Porritt et compagnie avaient tenté d'occuper fut pris sur le flanc gauche par Tony Benn et sur le flanc droit par la création du *SDP* en 1981. Une politique de présence électorale en dehors d'un système de représentation proportionnelle semblait quasi-inutile. L'*Ecology Party* est largement passé à côté des grandes batailles des années 80 contre les restrictions

budgétaires, les privatisations et les lois anti-syndicales de Thatcher. Le parti fut mené à la quasi-disparition par une série de résultats électoraux pathétiques. Il fut sauvé du néant par son aile extra-parlementaire qui recherchait dans les mouvements sociaux une nouvelle manière de faire de la politique.

En fait, les mouvements sociaux influençaient le parti dans des directions nouvelles et positives depuis la fin des années 1970. En 1978, l'occupation anti-nucléaire de Torness donna à certains membres le goût de l'action directe. Dans les années 1980, le mouvement pacifiste résurgit et en particulier les femmes de Greenham aidèrent «Eco» à se radicaliser. SERA et le GLC étaient eux aussi importants et de plus en plus d'éco-socialistes s'impliquèrent dans le parti.

Pour ceux qui se sont engagés fin des années 70 - début des années 80, ce fut une période excitante d'émulation intellectuelle. Le parti articulait une vision du monde cohérente, critique à l'égard d'un grand pan de la pensée de gauche comme de la pensée de l'*establishment*. Les idées de penseurs alternatifs – comme Ivan Illich qui attaquait la médecine conventionnelle sur sa façon d'impuiser les gens, de promouvoir des soins de santé basés sur le profit, d'ignorer les causes sociales, psychologiques et environnementales de la maladie – façonnaient fortement le parti. Illich était si hostile à la profession médicale «sacerdotale» qu'il s'administrerait ses propres médicaments pendant qu'il se mourait du cancer en 2003. Les manifestations les plus positives du marxisme occidental, de l'anarchisme et de la contre-culture des années 1960 étaient intégrées à la vision *Green* du Royaume-Uni et du reste du monde.

Au long des années 1980, le parti devint plus radical, soutenu par la croissance du mouvement pacifiste, de la lutte pour la libération des animaux et par l'exemple des Verts allemands. Les sièges de conseils locaux gagnés en 1986 par John Marjoram à Stroud et par Richard Lawson à Woodspring, tous les deux dans le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, étaient encourageants. Bien que les années 1970 n'aient vu que quelques conseillers élus, 1986 marqua le début d'une stratégie à long terme de conquête du pouvoir qui permit de remporter des élections locales au scrutin majoritaire dans toute l'Angleterre. L'horrible accident nucléaire de Tchernobyl fut une raison de l'amélioration – certes modeste – du destin du parti.

Changeant son nom en *Green*, il évinça les Libéraux démocrates avec 15 % des suffrages aux européennes de 1989. Ce succès fut suivi par un conflit interne acharné entre l'aile managériale des «nouveaux verts», sous la bannière de Sara Parkin, et un assortiment d'anarchistes et

d'éco-socialistes associés au conseiller *Red Pepper*¹ Penny Kemp et au vétéran anti-fasciste Larry O'Hara. L'aile managériale gagna et puis s'en alla quand le parti fit moins de 2 % des voix aux élections générales de 1992.

Au troisième millénaire, une meilleure organisation, le refroidissement des conflits internes et de nouvelles occasions politiques ont mené à une progression rapide qui s'est traduite par des conseillers élus en nombre grandissant et une courbe croissante. Les succès du *Green Party* résultent non seulement de changements internes mais aussi de nouvelles occasions politiques. Sans doute ne pouvait-il réussir qu'après Thatcher, dans la mesure où une grande part de l'énergie radicale était absorbée par la lutte contre l'Etat fort et néolibéral qu'elle s'efforçait d'imposer à la société britannique. La représentation proportionnelle aux scrutins écossais, londoniens et européens a dégagé de nouvelles possibilités électorales. A son tour, le projet de droite du *New Labour* a ouvert un nouvel espace dans la vie politique de Grande-Bretagne, ce qui a progressivement permis aux Verts d'apparaître comme une alternative radicale. En fait, l'adhésion est de plus en plus le fait d'anciens militants du parti travailliste, tel un Richard Scrase qui maintenant édite *Green World*, le journal du parti. Il n'y a pas, pour l'instant, de faction marxiste organisée en son sein : par le passé, les groupes de gauche se sont plutôt cristallisés en blocs d'opposition aux groupes de droite tels *Green 2000*. Les socialistes à l'intérieur du parti ont généralement tendance à s'inspirer du travail de Joel Kovel, l'éco-socialiste américain dont l'ouvrage le plus récent *The Enemy of Nature : The End of Capitalism or the End of the World*² présente une synthèse des conceptions marxistes et écologistes radicales.

En Ecosse

Le *Scottish Green Party* est devenu indépendant du *Green Party of England, Wales and Northern Ireland* au cours des années 1980. La création en 1999 d'un Parlement écossais à représentation proportionnelle permit aux Verts d'y gagner un siège la même année. En 2003, ce nombre s'éleva à sept au total. Un candidat du parti des retraités gagna également un siège cette année-là, ainsi qu'un candidat «d'opposition à la fermeture des hôpitaux». En 1999, le parlementaire Dennis Canavan, désavoué par le *Labour*, se présenta comme indépendant et fut égale-

1. *Ndlr* : Lancé en 1995 par un groupe de progressistes, *Red Pepper* est un mensuel indépendant combinant infos et débats, action et théorie, culture et politique, le tout dans une optique rouge-verte. Voir www.redpepper.org.uk.
2. Zed Press, 2003. (l'Ennemi de la nature : la fin du capitalisme ou la fin du monde).

ment élu³. A son tour, le *Scottish Socialist Party* gagna un siège en 1999 et cinq de plus en 2003. Ainsi, sur un Parlement d'environ cent membres, *grosso modo* 10 % représentent des partis et des individus situés à la gauche du parti travailliste. Le principal parti de centre-gauche écossais est le *Scottish National Party* qui siège avec les Verts au Parlement européen. Plus qu'au parti conservateur, le parti travailliste fait donc face à une forte opposition de groupes de gauche. La gauche a fait de modestes progrès en Ecosse.

Le *Scottish Socialist Party (SSP)* est une émanation de la *Scottish Socialist Alliance* qui date de 1998. Cette alliance avait été réunie par la plupart des partis de gauche existant en Ecosse, y compris le *Scottish Militant Labour*, le Parti communiste écossais et le *Scottish Republican Socialist Party (SRSP)*. Le *Scottish Socialist Party* fit plus tard une montée en flèche quand il fut rejoint par le *Socialist Workers Party*. Il s'est révélé être la seule *success story* de l'extrême-gauche au Royaume-Uni, gagnant des élections, attirant des affiliés, plongeant ses racines dans les communautés ouvrières, travaillant au Parlement avec le *Green Party*, et instituant une saine démocratie interne.

A l'intérieur du *SSP*, des organisations telles que le *Socialist Workers Party* et les *Scottish Republican Socialists* ont été autorisées à fonctionner comme des plate-forme que nombres d'anciens membres du *Labour* et du *Scottish Nationalist Party* ont rejointes. Son noyau est le *Scottish Militant Labour*, aile écossaise de *Militant* qui a été exclu du parti travailliste. Il s'est également attiré le soutien d'activistes anti-routes et a bâti sur la réussite du dirigeant de *Militant* Tommy Sheridan, combattant de la détestée *poll tax* de Madame Thatcher à la fin des années 1980. Les *Militants* d'autrefois ont révolutionné leurs pratiques politiques pour construire une formation politique démocratique et non moins révolutionnaire. Tommy Sheridan fut élu pour Glasgow au Parlement écossais en 1999 avant d'être rejoint par cinq nouveaux parlementaires en 2003. Des tensions majeures ont eu lieu entre le *Scottish Militant* - qui a rompu internationalement avec le *Committee for a Workers International (CWI)* - et le *Scottish Workers Party*. Le soutien à l'indépendance de l'Ecosse

3. «(...) M.Dennis Canavan, député de Falkirk West, fut jugé inapte à concourir à l'élection alors qu'il avait été réélu avec de larges majorités depuis 1974. Etiqueté 'Old' Labour par les 'modernisateurs' du parti, M.Canavan apparaissait trop attaché à la défense d'une politique économique social-démocrate, et par conséquent éloigné du 'centrisme radical' du premier ministre. M.Canavan se présenta néanmoins à l'élection comme candidat indépendant. Et il fut triomphalement réélu contre le candidat du 'New' Labour.» in Ph. MARLIERE, «Bataille pour Londres - L'autoritarisme sans complexe du New Labour britannique», publié sur www.monde-diplomatique.fr

est devenu mot d'ordre officiel mais a été contesté par le *SWP* et par de nombreux membres à titre personnel.

Au Sud

Le *Socialist Labour Party*

Au Sud du pays, les tentatives pour rassembler un parti socialiste ont été moins fructueuses. En 1995, Arthur Scargill, le dirigeant du Syndicat national des mineurs, qui avait mené une bataille héroïque contre Mme Thatcher entre 1984 et 1985, quitta le parti travailliste et lança une nouvelle formation de gauche. Elle existe toujours en 2004, mais, en dépit des grandes espérances du début, est quasi éteinte. Le *SLP* a eu initialement quelques succès, remportant 1 193 voix (5.4 %) à Hemsworth (février 1996), puis 949 (5.3%) à Barnsley East (décembre 1996). Il gagna ensuite le soutien de certaines figures syndicales comme Bob Crow, aujourd'hui dirigeant du Syndicat des transports, du rail et de la marine (*RMT*) et Mick Rix, secrétaire général du Syndicat des conducteurs de train (*ASLEF*). Cependant Scargill échoua à mettre sur pied une structure interne démocratique, les membres s'éloignèrent du parti et le quittèrent, l'appui électoral s'écroula : aux élections européennes de 1999, il remporta à peine 1 % des voix. Par contraste, les Verts y firent 6 % et gagnèrent leurs deux premiers sièges.

Socialist Alliance

La *Socialist Alliance (SA)* fut créée en 1998 en Angleterre et au Pays de Galles, et impliquait virtuellement tous les groupes d'extrême-gauche, y compris le *Socialist Party* (qui était *Militant* autrefois), le *Socialist Workers Party*, une ou deux formations communistes, *Workers Power*, l'*Alliance for Workers Liberty*, le *Fourth International Group Socialist Outlook* (aujourd'hui l'*International Socialist*), beaucoup d'anciens membres du *Labour* et même quelques éco-socialistes. L'Alliance commença comme une structure fédérale qui permettait à ses différentes composantes de fonctionner à l'intérieur d'un cadre commun tout en conservant leurs propres méthodes et leurs propres orientations idéologiques. Elle promettait d'avoir beaucoup de succès mais n'eut pas l'impact électoral espéré. Elle fut perçue comme potentiellement dominée par le *Socialist Workers Party* et perdit de nombreux membres. Qu'il eût raison ou tort, le *Socialist Party* – dont l'organisme frère avait si bien réussi à créer le *SSP* en Ecosse – quitta l'alliance en décembre 2001 : il trouvait que les changements constitutionnels du *SWP* rendaient difficile pour les autres membres affiliés ou les membres indépendants d'ouvrir la bouche. En 2004, n'ayant gagné qu'un seul conseiller à un niveau local, la *Socialist*

Alliance cessa plus ou moins les activités. Elle a depuis lors été figée et intégrée à *Respect* via le *SWP* et ses alliés au sein de l'*International Socialist Group*.

2004 - Nouvel essai : *Respect*

Respect a été un projet instigué par le *Socialist Workers Party*, qui après la mort de son fondateur et *leader* véritable, Tony Cliff, se mit à expérimenter de nouvelles stratégies. Le *SWP* semble avoir été frustré par les échecs de la *Socialist Alliance* et espérait que les millions de gens qui avaient marché contre la seconde guerre du Golfe pourraient être transformés en nouveau parti politique. L'expulsion du *Labour* du parlementaire George Galloway lui apporta un allié puissant et une convention fondatrice se tint en janvier 2004.

Quelle est la situation en 2004 ? Pour tous ceux qui ont été désabusés par le virage à droite du *Labour*, les résultats des élections européennes furent une déception. La tentative d'assurer en Angleterre la réussite d'un parti situé à la gauche du *Labour* avait échoué – une fois de plus.

Respect a été célébré comme le fer de lance du renouveau de la gauche radicale. Il allait mobiliser le vote des millions de gens qui s'étaient opposés à la guerre en Irak. Les dirigeants de *Respect* étaient confiants : ils allaient remporter des sièges et «donner une raclée à Blair» aux élections du 10 juin. Hélas.

En réalité, si le *Labour* reçut bien la correction qu'il méritait, *Respect* subit quant à lui une humiliation totale. Triste mais vrai. *Respect* aurait dû réaliser une solide percée électorale pour pouvoir peser dans la balance. Il aurait dû faire un résultat de l'ordre de 15 à 20 % des voix dans certaines régions – ce qu'a obtenu le *United Kingdom Independence Party*. Or aux élections européennes, il n'atteignit qu'un faible 1.67 % au total des neuf régions d'Angleterre. L'autre parti radical de gauche, les Verts, fit quatre fois plus avec un score de 6.19 %. Pas brillant, mais respectable.

Non seulement *Respect* fut écrasé par les trois grands partis, l'*UKIP* et les Verts, mais selon les endroits, il fut aussi éclipsé aux européennes par une collection bigarrée de petits partis marginaux dont les néo-nazis du *BNP* (*British National Party*), les ultra-conservateurs *English Democrats*, les Retraités, les Indépendants et le *Countryside Party*.

Même à Londres, où il avait investi des moyens de campagne massifs et où il avait l'avantage de la stature du candidat de réputation nationale,

George Galloway, *Respect* parvint seulement à 4.84 % des voix au scrutin européen.

Respect, pourtant mené par son champion des urnes, qui plus est dans le sillage du plus grand mouvement anti-guerre de l'histoire britannique, rassembla une très maigre part des votes dans les régions les plus à gauche du pays. Totalement déprimant. Un résultat qui ne permet vraiment pas d'être optimiste.

Au mépris des résultats électoraux, George Galloway a proclamé : «*Ce soir nous sommes seconds (sic), mais aux élections à venir nous serons les vainqueurs*». S'il pouvait dire vrai ...

Des têtes plus froides à gauche pourraient préférer un peu de réflexion sérieuse et d'introspection. Après tout, c'est la deuxième fois en une décennie qu'on tente de forger une force électorale à la gauche du parti travailliste en Angleterre. Le prédécesseur de *Respect*, la *Socialist Alliance*, était au moins un mouvement démocratique, de base, mais fut lui aussi un échec. Ne serait-il pas temps que la gauche tire les leçons de ces revers ?

Que l'on aime ou que l'on déteste *Respect*, cette défaite sonne comme un rappel à l'ordre pour quiconque à gauche est désabusé par le *Labour* : deux tentatives pour créer un parti de gauche viable – la *Socialist Alliance* d'abord et *Respect* aujourd'hui – sont tombées à l'eau. Il est vain de se bercer de l'illusion que *Respect* mettra dans le mille la prochaine fois. *Respect* est voué à l'échec. La question se pose dès lors : que faire ?

Beaucoup rêvent d'un pacte entre *Respect* et les Verts. Au scrutin proportionnel de liste (*PR list vote*) pour l'Assemblée de Londres, le *Green Party* a gagné 8.57 % et *Respect* 4.67 %. Leurs voix additionnées font 13.24 % – seulement trois points derrière les Libéraux démocrates. Une alliance rouge-verte possède manifestement le potentiel pour devenir un acteur significatif dans la politique londonienne – et ailleurs peut-être en Angleterre.

Une telle alliance serait cependant difficile à négocier. Aux élections européennes de 2004, les Verts étaient devant *Respect* dans chaque région d'Angleterre et dans certaines, comme le Sud-Ouest et le Sud-Est, leur part des suffrages était jusqu'à dix fois plus importante. Nombre de Verts posent légitimement la question : pourquoi un parti qui existe depuis trente ans, possède une forte présence locale et comptabilise des succès électoraux substantiels irait-il s'écarter pour faire de la place à

une force politique toute neuve qui a des liens communautaires faibles et a échoué à gagner le moindre siège ?

Le côté avant-gardiste, hégémonique et souvent sectaire des opinions politiques de nombreux dirigeants de *Respect* pose également problème. Par le passé, ils ont été réticents à élargir leur programme socialiste et à partager le pouvoir avec des forces progressistes venues de l'extérieur de l'orbite de la gauche orthodoxe – les mouvements féministes et homosexuels, le mouvement des noirs et des handicapés, par exemple – ce qui n'est pas de bonne augure pour une coopération rouge-verte.

Rendre le parti travailliste aux socialistes

Une autre option pour les déçus du *Labour* consiste à redonner le parti au socialisme. Tel est le point de vue de vétérans de la gauche comme Tony Benn et Ken Livingstone. Ils croient que toute tentative pour fonder un nouveau parti de gauche est condamnée à l'échec ; qu'elle naîtra et s'éteindra comme la *Socialist Alliance* : dans les marges de la politique.

Ils pensent en revanche qu'une fois Blair écarté du chemin, la base pourra se réapproprier le parti dans une optique de gauche. Toutefois, si la reconquête du *Labour* est un bel espoir, elle a à peu près autant de chance d'aboutir que le retour du *SPD* allemand au marxisme qu'il a abandonné dans les années 1950.

Le parti travailliste a perdu son cœur et son âme. Alors qu'il ne s'attèle plus à la redistribution de la richesse et du pouvoir, la direction du parti a présidé à l'élargissement du fossé entre riches et pauvres. Aujourd'hui à la droite des Libéraux démocrates, elle flatte les préjugés en matière d'asile, de drogues, de terrorisme, de politique européenne et de criminalité. Remettre le *Labour* sur des rails socialistes est impossible parce que la démocratie interne a été étripée. Les simples membres n'ont plus rien à dire, le Congrès n'a aucun pouvoir réel. Tous les sujets importants sont réglés par le vénéré chef et ses acolytes.

Conclusions

D'après nous, le *Labour* est au-delà de toute réforme possible, et *Respect* est destiné à errer dans les limbes de la politique. Pour les gens de gauche qui en ont assez du blairisme, la seule alternative de gauche sérieuse, c'est le *Green Party*. Contrairement à *Respect* et à son prédécesseur, la *Socialist Alliance*, les Verts sont des gagnants : ils ont des sièges dans des conseils locaux, à l'Assemblée de Londres, aux Parlements écossais et européen. Si les gens de gauche et les mouvements

sociaux progressistes s'unissent sous la bannière du *Green Party*, celui-ci pourrait devenir une force électorale influente – forçant le parti travailliste et les Libéraux démocrates à adopter des mesures politiques plus radicales – et un jour peut-être, être indispensable au pouvoir. Ces progrès seraient favorisés par des réformes électorales intégrant la représentation proportionnelle d'une manière ou d'une autre. Mais jusqu'ici, le gouvernement travailliste a contrecarré toute tentative d'engager une réforme de scrutin.

Les meilleures occasions pour les Verts de gagner des parlementaires dans le système électoral actuel demeurent les sièges ciblés qui renforcent les bases locales où les conseillers verts ont déjà remporté pouvoir et soutien populaire.

Comme le montre cet article, après trois décennies de tanguage entre gauche et droite, les Verts tiennent maintenant le rôle progressiste qui fut un jour celui du *Labour*. A l'heure qu'il est, ils offrent une contre-proposition claire au programme pro-guerre, pro-*big business* et pro-Bush de Blair.

La plate-forme du *Green Party* – le *Manifesto for a Sustainable Society* (Manifeste pour une société durable)⁴ – intègre des principes socialistes cruciaux. Il rejette la privatisation, l'économie de libre-marché et la globalisation ; il inclut l'engagement dans la propriété publique, les droits des travailleurs, la démocratie économique, la taxation progressive et la redistribution des richesses et du pouvoir.

La synthèse que font les Verts entre écologie et socialisme combine des mesures de justice sociale et de promotion des droits humains avec des mesures qui s'attaquent aux dangers mortels que représentent le réchauffement climatique planétaire, la pollution, le gaspillage des ressources et l'extinction des espèces. Les Verts reconnaissent que la prévention des catastrophes environnementales implique d'imposer des contraintes aux grandes entreprises. Le profit et le libre-échange doivent être soumis aux politiques de survie de l'humanité.

Les Verts offrent aujourd'hui l'alternative de gauche radicale la plus solide au Royaume-Uni et, avec le soutien des radicaux, ils pourront gagner en force et en influence, animant d'un nouveau dynamisme rouge-vert la transformation sociale et la libération.

4. Disponible sur www.greenparty.org

Reconquérir la démocratie

Tony Benn*

Demain, à la *Congress House*, la quatrième conférence socialiste, convoquée par le Groupe pour une campagne socialiste des parlementaires du *Labour*, se réunit pour discuter de la manière de reconquérir le parti travailliste et de réparer les dommages causés par le *New Labour*, qui, depuis 1994, a délibérément abandonné ses racines et son soutien naturel.

Lors de cette assemblée s'exprimera la nouvelle génération des *leaders* syndicalistes progressistes, aux côtés de nombreux parlementaires de gauche et de Ken Livingstone, le maire de Londres ; et nous avons beaucoup de pain sur la planche pour reconstruire notre parti, pour le rendre réellement démocratique et représentatif, pour surmonter le cynisme qui corrode la confiance populaire dans le processus parlementaire lui-même.

Le parti travailliste a été créé par les syndicats qui voulaient être représentés au Parlement après la victoire dans la bataille pour le suffrage et il s'est attiré des socialistes parce qu'il était évident qu'une majorité à la Chambre des Communes serait inopérante si elle ne réfléchissait pas – et ne s'attaquait pas – à la domination du capital dans notre société.

* Tony Benn a été député du *Labour Party* aux Communes de 1950 à 2001. Le présent texte a été publié le 4 juillet 2003 dans le *Morning Star*.

Le parti travailliste s'est souvent vanté d'être une large église et c'est bien ce qu'il était, rassemblant un large spectre d'opinions politiques en son sein. Aussi avec quelques purges opérées par des dirigeants successifs qui en réalité l'affaiblissaient, comme lorsque Stafford Cripps et Nye Bevan furent exclus dans les années 1930 pour leur positions anti-fascistes et plus récemment lors de la suspension de George Galloway pour son opposition à la guerre en Irak.

Le *New Labour*, quant à lui, est ouvertement anti-socialiste et a consciemment opté pour l'alliance avec le monde des affaires et avec l'*establishment*, croyant qu'elle ouvrirait la voie la plus rapide vers le pouvoir. Ainsi les victoires aux élections générales de 1997 et 2001 furent indubitablement portées par la presse de Murdoch et le soutien de la *City* qui reconnaissent le ton thatchérien des manifestes publiés.

Mais le vrai problème qui doit être posé demain n'est pas tant l'abandon du socialisme que le démembrement des structures démocratiques aussi bien à l'intérieur du parti qu'au Parlement : ce démembrement a été opéré pour empêcher tout espoir de progrès et pour concentrer tout le pouvoir au sommet, comme nous l'avons vu avec la sape de l'assemblée du parti, la mise sur la touche du Parlement et du Cabinet ; nous voilà avec un président autoritaire entouré de puissants conseillers non élus, qui gouverne par décrets et s'attend à ce qu'on obéisse à ses *diktats* sans discussion.

Là est le problème central et il explique l'hémorragie de membres dans les sections locales, l'appel de certains syndicalistes à briser les liens avec le parti et la désillusion très répandue de gens qui abandonnent tout espoir dans le *Labour* et rejoignent un des nombreux groupements socialistes en dehors du parti.

Et aujourd'hui, beaucoup de jeunes qui sont devenus actifs dans les mouvements anti-globalisation et les pacifistes ont réellement perdu la foi en la possibilité de se servir du Parlement comme d'un moyen pour atteindre leurs objectifs, presque comme s'ils avaient conclu que le combat pour le droit de vote était une perte de temps et n'avait aucun rôle à jouer dans la construction du futur qu'ils désirent.

Ils sont furieux que personne ne les écoute et ils ne croient pas ce qu'on leur dit ; or la colère et la méfiance sont un danger plus grand pour la démocratie que l'apathie dont on les taxe. Prompts à perdre confiance, ils considèrent les manifestations comme une alternative au suffrage pour lequel tant de gens sont morts de par le monde.

Si nous devons articuler la colère avec les mécanismes de changement de la société, il nous faut un parti efficace à transmettre la passion dans la législation et cela ne peut être fait que d'en-bas avec une compréhension claire de la façon dont on progresse.

Le Parlement et le parti travailliste sont vraiment des instruments, comme des moteurs de locomotives parfaitement assemblés, incapables de bouger sans la force de la vapeur ; mais la force de la vapeur seule peut provoquer une explosion et rien alors ne bouge non plus. Voilà pourquoi les structures démocratiques sont nécessaires, doivent être comprises et utilisées.

Des débats enflammés ont souvent eu lieu à gauche sur l'existence d'une voie parlementaire vers le socialisme, certains prétendant qu'une telle idée ne réussirait jamais. Si elle signifiait que nous pourrions tous retourner nous asseoir et compter sur la Chambre des Communes, dans sa grande sagesse, pour gagner toutes les batailles à notre place pendant que nous regarderions la télévision, ce serait effectivement une totale et dangereuse illusion.

Mais un mouvement syndical fort et politiquement conscient, lié à un parti travailliste démocratique avec un noyau d'analyse socialiste, faisant continuellement et vigoureusement campagne sur des thèmes centraux et cherchant ensuite le soutien populaire aux élections, utilisant enfin sa majorité au Parlement et dans les pouvoirs locaux pour porter les changements que nous voulons, cet ensemble représente une option stratégique digne de notre appui.

Mme Thatcher – et l'*establishment* britannique – était persuadée qu'un parti travailliste lié à un mouvement syndical politique, utilisant les urnes, pourrait changer la Grande-Bretagne pacifiquement et c'est pour cela qu'elle a lancé son attaque massive contre les syndicats, contre les gouvernements locaux et contre l'idée de socialisme, pour que cela n'ait jamais lieu.

En effet, cette contre-révolution globale, aujourd'hui pensée et programmée par l'OMC, le FMI, la banque de Francfort, les multinationales et les médias de droite, est une menace directe pour la démocratie partout dans le monde : il s'agit de le comprendre si nous voulons aller de l'avant, et c'est pourquoi nous ne devons jamais tomber dans le piège du désespoir ou du cynisme.

Dans un sens, nous sommes revenus au point de départ de 1832 quand la bataille pour le suffrage universel a commencé ; et en reconquérant le

parti travailliste, nous cherchons à reconquérir la démocratie elle-même. Ce faisant, nous pourrions compter sur un soutien public massif de la part de gens qui réalisent maintenant qu'ils sont en train de perdre leurs droits.

En finir avec l'héritage de Thatcher

Simeon Andrews*

Le 3 juillet 2004, environ 400 délégués du Labour et du TUC ont constitué le Labour Representation Committee. Le comité de direction est présidé par le député John McDonnell ; Maria Exall et Christine Shawcroft en sont les vice-présidentes. La référence au Labour – tout court, sans le new – s'appuie notamment, «sans ordre de priorité», sur les objectifs et mots d'ordre politiques suivants :

- Fin de l'occupation illégale de l'Irak
- Egalité de genre, raciale et sexuelle
- Retrait des lois anti-syndicales
- Opposition à la privatisation
- Rétablissement du lien entre retraites et salaires et augmentation significative des minima
- Abolition des minerval étudiants et rétablissement des bourses d'études
- Fin de la sélection dans l'enseignement
- Restauration du rôle du Logement social
- Opposition à la mondialisation des entreprises
- Propriété publique du rail
- Défense des droits des demandeurs d'asile

- Rétablissement de la démocratie du *Labour Party*
- Redistribution de la richesse
- Un troisième mandat radical pour le *Labour*

La presse britannique a présenté l'initiative comme considérable. Le secrétaire du LRC nous donne un bref aperçu de l'orientation adoptée pour cet essai de reconquête du parti travailliste.

L'intimité et la stabilité de l'alliance Bush-Blair ont pu en choquer certains mais, en Grande-Bretagne, les socialistes ont compris depuis longtemps où l'on conduisait le *British Labour Party*.

Depuis le moment où il a pris le contrôle du parti travailliste en Grande-Bretagne, le «*New Labour*» s'est employé à enfoncer une politique droite d'économie de marché dans tous les recoins de la société britannique et à ouvrir la voie à la privatisation, à la concurrence et à la compétition interne dans tous les secteurs des services publics et de l'Etat-providence.

Dans tous les domaines de la politique intérieure, les intérêts du mouvement travailliste et des syndicats ont été sacrifiés à ceux du capital britannique et mondial. Aussi l'adhésion servile de Blair à l'impérialisme *US* en matière de politique internationale n'est-elle pas une vraie surprise.

De tous les héritages de Margaret Thatcher, le *New Labour* de Tony Blair a été le plus destructeur et le plus pervers. Né de dix-huit ans de traversée du désert, le *New Labour* a réussi en tant que projet électoral mais à un coût terrifiant. Le nombre de membres a diminué de plus de la moitié, les bases de notre soutien populaire dans les centre-villes tombent en ruine, les socialistes ont déserté le parti par milliers quand ils n'en ont pas été exclus, et les syndicats-mêmes – comme le *RMT - Rail, Maritime and Transport union* (Syndicat du transport, du chemin de fer et de la marine) ou le Syndicat des pompiers – qui avaient fondé le parti pour représenter les intérêts de leurs membres au Parlement, ont été écartés.

La démocratie interne du parti est aujourd'hui une parodie et le Cabinet ministériel lui-même est à peine consulté sur des décisions-clés. Les manifestations les plus massives de l'histoire qui aient jamais eu lieu dans les rues de Grande-Bretagne et qui réclamaient «*No War on Iraq*» ont été complètement ignorées. Des millions d'électeurs sont maintenant tellement dégoûtés par l'absence de réel choix politique à laquelle ils sont confrontés que les prochaines élections verront le plus haut taux d'abstention de mémoire d'homme.

Le succès électoral du *New Labour* a toujours été fondé sur deux calculs : *primo* que la gauche britannique n'aurait nulle part ailleurs où aller ; *secundo* que les Conservateurs seraient incapables de se différencier comme une alternative viable dès lors que le *New Labour* leur aurait volé toute leur idéologie.

Ceux d'entre nous qui sont restés pour se battre de l'intérieur du parti travailliste reconnaissent que l'unique possibilité d'avancées pour notre classe dépend du combat pour reprendre le parti à Blair et au *New Labour*. Aussi difficile que puisse être une telle lutte, elle devient plus ardue encore à chaque fois qu'un socialiste, un syndicat, se détourne et part. Avec les traditions politiques britanniques et dans le système électoral du scrutin majoritaire par circonscription (*first past the post* - le premier emporte le siège), la bataille effective pour le pouvoir continue d'opposer le *Labour* et les *Tories* : les partis socialistes marginaux n'offrent rien de plus qu'une émouvante illusion.

En dépit des désillusions que Blair a apportées à l'électorat, il est cependant possible qu'il puisse gagner un historique troisième mandat aux élections prochaines, ce qui laisse présager une autre vague d'attaques sur le *Labour* et sur le mouvement syndical, sur les services publics et l'Etat-providence. Pourtant, le parti travailliste entre dans un longue ère de crise : tôt ou tard, la période de domination du *New Labour* se refermera et les dommages à long terme que le parti est occupé à subir pourraient bien écartier le *Labour* du pouvoir pour une génération, voire plus. Ce qui reste du naufrage devra être reconstruit et c'est à des organisations telle le *Labour Representation Committee* - *LRC* à faire en sorte que le parti revienne à sa perspective socialiste démocratique.

Plutôt que de placer tous ses espoirs dans les seuls parlementaires de gauche, qui sont inévitablement isolés à Westminster, le *LRC* est une organisation dont les membres sont des militants travaillistes de base autant que des sympathisants du *Labour* et des syndicats, et dont le but est non seulement de s'engager dans le débat politique mais aussi de mettre sur pied, à l'intérieur du parti, une structure démocratique qui assure à chaque niveau l'existence d'une alternative concertée au *New Labour*.

La tâche de reprendre le parti ne peut pas réussir sans la participation active de beaucoup de ceux qui ont quitté le *Labour* par dégoût pour les politiques de Tony Blair. Or il y a un nombre énorme de gens qui ne sont pas encore prêts à y revenir, quoiqu'ils aient reconnu que la reconquête du parti soit la seule voie praticable. C'est pourquoi le *LRC* a décidé de

permettre à ceux qui ne sont membres d'aucun autre parti de devenir membres «associés» du *LRC* et donc d'être activement ré-engagés.

Le but du *LRC* est de mettre en relation les socialistes du sommet à la base du parti, de faire pousser des branches du *LRC* dans chaque région du Royaume-Uni, de nouer des liens indéfectibles entre les syndicats et les sections travaillistes locales, et de coordonner les développements de politiques partout où c'est possible avec des socialistes européens. Le *LRC* a déjà attiré plus de 200 membres et de nombreux affiliés venant des sections travaillistes locales et des organisations syndicales sectorielles, alors que nous avons seulement un mois d'existence. La création du *LRC*, lors de sa conférence inaugurale à Londres le 3 juillet 2004, pourrait bien avoir été l'événement le plus significatif au sein du parti travailliste britannique depuis vingt ans ou plus, mais nous ne sommes encore qu'au début de ce qui s'annonce comme un long et difficile chemin vers le redressement.

25 juillet 2004

La «Constitution» européenne : quelques pistes de réflexions

Laurent Pirnay*

Introduction

En décembre 2003, nous assistions à l'échec des travaux de la CIG – Conférence intergouvernementale qui devait adopter le *Projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe* élaboré par la Convention européenne. La principale pierre d'achoppement consistait dans la répartition des votes au sein du Conseil. La sur-médiatisation de cette question opposant principalement l'Espagne et la Pologne aux défenseurs de la «Constitution» ne doit pas faire oublier que d'autres points comme, par exemple, la définition de la clause «*de la passerelle*»¹ étaient restés en suspens.

* Laurent Pirnay est un collaborateur de l'IRW-CGSP.

1. Il s'agit de la possibilité offerte au Conseil, par l'article III-104, de décider à l'unanimité de passer à la majorité qualifiée dans un certain nombre de domaines, pour l'instant maintenus à l'unanimité et concernant l'adoption de mesures visant à améliorer la coopération entre Etats membres :
 - la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail ;
 - la représentation et la défense collective des intérêts des travailleurs et des employeurs, y compris la cogestion ;
 - les conditions d'emploi des ressortissants des pays tiers se trouvant en séjour régulier sur le territoire de l'Union.

Qu'est-ce qu'une Conférence intergouvernementale ?

La dénomination de Conférence intergouvernementale (CIG) désigne une négociation entre les gouvernements des Etats membres, dont les résultats permettent de modifier les traités, et donc, d'introduire des changements dans la structure institutionnelle et juridique de l'Union. (...) la Conférence intergouvernementale adopte d'un commun accord les modifications à apporter aux traités, qui entrent en vigueur après avoir été ratifiées par tous les Etats membres. Les travaux préparatoires sont confiés à un groupe composé d'un représentant pour chacun des gouvernements des Etats membres, auxquels s'adjoint traditionnellement un représentant de la Commission. (...)

Dans le Traité instituant l'Union européenne, les modalités de sa révision sont réglementées par l'article 48, en vertu duquel le gouvernement de chaque Etat membre, ou la Commission européenne, peuvent soumettre des projets de révision au Conseil. Le Conseil, après avoir consulté le Parlement européen et la Commission, émet un avis favorable à la convocation d'une Conférence des représentants des gouvernements des Etats membres.

La CIG est fondamentale pour le processus d'intégration européenne.

Les changements des structures, institutionnelle et juridique, ainsi que l'attribution de nouvelles compétences à l'Union ont toujours été le résultat de Conférences intergouvernementales.

(...) Chacune d'entre elles a permis d'ajouter une pièce importante à un processus dynamique évoluant sans cesse.

In <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/>

Depuis lors, les chefs d'Etats et de gouvernements sont parvenus à un accord, le 18 juin dernier, lors d'une Conférence intergouvernementale qui s'est déroulée à Bruxelles sous présidence irlandaise. Le projet est devenu Traité, à ratifier par les vingt-cinq Etats, chacun selon ses propres règles, et en principe le Traité entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2006.

Le *Projet de Traité instituant une Constitution pour l'Europe (PTCE)* devait, aux yeux de ses auteurs, répondre à l'impérieuse nécessité de réformer les institutions en fonction de l'élargissement. L'Europe ne pouvait raisonnablement fonctionner efficacement «à 25» avec les règles fixées en 1956, même révisées à maintes reprises, alors qu'elle ne comptait que six Etats membres.

Ainsi, dès la CIG qui s'est conclue à Amsterdam en 1997, il était question de donner aux institutions les moyens de répondre aux défis à venir. A cette date, aucun accord ne put être trouvé et il fallut se contenter d'un *Protocole sur les institutions dans la perspective de l'élargissement*. La

Belgique, la France et l'Italie jugèrent les dispositions contenues dans ce protocole insuffisantes et décidèrent d'annexer au *Traité d'Amsterdam* une déclaration dans laquelle elles constatèrent «*que sur base des résultats de la CIG, le Traité d'Amsterdam ne répond pas à la nécessité (...) de progrès substantiels dans la voie du renforcement des institutions*». Pour ces trois pays, ce «*renforcement*» était «*une condition indispensable à la conclusion des premières négociations d'adhésions*».

Le *Traité d'Amsterdam* convoqua explicitement une CIG. En juin 1999, le Conseil européen de Cologne confirma la nécessité d'une telle CIG et lui donna un mandat principal d'examiner trois points :

1. la taille et la composition de la Commission ;
2. la pondération des votes au sein du Conseil ;
3. l'extension éventuelle du vote à la majorité qualifiée.

Le *Traité de Nice*, en décembre 2000, consacra un aboutissement de ce processus de réformes institutionnelles. Cependant les nouvelles règles seront d'emblée jugées insuffisantes. La CIG de Nice ayant surtout montré les faiblesses de la méthode intergouvernementale, une *Déclaration sur l'avenir de l'Europe* fut annexée au *Traité*, les chefs d'Etats et de gouvernements y demandant qu'un débat plus approfondi s'engage. Quatre questions-clés devaient faire, plus particulièrement, l'objet de ce débat :

1. La délimitation plus précise des compétences entre l'Union et les Etats-membres ;
2. le statut de la Charte des Droits fondamentaux ;
3. la simplification des Traités ;
4. le rôle des Parlements nationaux.

C'est dans cette optique que le Conseil européen de Laeken, en décembre 2001, décida de la convocation d'une Convention, fixa sa composition, son calendrier et le contenu des débats. Les travaux de la Convention se sont ainsi orientés autour de six thèmes :

1. la répartition des compétences ;
2. la simplification des Traités ;
3. l'intégration de la Charte des Droits Fondamentaux ;
4. le rôle des Parlements nationaux ;
5. la personnalité juridique de l'UE ;
6. la gouvernance économique.

Après un peu plus d'un an de travail, une CIG convoquée par la présidence italienne devait ratifier le texte soumis par la Convention. C'est finalement en juin dernier que les chefs d'Etats et de gouvernements réussirent à ce mettre d'accord sur un texte.

Le projet de traité présenté par la Convention a fait couler beaucoup d'encre. Entre critiques acerbes et défenseurs acharnés, le citoyen a entendu tout et son contraire. Le présent article a donc pour objectif de pointer les éléments importants du débat qui va maintenant s'engager sur la ratification. Je commencerai par une remarque préalable, ensuite je me livrerai à une brève description du projet et des dernières modifications qui y ont été apportées en juin, avant de conclure en abordant quelques-uns des points qui posent problème aux associations progressistes.

Traité ou Constitution ?

Pour évoquer le texte issu des travaux de la Convention, il est de coutume de parler de la «*Constitution européenne*». Pour autant, cette appellation est-elle correcte ? Il convient de se poser la question au vu de la haute valeur symbolique que revêt le terme.

On peut aisément affirmer qu'il ne s'agit nullement d'une constitution : l'exigence du consensus inhérent à la règle de l'unanimité pour l'arrêter fait, qu'en droit international, le texte adopté le 18 juin à Bruxelles est, bel et bien, un traité.

On peut également ajouter qu'une constitution est, par définition, la «*Loi suprême*», celle qui se trouve au sommet de la hiérarchie des normes et fixe les grandes règles de fonctionnement d'un Etat. Or, le projet proposé et adopté va plus loin en fixant également les politiques (économiques !) à suivre par les Etats membres.

Signalons au passage que la Constitution belge compte 198 articles, alors que notre pays est connu pour sa complexité institutionnelle, tandis que le projet de Traité a totalisé, pour sa part, pas moins de... 448 articles auxquels il faut encore ajouter 5 protocoles et 3 déclarations.

Enfin, remarquons que pour certains, l'Union avait déjà une «*Constitution*». En effet, dans un arrêt du 22 avril 1986, «*en cause les Verts*», la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) avait qualifié les Traités de «*Charte constitutionnelle de base*».

Même si la précision terminologique peut paraître d'un intérêt secondaire, il est nécessaire d'en relever l'importance en termes de symbolique politique. Car une large part du débat s'est, en effet, focalisée sur cet aspect, ce qui occulte d'autres problèmes autrement plus importants.

Le projet de traité instituant une Constitution pour l'Europe

Voici d'abord une brève présentation du projet issu du processus conventionnel ainsi que les modifications qui y ont été apportées lors de la CIG de Bruxelles.

La personnalité juridique de l'UE

Une des questions fondamentales posées à la Convention portait sur la nécessité de doter l'UE de la personnalité juridique. En effet, au contraire des Communautés (CE et EURATOM), l'Union européenne ne s'était pas vue attribuer cette qualité par le traité l'instituant.

Ce n'est, en réalité, pas un hasard si ce traité reste muet sur ce point : les compétences dévolues à l'UE sont politiquement plus sensibles que celles octroyées aux Communautés européennes, elles touchent au cœur même des prérogatives étatiques (politique extérieure et de sécurité, coopération policière et judiciaire en matière pénale).

Le *Projet de Traité instituant une Constitution pour l'Europe* a donc conféré à l'UE la personnalité juridique. Plus qu'une véritable nouveauté, il s'agit essentiellement d'une clarification et d'une confirmation car, dans les faits et malgré l'absence de reconnaissance explicite, l'article 24 de son traité constitutif reconnaît à l'Union européenne la capacité de conclure, dans les limites de ses compétences, des accords «avec un ou plusieurs Etats ou organisations internationale»².

Suivant les conclusions de son groupe de travail chargé de réfléchir à ce problème, la Convention a opté pour la simplification en se prononçant pour la personnalité juridique unique. Celle des Communautés disparaîtra et sera remplacée par celle de l'Union.

La Convention a également fait le choix de fusionner tous les traités en un seul.

Modifications institutionnelles

Le **Conseil européen**, qui regroupe les chefs d'Etats et de gouvernements, devient une institution de l'UE (art I-18). La Convention a proposé qu'il soit doté d'une **présidence** stable : un président élu pour deux ans et demi, mandat renouvelable une fois ; qui ne peut exercer de mandat

2. Dans ce processus, évidemment, les Etats membres n'ont pas renoncé, et ne renoncent pas à leur propre personnalité juridique.

national et est désigné par le Conseil à la majorité qualifiée. Cette stabilité accrue rompait avec la pratique actuelle de présidence tournante, les Etats membres s'y succédant tous les six mois.

Signalons enfin que rien dans le *PTCE* ne s'opposait à ce que le Président du Conseil européen soit également membre d'une autre institution européenne, ce qui ouvrirait la possibilité d'une présidence unique (Conseil européen et Commission).

En ce qui concerne le **Conseil des ministres**, son rôle reste inchangé mais son fonctionnement est revu en profondeur. Ainsi le *PTCE* ne laissait subsister que deux formations de droit commun (I-23) : le conseil législatif et des affaires générales ; le Conseil des affaires étrangères. Le Conseil européen pouvait décider de la création d'autres formations, mais elles n'auraient pas de pouvoir législatif.

La création du poste de ministre des Affaires étrangères est également une nouveauté du *PTCE*. Ce ministre remplaçant à la fois le Haut représentant pour la PESC et le Commissaire chargé des relations extérieures, il relève donc à la fois du Conseil – il préside le Conseil des Affaires étrangères – et de la Commission.

La CIG du 18 juin dernier n'a pas retenu l'idée que le Conseil des ministres ne soit composé que de deux formations. Le nouvel article 23 reconnaît que le Conseil peut siéger en différentes formations et que le Conseil européen peut en créer d'autres à la majorité qualifiée.

L'idée de doter le Conseil des Ministres d'une présidence stable à parallèlement été rejetée, hormis pour le Conseil des Affaires étrangères, pour en revenir à une rotation semestrielle.

Le *PTCE* a rappelé que le Conseil européen et le Conseil des Ministres statuent en principe à la majorité qualifiée, et procédé à une redéfinition de celle-ci.

Les règles actuelles sont celles issues du *Traité de Nice* et font reposer la majorité qualifiée sur les trois critères suivants :

1. un nombre de voix étant affecté à chaque Etat membre, le projet de décision doit obtenir un nombre minimum de voix qui représentent un peu plus des sept dixièmes du total, soit 169 voix sur 237 ;
2. le projet doit être soutenu par une majorité des Etats membres ;
3. les Etats membres approuvant le projet d'acte doivent représenter au moins 62 % de la population de l'Union (sur demande d'un Etat).

<i>Etats membres</i>	<i>Population (en millions d'habitants)</i>	<i>Part de la population dans l'UE à 25 (en %)</i>	<i>Nombre de voix au Conseil des 15</i>	<i>Nombre de voix révisé à 25</i>
Allemagne	82,04	17,05	10	29
Royaume-Uni	59,25	12,31	10	29
France	58,97	12,25	10	29
Italie	57,61	11,97	10	29
Espagne	39,39	8,19	8	27
Pays-Bas	15,76	3,28	5	13
Grèce	10,53	2,19	5	12
Belgique	10,21	2,12	5	12
Portugal	9,98	2,07	5	12
Suède	8,85	1,84	4	10
Autriche	8,08	1,68	4	10
Danemark	5,31	1,10	3	7
Finlande	5,16	1,07	3	7
Irlande	3,74	0,78	3	7
Luxembourg	0,43	0,09	2	4
<i>Nouveaux adhérents</i>				
Pologne	38,67	8,04	-	27
Roumanie	22,49	4,67	-	14
Rép. tchèque	10,29	2,14	-	12
Hongrie	10,09	2,10	-	12
Bulgarie	8,23	1,71	-	10
Slovaquie	5,39	1,12	-	7
Lituanie	3,70	0,77	-	7
Lettonie	2,44	0,51	-	4
Slovénie	1,98	0,41	-	4
Estonie	1,45	0,30	-	4
Chypre	0,75	0,16	-	4
Malte	0,38	0,08	-	3
TOTAL	481,18	100,00	87	345

Selon le projet de la Convention, dès 2009, le vote à majorité qualifiée aurait été défini sur base des deux critères suivants : le projet d'acte doit être soutenu par la majorité des Etats membres ; cette majorité doit représenter au moins 60 % de la population. Cette redéfinition de la majorité qualifiée a fait l'objet de longs débats et a été une des causes principales de l'échec de la CIG qui s'est tenue fin 2003. Un compromis put tout de même être trouvé lors de la CIG de juin dernier. Il est dorénavant prévu que la majorité qualifiée doit rallier 55 % des Etats membres représentant 65 % de la population. Il est en outre prévu qu'une minorité de blocage doit au moins comprendre quatre Etats membres, ce qui empêche, *de facto*, trois des quatre gros de bloquer à eux seuls l'adoption d'un texte.

En ce qui concerne la **Commission**, son rôle n'évolue guère, c'est sa composition qui se retrouvera à terme fortement modifiée.

Actuellement, la Commission se compose de deux commissaires pour chacun des cinq grands Etats et de un commissaire pour chacun des autres (soit 25 pour l'UE-15). A l'automne 2004, lors de la nomination de la prochaine Commission, ce seront les règles du *Traité de Nice* qui s'appliqueront, à savoir que chaque Etat membre ne pourra plus désigner qu'un seul commissaire (soit 25 pour l'UE-25). Ensuite, le texte prévoit que lorsque l'Union comptera 27 membres, le nombre de commissaires sera inférieur au nombre d'Etats membres.

Le *PTCE* avait prévu que dès 2009, la Commission serait composée de 15 membres³, auxquels viendraient s'ajouter des commissaires sans droit de vote afin d'avoir un représentant par Etat membre.

Les négociations de juin dernier ont modifié les règles proposées par la Convention : il y aura toujours un Commissaire par Etat membre jusqu'en 2014. Ensuite le Collège sera réduit aux deux tiers du nombre d'Etats membres (par ex. 18/27). Les postes de commissaires seront répartis entre les Etats membres sur base d'une «*stricte rotation égalitaire*».

En ce qui concerne le **Parlement européen**, le *PTCE* n'a guère modifié son fonctionnement mais il accroît fortement ses compétences. Le *PTCE* avait fixé le nombre maximum de députés à 736. Dès 2009 les sièges seront répartis sur base d'un système proportionnel dégressif⁴.

Le *PTCE* a augmenté également le rôle législatif du Parlement par la généralisation, sous réserve d'exception, de la procédure de co-décision.

3. Le président, le ministre des Affaires étrangères et 13 commissaires.

4. Plus un Etat membre est peuplé, plus chacun de ses députés représente d'habitants.

Les pouvoirs budgétaires du Parlement sont également accrus et il peut dorénavant désigner le Président de la Commission.

En juin dernier, il a été décidé que le nombre minimum de députés par Etat membre serait de 6 (au lieu des 4 prévus par la Convention) et que le maximum serait de 96. Le Parlement d'autre part ne pourra compter plus de 750 députés.

Aperçu critique du *Projet de Traité* et du *Traité*

Outre les principales évolutions institutionnelles apportées par le *PTCE* et décrites ci-avant, celui-ci comporte d'autres nouveautés concernant les actes des institutions et la rationalisation de ceux-ci, ou encore la répartition des compétences. Nous nous concentrerons plutôt, ci-après, sur les raisons de l'opposition de divers milieux progressistes que le *Projet de Traité instituant une Constitution pour l'Europe* a suscitée. De nombreuses voix se sont en effet élevées contre le texte élaboré par la Convention et adopté quasiment tel quel par les Chefs d'Etats et de gouvernement le 18 juin dernier à Bruxelles.

Les parties II et III furent particulièrement visées : l'argument le plus souvent avancé à gauche est que le *PTCE* a gravé dans le marbre les politiques ultra-libérales voulues par l'Europe. Plongeons donc dans les textes pour voir ce qu'il en est, tout en relevant d'emblée que la Convention a remis au Conseil européen de Thessalonique (en juin 2003) un document qui ne contenait pas l'actuelle Partie III. Ce qui signifie que 340 articles sur un total de 460 n'ont donc donné lieu à aucun débat au sein de la Convention. Ces articles ont été ajoutés discrètement pendant le mois de juillet 2003 et consacrent, ni plus ni moins, la vision ultra-libérale qui guide la construction européenne.

Pas de reconnaissance des services publics

La rédaction d'un nouveau texte laissait l'espoir de voir les services publics reconnus et protégés au sein du droit primaire. Or, force est de constater qu'il n'en est rien. Les services d'intérêt général – SIG ne sont nullement cités parmi les valeurs (I-2) ou les objectifs (I-3) de l'Union. Tandis que «*un marché unique où la concurrence est libre et non faussée*» fait, lui, bel et bien partie des objectifs de l'Union.

Pour le reste, l'article III-6 reprend, quasiment mot pour mot, l'article 16 du *Traité sur les Communautés européennes*. Il faut cependant noter que cet article ne vise que les services d'intérêt économique général – SIEG

Article III.6 du PTCE

Sans préjudice des articles III-55, III-56 et III-136,

et eu égard à la place qu'occupent les services d'intérêt économique général en tant que services auxquels tous dans l'Union attribuent une valeur

ainsi qu'au rôle qu'ils jouent dans la promotion de sa cohésion sociale et territoriale, l'Union et ses Etats membres,

chacun dans les limites de leurs compétences respectives et dans les limites du champ d'application de la *Constitution*,

veillent à ce que ces services fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions, notamment économiques et financières, qui leur permettent d'accomplir leurs missions. La loi européenne définit ces principes et ces conditions **sans préjudice de la compétence qu'ont les Etats membres, dans le respect de la *Constitution*, de fournir, de faire exécuter et de financer ces services.**⁵

Article 16 du Traité CE

Sans préjudice des articles 73, 86 et 87,

et eu égard à la place qu'occupent les services d'intérêt économique général parmi les valeurs communes de l'Union

ainsi qu'au rôle qu'ils jouent dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union, la Communauté et ses Etats membres, chacun dans les limites de leurs compétences respectives et dans les limites du champ d'application du présent traité,

veillent à ce que ces services fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions qui leur permettent d'accomplir leurs missions.

et qu'ils sont toujours considérés seulement comme des «exceptions» tolérées aux règles de la concurrence et du marché intérieur⁵.

De plus, en vertu de l'article III-55-3, la Commission possède toujours le pouvoir de veiller à ce que les SIEG fonctionnent suivant les règles de la concurrence. Et, toujours dans le domaine de la suspicion à l'égard des services publics, l'article III-17 rappelle que si un SIEG d'un Etat membre est suspecté par un concurrent de pouvoir retirer un avantage commercial de sa position «privilegiée», la Commission ou un autre Etat membre peut saisir la CJCE.

5. Pour des précisions, voir «Le petit livre vert de la CE» dans *CM* n°225, août-sept 2003.

6. En grasses, ajout intervenu lors de la CIG du 18 juin 2004 à Bruxelles.

Cette brève observation met en évidence, si besoin en était, que la satisfaction de l'intérêt général reste subordonnée au bon fonctionnement «*du marché unique où la concurrence est libre et non faussée*». Il s'agit, à l'échelle de l'UE, d'une vision extrêmement réductrice des services publics : elle nous place sur un terrain sémantique qui n'est pas le nôtre et participe d'un projet d'affaiblissement de notre conception du service public. En effet, la construction du discours articulant les notions de services d'intérêt économique général, services d'intérêt général et autres services universels fait partie intégrante du modèle économique libéral, aucune de ces notions ne définissant des remparts contre les excès inhérents au fonctionnement du marché. Au contraire, parler de services publics sous-entend clairement qu'à côté de la sphère privée, il existe une sphère publique avec des missions qui lui sont propres et des règles adaptées, qui ne sont nullement des privilèges mais les conditions nécessaires à la bonne réalisation des tâches qui lui sont confiées dans l'intérêt de tous.

L'article III-69, le pilier de l'Europe libérale

Le paragraphe 1 de cet article est rédigé de manière non équivoque. On peut en effet y lire «*qu'aux fins énoncées à l'article I-3, l'action des Etats membres et de l'Union comporte, dans les conditions prévues par la Constitution, l'instauration d'une politique économique fondée sur l'étroite coordination des politiques économiques des Etats membres, sur le marché intérieur et sur la définition des objectifs communs et conduite conformément au respect du principe d'une économie où la concurrence est libre*» (III-69-1).

La tournure que prend la construction européenne est ainsi annoncée-confirmée en une phrase : tous les objectifs que se fixe l'UE dans l'article I-3 sont subordonnés au respect de la sacro-sainte liberté de concurrence.

L'article III-70 rappelle que les Etats membres doivent conduire leurs politiques économiques afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union (I-3). Ils doivent cependant agir «*dans le respect d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre*».

L'article 3 de la Partie I est rédigé comme suit :

1. *L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.*
2. *L'Union offre à ses citoyennes et à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché unique où la concurrence est libre et non faussée.*

3. *L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Elle promeut le progrès scientifique et technique.*
Elle combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits des enfants.
Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les Etats membres.
L'Union respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen.
4. *Dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'Homme, en particulier ceux des enfants, ainsi qu'au strict respect et au développement du droit international, notamment au respect des principes de la Charte des Nations unies.*
5. *Ces objectifs sont poursuivis par des moyens appropriés, en fonction des compétences conférées à l'Union dans la Constitution.*

Le paragraphe 2 de cette disposition traite de la monnaie unique et de la politique monétaire «dont l'objectif principal est de maintenir la stabilité des prix» (III-69-2).

Ne serait-il pas temps, au contraire, que la politique monétaire européenne favorise «l'essor des dépenses budgétaires de développement humain : santé, éducation et formation, recherche, culture à l'échelle de l'Union»⁷ ? Poser la question c'est y répondre.

Le paragraphe 3, enfin, consacre la politique monétaire et budgétaire restrictive dont le *Pacte de stabilité* est l'instrument.

7. *l'Humanité*, «la face cachée du Projet Giscard», 11/09/2003.

La Banque centrale Européenne (BCE) n'a de compte à rendre à personne.

Il ressort de l'article III-77 que le système européen des banques centrales et, bien évidemment, la BCE apportent leur soutien «aux politiques économiques générales de l'Union, pour contribuer à la réalisation des objectifs de celle-ci», à la condition expresse que cela ne porte pas préjudice au maintien de la stabilité des prix. Pire encore, la CIG a fait de cette dernière un objectif de l'Union en l'insérant dans l'article I-3, dans le paragraphe consacré au développement durable et aux objectifs sociaux. Après avoir été subordonnés au respect de la libre-concurrence, les objectifs de l'Union sont maintenant tributaires de la stabilité des prix.

Ajoutons que l'indépendance totale de la BCE est consacrée par l'article III-80, et il est regrettable de devoir constater que même les institutions démocratiquement élues doivent s'engager à la respecter. Le libellé est clair et ne laisse nulle place à l'interprétation. En effet, «*Dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions et des devoirs qui leur ont été conférés par la Constitution et les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, ni la Banque centrale européenne, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions, organes ou agences de l'Union, des gouvernements des Etats membres ou de tout autre organisme. Les institutions, organes ou agences de l'Union ainsi que les gouvernements des Etats membres s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres des organes de décision de la Banque centrale européenne ou des banques centrales nationales dans l'accomplissement de leurs missions.*».

Une fois de plus la démocratie se trouve mise à l'encan au profit d'intérêts plus que douteux. Il serait plus que souhaitable que la BCE consacre une partie de son énergie à «faire de la croissance» plutôt que de veiller exclusivement à la stabilité des prix, et que ce programme lui soit assigné par une autorité démocratique.

L'article III-104 ou l'impossibilité de mener des politiques sociales

L'article III-103-1 nous apprend que «l'Union et les Etats membres, conscients des droits sociaux fondamentaux, tels que ceux énoncés dans la Charte sociale européenne signée à Turin le 18 octobre 1961 et dans la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des tra-

vailleurs de 1989, ont pour objectifs la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès, une protection sociale adéquate, le dialogue social, le développement des ressources humaines permettant un niveau d'emploi élevé et durable et la lutte contre les exclusions».

A la lecture de ce premier paragraphe, on croit rêver : enfin voici apparaître l'ébauche d'une Europe sociale tant attendue. Si seulement le texte s'était arrêté là. Le paragraphe 2 nous rappelle malheureusement à la dure réalité, en précisant que la réalisation des louables objectifs cités au paragraphe 1 ne peut mettre en cause la compétitivité et l'économie de l'Union européenne.

Une fois de plus, les rédacteurs du texte n'ont pas hésité à offrir d'une main pour reprendre immédiatement de l'autre, l'important étant de donner le change, de donner l'impression que l'on s'occupe du social. N'ayons craintes et parions que lorsqu'il s'agira de répondre à des organisations syndicales ou à des ONG progressistes plaçant pour une autre Europe, nos responsables n'auront aucun mal à citer le début de cet article, en omettant, bien sûr, le second paragraphe.

L'article III-104 procède de la même logique. Ainsi peut-on lire dans son paragraphe premier que «(...) l'Union soutient et complète l'action des Etats membres dans les domaines suivants :

- a) l'amélioration, en particulier, du milieu de travail pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs ;
- b) les conditions de travail ;
- c) la sécurité sociale et la protection sociale des travailleurs ;
- d) la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail ;
- e) l'information et la consultation des travailleurs ;
- f) la représentation et la défense collective des intérêts des travailleurs et des employeurs, y compris la cogestion, sous réserve du paragraphe 6 ;
- g) les conditions d'emploi des ressortissants des pays tiers se trouvant en séjour régulier sur le territoire de l'Union ;
- h) l'intégration des personnes exclues du marché du travail, sans préjudice de l'article III-183 ;
- i) l'égalité entre hommes et femmes en ce qui concerne leurs chances sur le marché du travail et le traitement dans le travail ;
- j) la lutte contre l'exclusion sociale ;
- k) la modernisation des systèmes de protection sociale, sans préjudice du point (c).»

Pour ne pas faillir à la règle, le paragraphe 5 limite drastiquement la portée du paragraphe 1. En effet, les actes législatifs communautaires pris pour rencontrer les objectifs cités plus haut ne doivent pas affecter sensiblement l'équilibre financier des systèmes de sécurité sociale des Etats membres.

Conclusions

Il y aurait encore de nombreuses critiques à formuler à l'encontre du *PTCE* et maintenant du texte adopté par la CIG de juin dernier. Ainsi, il est étonnant de constater que les Conventionnels ont permis l'immixtion des Eglises dans le débat communautaire, ignorant le plus essentiel principe de laïcité. L'article I-51 nous apprend que l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Eglises et, pour faire bonne mesure, avec les organisations philosophiques et non confessionnelles. Véritable déni de démocratie, il serait temps de rappeler à qui de droit que les conceptions philosophiques et religieuses doivent ressortir de la stricte sphère privée. Lorsque l'on connaît la puissance et les positions réactionnaires et rétrogrades d'organisations telles que l'*Opus dei* et lorsque l'on sait l'implantation et l'influence qu'a cette secte au niveau communautaire, on comprend mieux pourquoi l'Europe sociale et des Droits de l'Homme se fait attendre.

En parlant des Droits de l'Homme, il est important de signaler que l'insertion de la *Charte des Droits Fondamentaux (CDF)* ne constitue nullement un progrès. Bien au contraire, elle légitimise un peu plus un texte douteux où ne figurent pas certains droits essentiels pourtant reconnus pas la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Citons, à titre d'exemple, le droit à l'égalité⁸, à l'égalité liberté⁹, l'interdiction des arrestations arbitraires, le droit au salaire et à l'égalité salariale ou encore les finalités de l'enseignement¹⁰. Ce texte instaure également la discrimination comme règle et procède, en outre, à une reformulation dangereuse de certains droits. Ainsi, le «*droit au travail*» devient le «*droit de travailler*». Cette modification sémantique n'est, bien évidemment, pas innocente. En effet, le droit au travail «*renvoie à l'obligation pour l'employeur de fournir un travail qui repose sur les garanties de protections légales liées à une occupation légale ainsi qu'aux droits qui y sont asso-*

8. Article 1 de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*.

9. Article 1 de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*.

10. Roland de Bodt, *Les Quinze contre les Droits de l'Homme*, Ed. Luc Pire, Coll. Pierre de Taille, Bruxelles, 2001.

ciés (notamment ceux fournis par la Sécurité sociale)»¹¹. Il en va tout autrement avec la formulation utilisée par la CDF qui remet en cause les droits dérivés du travail.

Notons toutefois que suite à la CIG, l'Union adhère à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme.

Les options militaristes et les références à l'OTAN sont également inacceptables, d'autant plus que l'Union se fixe pour objectif de promouvoir la paix (art. 1-3).

Et l'Europe sociale dans tout cela ? Certes la CIG a reconnu le dialogue social tripartite et, sous pression de la France, un article a été ajouté afin que les préoccupations sociales soient prises en compte «dans la définition et la mise en œuvre des actions» de la Partie III du texte. Cela ne doit pas faire oublier que le leitmotiv reste de créer un «marché ou la concurrence est libre et non faussée» et que, contrairement à la stabilité des prix, la promotion de services publics de haute qualité ne figure pas parmi les objectifs que s'assigne l'Union. De plus, l'unanimité reste requise pour toutes les matières sociales et fiscales. Pire encore, alors que la Convention avait préconisé le vote à la majorité qualifiée en ce qui concerne la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale illégale, cette disposition n'a pas été retenue par la CIG suite aux revendications du Royaume-Uni, c'est-à-dire de Tony Blair¹².

Et après ?

Le *Traité* sera signé à Rome le 29 octobre prochain. Après cela débute la période de ratification par les Etats membres par voie référendaire ou parlementaire. Il y a fort à parier que le suspens sera total sur l'issue de ce processus.

Que se passerait-il si un ou plusieurs Etats membres refusaient de ratifier la «Constitution» ? Loin d'être un cas d'école, cette hypothèse est réellement envisageable et cela d'autant plus que la Grande-Bretagne a décidé d'opter pour la voie référendaire.

Certes il y a des précédents par le passé : le Danemark n'avait pas ratifié le *Traité* d'Amsterdam et l'Irlande celui de Nice. Tous deux eurent

11. Lire Corinne Gobin, *La Charte européenne des droits fondamentaux, vers une régression des droits démocratiques au sein de l'Union européenne*, Université Libre de Bruxelles, Centre de sociologie politique.

12. A propos du blairisme, voir l'ensemble de ce numéro 228 des *CM*. Dans le *Monde* du 17/07/04, John Monks, nouveau président de la CES et ancien dirigeant du TUC, explique à la fois sa déception vis-à-vis de Blair, et son appel à voter «oui» au référendum qui est annoncé, pour éviter pire.

droit à une seconde chance qui leur permet de rentrer dans le rang. S'il s'agissait d'un grand pays fondateur, la question serait, à n'en point douter, beaucoup plus préoccupante et la «Constitution» pourrait bien, dans ce cas, ne jamais entrer en vigueur.

Une *Déclaration* annexée au texte prévoit que «*si à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la signature du Traité, les quatre cinquièmes des Etats membres ont ratifié le Traité et qu'un ou plusieurs Etats membres ont rencontré des problèmes, le Conseil se saisit de la question*». La solution de ce problème est, dès lors, placée sur le terrain politique et toutes les solutions peuvent être envisagées : octroi d'un délai supplémentaire, exclusion de l'Union, nouvelle CIG,...

Tout dépendra évidemment du pays récalcitrant et des différents rapports de force.

Loin de tous ces enjeux, le Citoyen doit se poser la question de savoir s'il faut être pour ou contre la «Constitution». A cela il faut répondre que le texte arrêté ne modifie pas fondamentalement ce qui existe dans les *Traités* actuels. Il s'agit plus d'une compilation de textes disparates et quasiment illisibles que d'une véritable révolution. L'Union européenne reste, pour l'essentiel, fondamentalement la même. La question est maintenant de savoir si l'on peut se contenter de cela ? Il importe à chacun d'y répondre selon ses aspirations, ses attentes. Ce qui est certain c'est que ceux qui espéraient un rééquilibrage entre les politiques économiques et le social peuvent être déçus, ce dernier restant véritablement le parent pauvre de la politique européenne.

Quel que soit notre choix, il faudra encore se battre pour que voie le jour une véritable Europe politique, sociale, laïque, multiculturelle, respectueuse de l'Homme et de son environnement.

L e c t u r e s

Mort d'un anti-mandarin

Hommage à Maxime Rodinson

Maxime Rodinson est mort à Marseille le 23 mai dernier. Il avait 89 ans. La sociologie des religions a perdu un chercheur original, érudit et militant.

Le père de Maxime était un ouvrier russe juif, émigré en France et mort à Auschwitz avec son épouse. C'est le monde musulman qui a cependant été au centre des travaux et de la réflexion de Rodinson, qui a approché l'Islam avec une grille de lecture marxiste. Il y est resté fidèle tout au long de sa vie, utilisant cette grille avec lucidité et subtilité. Son adhésion au PCF en 1937 et son exclusion du parti en 1958 ne sont nullement en contradiction avec cette fidélité.

Professeur de langues sémitiques anciennes (notamment l'éthiopien), devenu directeur de l'École pratique des Hautes études (Sorbonne), Rodinson a cherché à comprendre les musulmans en resituant la naissance de leur religion dans son contexte spatial et historique, en analysant l'é-

volution politique et idéologique du mouvement, en tournant délibérément le dos à l'eurocentrisme qu'il pourfend avec ténacité et humour. Passionné par le thème du legs de la civilisation islamique à la culture universelle, il a enrichi la recherche et la réflexion sur ce thème, alignant ouvrages de référence, tels son *Mahomet* et *La fascination de l'Islam*, et participation à d'innombrables colloques.

Il a activement contribué à faire admettre la nécessité de l'interdisciplinarité, à faire reculer les prétentions, longtemps légitimées, de la philologie à régner seule sur «l'Orient». Par ailleurs, ses convictions anticolonialistes et sa connaissance des études menées sur l'Islam l'ont mené à des conclusions décapantes qui ne font pas encore l'unanimité. *«Il n'y a pas d'orientalisme, de sinologie, d'iranologie, etc. Il y a des disciplines scientifiques définies par leur objet et leur problématique spécifique, comme la sociologie, la démographie, l'économie politique, la linguistique, l'anthropologie ou l'ethnologie, les diverses branches de l'histoire généralisante, etc. Elles peuvent être appliquées à divers peuples ou régions à une*

époque ou à une autre, en tenant compte des particularités de ces peuples ou régions, de ces époques». Rodinson poursuit, volontiers provoquant : «Il n'y a pas d'Orient. Il y a des peuples, pays, régions, sociétés, cultures en grand nombre sur la terre (...).»

Dans le même texte, *La fascination de l'Islam*, Rodinson rappelle que Marx qualifiait de crétinisme parlementaire le fait de ne concevoir la vie d'un pays qu'à travers le prisme des luttes au Parlement. *«Les crétinismes de ce genre sont multiples, observe-t-il. Ne voir les problèmes scientifiques qu'en les limitant aux frontières de sa spécialité et en les soumettant aux règles coutumières de la profession, c'est un type de crétinisme encore fréquent. Il a de grands avantages psychologiques pour le savant : il se constitue un domaine où lui et ses collègues sont maîtres souverains, repoussant quelque pertinence que ce soit à tout regard extérieur (...).»* On ne s'étonnera pas que l'antimandarin Rodinson dénonce *«toute nouvelle tentative de jdanovisme sous forme, par exemple, de 'deux sciences', l'une 'progressiste', l'autre 'conservatrice', une science des colonisés, et une science des impérialistes»*. Il y oppose *«l'autonomie relative mais réelle de la recherche, la liberté nécessaire au chercheur pour obtenir quelque résultat que ce soit»*.

A la naissance de Mahomet (vers 571), le monde est celui du triomphe du christianisme, retentissant à

Byzance, mais aussi celui du puissant empire perse. Les deux empires se disputent l'hégémonie économique mondiale, notamment par le contrôle des routes de la soie : l'un et l'autre tentent de s'assurer le concours des Saracènes (Sarrazins), ensemble de tribus errantes, au sein desquelles l'Arabie sédentaire et prospère (Sud Arabie) recrute des mercenaires. Guerres et armistices se succèdent, favorisant le rôle d'intermédiaires des nomades, dont l'horizon tribal sera bientôt dépassé. Dans ce très mouvant Moyen-Orient du 6^e siècle Rodinson décèle d'importants facteurs de transformation, l'émergence de nouvelles valeurs et de nouveaux besoins. Besoin latent mais montant d'un Etat arabe, guidé par une idéologie arabe et traitant à égalité avec les grands empires. Car déjà Byzance subit de graves défaites en Occident. Et si le polythéisme est généralisé, le christianisme a pénétré chez les Arabes et le judaïsme s'est répandu en Arabie du Sud. Tout bouge.

Ces divers faits n'ont pas été découverts par Rodinson : ils étaient connus. C'est leur mise en perspective historique, le souci de l'auteur de cerner l'évolution économique et sociale, son attention constante aux facteurs idéologiques, l'extrême prudence qu'il déploie dans le traitement

des sources orales et dans l'interprétation du Coran, ainsi que son immense intérêt pour l'homme Mahomet, fondateur de religion, qui caractérisent son apport. A cet égard, je relève une observation significative: *«Mahomet a au moins pendant une période importante de sa vie été profondément, sincèrement religieux, a eu le sentiment aigu de la présence immédiate du divin. On me dira que moi, athée, je ne puis le comprendre. Peut-être, car qu'est ce que comprendre ? J'ai pourtant la conviction qu'un athée, pourvu qu'il en prenne la peine, qu'il laisse de côté tout mépris, tout pharisaïsme, tout sentiment de supériorité, peut comprendre une conscience religieuse...»*¹.

Cette compréhension de l'auteur n'empêche pas la distance critique. *«Je ne crois pas, évidemment, que le Coran est le livre d'Allah, sans quoi je serais musulman»*, écrit-il. Mais il rejette la thèse selon laquelle le Coran serait une falsification de Mahomet. A ses yeux, le tempérament de Mahomet le portait vers un certain mysticisme.

Sur l'enfance, l'adolescence et donc la formation de Mahomet, on sait peu de choses: *«On se ment, écrit Rodinson, sur un sol peu solide»*. Imagination et tentation hagiogra-

phique ont produit quantité de récits qui n'ont qu'un intérêt très relatif. On sait de manière sûre que le futur prophète était tôt orphelin et parent pauvre d'une grande famille. On sait aussi que Mecca, la ville natale de Mahomet, était un centre commercial, un lieu de cultes polythéistes et que le rayonnement du prophète y fut combattu. Il est notoire que le mariage de Mahomet avec une veuve fortunée a changé son statut en faisant de lui un personnage important et un père de famille considéré. Mais tout cela n'explique pas que l'homme d'affaires se soit mué en *«appelé par Dieu»*, et ensuite en stratège politique et militaire d'envergure.

Maxime Rodinson analyse ce parcours tourmenté et finalement triomphal, de La Mecque à Médine et de l'Arabie à l'échelle mondiale. Pour certains, Mahomet ne sera jamais qu'un mécréant épileptique, un fornicateur impénitent, et l'Islam une redoutable menace contre la paix, la chrétienté et/ou la rationalité.

Depuis sa naissance, l'Islam exerce des fascinations très diverses où peur, ignorance, conservatisme, fantasmes, imagination, ont joué leur rôle. Où sont intervenues aussi séduction, curiosité pour une philosophie et une culture brillantes. Une connaissance

1. Avant-propos à l'édition de 1961, de *Mahomet*, éd. Seuil/Points Politique.

plus objective des réalités – religion, sociétés, politiques d'Etats se réclamant de l'Islam, cultures, éthiques – est devenue possible. Nous en avons tous besoin. Ceux qui en Belgique, ou ailleurs dans le monde, s'efforcent de promouvoir les échanges entre cul-

tures. Et les musulmans qui combattent la frilosité d'un Islam soucieux de mettre le Coran à l'abri de toute étude critique.

Rosine Lewin

Les CM – numéros parus ces dix dernières années

- Ethique : au-delà de la mode	184, avril-mai 1992
- Démocratie, insurrection permanente (1)	185, juillet 1992
- Démocratie, insurrection permanente (2)	186, septembre 1992
- La Wallonie et ses intellectuels co-édition <i>Toufi</i> n°7	187, novembre 1992
- Rejets/reconstructions du politique	188, janvier-février 1993
- Sport : jeux et enjeux	189, mars-avril 1993
- Dossier liégeois	190, juin-juillet 1993
- Femmes / histoire au tournant du siècle	191, août-sept. 1993
- Notre adieu au roi	192, nov.-décembre 1993
- Etre de gauche et maçon ?	193, février-mars 1994
- Positions matérialistes sur l'écrit	194, juin-juillet 1994
- Régions, régionalisme : conjuré le crépuscule industriel ?	195, août-septembre 1994
- Y a-t-il un économiste (socialiste) dans l'avion ?	196, décembre 1994
- Parcours dans le monde catholique <i>réédition</i>	197, février-mars 1995
- La droite existe. Et la gauche ?	198, mai 1995
- Notes d'Amérique latine	199, juillet-août 1995
- Dérives sécuritaires	200, nov.-décembre 1995
- Luxembourg, un échantillon d'Europe	201, avril-mai 1996
- <i>Numerus clausus</i> et enseignement	202, juin-juillet 1996
- Néolibéralismes, renouvellements régressifs et totalitarisme marchand	203, août-septembre 1996
- William Morris, un héritage rouge et vert et centenaire	204, nov.-décembre 1996
- Services publics: on brade?	205, avril-mai 1997
- Ce qui ne peut plus durer en Belgique	206, juin-juillet 1997
- De la Yougoslavie à la Belgique	207, octobre-nov. 1997
- L'Afrique nouvelle est-elle arrivée?	208, janvier-février 1998
- Chiapas dialogue pour la dignité	209, juin-juillet 1998
- 150 ans (et ½) après le manifeste	210, sept.-octobre 1998
- Bruxelles : mixité sociale en théorie, ...	211, déc.- janv. 1998-99
- Des sciences et des hommes	212, juin-juillet 1999
- Albert Marteaux 1886-1949	213, nov.-décembre 1999
- A l'Est, dix ans de recyclage des nomenklaturas	214, décembre 1999
- Casino planétaire	215, avril-mai 2000
- La prostitution : un droit de l'homme ?	216, juin-juillet 2000
- Fédéralisme - stop ou encore ?	217, oct.-nov. 2000
- Mal-être au travail	218, déc.-janvier 2000-01
- Casino planétaire - suite : résister	219, juin -juillet 2001
- école@business.com	220, nov.-décembre 2001
- Lézards plastiques	221, mars-avril 2002
- Petites fleurs rouges de la grande grève - 1960-65	222, juin-juillet 2002
- L'Europe avant le Big-bang	223, octobre-nov. 2002
- Etre de gauche et flamand	224, avril-mai 2003
- Copernic : le manager, soleil de la fonction publique	225, août-sept. 2003
- 1302 revisité/herbekeken	226, sept.-oct. 2003

Les *Cahiers Marxistes*
sont déposés
dans les librairies suivantes :

- ABELARD Bouquinerie
Rue F. Dons, 5 (Quartier ULB) - 1050 Bruxelles
- AGORA Louvain-la-Neuve
Agora, 11 - 1348 Louvain-la-Neuve
- ALINEA
Rue Beaumont, 21 - L- 1536 Luxembourg
- A LIVRE OUVERT
Rue St Lambert, 116 - 1200 Bruxelles
- LA DERIVE
Grand'Place, 10 - 4500 Huy
- LE LIVRE INTERNATIONAL
Bd. Lemonnier, 171 - 1000 Bruxelles
- L'ILE AUX CHATS
Rue Faider, 121 - 1050 Bruxelles
- LIBRAIRIE ANDRE LETO
Rue d'Havré, 35 - 7000 Mons
- LIBRAIRIE ENTRE-TEMPS (Centre culturel Barricade)
Rue Pierreuse, 19/21 - 4000 Liège
- LIBRIS - TOISON D'OR Espace Louise
Av. de la Toison d'Or, 40/42 - 1060 Bruxelles
- POINT VIRGULE
Rue Lelièvre, 1 - 5000 Namur
- PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES
Av. Paul Héger, 42 - 1050 Bruxelles
- TROPISMES
Galerie des Princes, 11 - 1000 Bruxelles
- WALLONIE - BRUXELLES
Rue Quincampoix, 46 - F - 75004 Paris

REVUE BIMESTRIELLE ISSN: 0591-0633

Editeur responsable: Pierre Gillis
6, N-D Débonnaire
7000 - Mons

Production, propriété & copyright : FREE, mouvement
d'éducation permanente non reconnu par la Communauté française
Membre de l'Association des Revues scientifiques et culturelles

Dépôt: Bruxelles X

8 EUR